

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2025**

Délibération n°2025.12.253

Rapport annuel d'activités 2024 - Société publique locale STGA pour la gestion, la commercialisation et l'exploitation des services de mobilité de GrandAngoulême

LE DIX HUIT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ à 16 h 00, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 12 décembre 2025

Secrétaire de Séance: Jean-Luc MARTIAL

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **50**

Nombre de pouvoirs: **22**

Nombre d'excusés: **3**

Membres présents : Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Fadilla DAHMANI, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Francis LAURENT, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Alain RHODE, Mireille RIOU, Thierry ROUGIER, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir : Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Michel ANDRIEUX à Xavier BONNEFONT, Véronique ARLOT à Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-François DAURE à Fabienne GODICHAUD, Serge DAVID à Thierry MOTEAU, Anthony DOUET à Françoise DELAGE, Valérie DUBOIS à Zalissa ZOUNGRANA, Sophie FORT à Gérard DEZIER, Jean-Luc FOUCHIER à Nathalie DULAIS, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Philippe VERGNAUD, Thierry HUREAU à Francis LAURENT, Sandrine JOUINEAU à Fadilla DAHMANI, Michaël LAVILLE à Isabelle MOUFFLET, Gérard LEFEVRE à Gérard DESAPHY, Corinne MEYER à Mireille RIOU, Benoît MIEGE-DECLERCQ à Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER à Charlène MESNARD, Martine PINVILLE à Jean-Jacques FOURNIE, Jean-Philippe POUSSET à François ELIE, Catherine REVEL à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jean REVEREAULT à Denis DUROCHER, Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT,

Excusé(s): Séverine ALQUIER, Frédéric CROS, Chantal DOYEN-MORANGE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2025

**DÉLIBÉRATION
N°2025.12.253**

Rapporteur : Monsieur MARTIAL

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2024 - SOCIETE PUBLIQUE LOCALE STGA POUR LA GESTION, LA COMMERCIALISATION ET L'EXPLOITATION DES SERVICES DE MOBILITE DE GRANDANGOULEME

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ambition : MOBILITÉ RAISONNÉE

Enjeux : [20401 -2) PROBLÈMES DE MOBILITÉ]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 11 : Pour une ville et des établissements ouverts à tous, sûrs et durable

Par délibération n°656 du 14 décembre 2017, GrandAngoulême a validé le contrat d'obligation de service public pour la gestion, la commercialisation et l'exploitation des services de mobilité de GrandAngoulême d'une durée de 8 ans à compter du 1^{er} janvier 2018 avec une échéance fixée au 31 décembre 2025.

Dans ce cadre, pour chaque année du contrat, la STGA établit un rapport sur le service des transports publics urbains et de mobilité. Ce rapport doit respecter les dispositions du code général des collectivités territoriales (CGCT), et doit présenter les éléments suivants :

- L'évolution des kilomètres réalisés par secteur,
- La fréquentation du réseau et sa répartition par services,
- L'éventuelle évolution des tarifs et la répartition des ventes par titres de transport,
- La situation et l'évolution du personnel affecté aux services,
- Les actions de formation du personnel,
- La situation et l'évolution des biens de l'opérateur interne et de l'autorité organisatrice de la mobilité, y compris le kilométrage des véhicules à la fin de chaque exercice annuel,
- Les incidents et accidents survenus lors de l'exploitation du réseau.

Le rapport annuel 2024 représente ainsi le septième rapport dans le cadre du contrat d'obligation de service public établi entre GrandAngoulême et la SPL STGA.

Les principaux éléments du rapport annuel 2024 de la STGA sont présentés ci-dessous, avec des données comparées à celles de l'année 2023.

KILOMÈTRES RÉALISÉS

En 2024, la STGA et ses sous-traitants ont réalisé 6 169 726 kilomètres, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente (5 999 342 kms soit + 2,8%). Cette augmentation des kilomètres est liée d'une part à la hausse de l'utilisation du Transport à la Demande (TAD) (26% de kms réalisés) et d'autre part à l'évolution de l'offre de service, dont les créations de services ont notamment été intégrées dans des contrats de sous-traitance existants.

En effet, en termes d'offre, en 2024 :

- un nouveau service a été mis en place au mois de mai, les navettes cœur d'agglomération,
- plusieurs services ont été adaptés à la rentrée de septembre (prolongement de la ligne 6 à Champniers ; desserte de la zone Euratlantic à Fléac ; élargissement de l'amplitude horaire des lignes A, B et 3 les samedis et dimanches soirs ; implantation de nouveaux arrêts TAD sur différentes communes de l'agglomération).

FRÉQUENTATION ET UTILISATION DES SERVICES

La fréquentation du réseau a continué à croître en 2024, avec une augmentation de 3,6%, atteignant un total théorique de 12 093 258 voyages (nombre de voyages calculé sur la base du nombre de titres vendus sur lequel une clé de mobilité est appliquée). Cette progression s'explique notamment par l'augmentation des abonnements, qui ont enregistré une hausse de 11,2%. De son côté, le service de location de vélos a, quant à lui, connu une augmentation du nombre de mois de location vendus de + 7,4% par rapport à 2023. Les usagers souscrivent désormais pour 42% d'entre eux à un contrat de 6 mois contre 36% en 2023.

ÉVOLUTION DES TARIFS ET REPARTITION DES VENTES PAR TITRES

Pour mémoire, la gamme tarifaire a été adaptée en juin 2023 avec une hausse globale des tarifs de 10% et la mise en place de mesures sectorielles (gratuité pour les moins de 6 ans, création d'un abonnement pour les étudiants et apprentis, offre découverte d'un mois, gratuité pour les personnes âgées non imposables).

Suite à cette adaptation, on constate en 2024 que :

- les ventes de titres dépannage et de titres 10 voyages ont baissé respectivement de - 5,9% et - 5,4% en 2024 par rapport à 2023 ;
- les ventes d'abonnements ont augmenté, la principale augmentation concernant les abonnements solidarités 50% et 75% en 2024 par rapport à 2023.

Au global, les recettes sont en légère baisse avec 4,164 M€ (contre 4,176 M€ en 2023). Cela s'explique par une baisse des ventes de ticket au profit des ventes d'abonnements, notamment des abonnements « solidarité » qui génèrent 12,6% de recettes en plus (276 K€ contre 245 K€ en 2023).

PERSONNEL AFFECTÉ AU SERVICE

En 2024, l'effectif global de la STGA affiche une hausse de 7,8 équivalents temps complet par rapport à l'année 2023. Parmi ces effectifs, deux agents contrôleurs ont été recrutés. En termes d'effectif de conduite, la SPL souligne que les difficultés de recrutement ont perduré en 2024 mais qu'il y a une compensation du sous-effectif par un recours à l'intérim.

ACTIONS DE FORMATION DU PERSONNEL

La STGA propose chaque année à ses salariés un large choix de formations techniques et comportementales pour les aider dans leurs métiers. En 2024, la STGA a ainsi consacré 0,9% de sa masse salariale au budget formation comprenant :

- la « Formation Continue Obligatoire »,
- la formation « Technique des relations avec les clients »,
- la formation « postures au travail »,
- la « formation sur l'évolution des technologies dans les bus ».

ÉVOLUTION DES BIENS AFFECTÉS AU SERVICE

Le nombre de véhicules en service reste stable en 2024. Le parc compte 115 bus (65 standards diesels, 25 standards hybrides, 3 articulés diesels, 8 articulés hybrides, 12 minibus diesels et 2 navettes électriques). Pour mémoire, une commande de 9 bus électriques a été réalisée par GrandAngoulême en 2024 (réception fin 2025) En complément du parc bus, le parc vélos a été augmenté à 896 vélos et 44 vélos ont été renouvelés pour s'assurer du maintien de la qualité du service et de la maîtrise des coûts.

Par ailleurs, le SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageur) a aussi été renouvelé dans le courant de l'année 2024.

ANALYSE DE LA QUALITÉ DU SERVICE

- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : l'ensemble des véhicules est accessible aux personnes à mobilité réduite. Sur l'ensemble du réseau, 400 points sont déclarés par la SPL accessibles en fauteuil roulant (contre 363 en 2023).
- Continuité du service : l'année 2024 n'a pas été impactée de mouvements de grève.
- Respect des horaires : pas de données de ponctualité des bus disponibles en 2024 (module statistique du SAEIV non fiable selon la SPL). Avec le renouvellement du SAEIV, les indicateurs de ponctualité vont pouvoir être remis en place sur 2025.
- Lutte contre la fraude : 22 163 contrôles ont été réalisés par la STGA en 2024 (en baisse de - 24,9 % par rapport à 2023 du fait du sous-effectif d'agents de conduite). En 2024, GrandAngoulême a donc décidé de renforcer les moyens de la STGA avec le recrutement de 2 agents pour plus de présence humaine sur le réseau à compter de 2025 (médiation, contrôles) Le taux de fraude reste très faible (0,1%), selon la STGA ce faible taux serait lié à l'implication des conducteurs dans la vérification des titres de transport.

- Incidents sur le réseau: le nombre total d'incidents sur le réseau est en hausse par rapport à 2023 (161 incidents en 2024 contre 156 en 2023). Cette augmentation résulte notamment d'incidents dirigés envers un conducteur. Aussi, afin de renforcer la sécurité sur les réseaux, la STGA a conclu en 2024 une convention avec Omega, association de médiation sociale, conformément au souhait de GrandAngoulême.
 - Vandalisme : les dégradations subies de matériel sont en baisse en 2024.
 - Satisfaction des usagers : en 2024, on constate une augmentation du nombre total de réclamations clients (525 contre 491 en 2023). Les réclamations portent principalement sur le fonctionnement des services réalisés par la STGA (269 contre 275 en 2023), sur les conducteurs (188 contre 145 en 2023) et sur les services affrétés (68 contre 71 en 2023). On compte également 38 suggestions concernant les services et 29 félicitations.
- Par ailleurs, deux enquêtes ont été réalisées en 2024 auprès des utilisateurs du service de location de vélos et sur des navettes Cœur d'agglomération :
- S'agissant de l'enquête sur le service de location de vélos : celle-ci a révélé que la majorité des utilisateurs sont des actifs (91,6%), des femmes (66%) entre 40 et 60 ans (63%). Les vélos sont utilisés 5 jours par semaine ou plus (58,4% des répondants) principalement pour des déplacements domicile-travail (70%).
 - S'agissant de l'enquête sur les services de navettes cœur d'agglomération : les usagers sont satisfaits de ce service (horaires proposés, nombre de passages, temps de trajet et confort du véhicule) et utilisent régulièrement la navette pour se déplacer (77% des usagers déclarent l'utiliser plusieurs fois par semaine ou tous les jours).
- Action de promotion du service : en 2024, la STGA a mené de nombreuses actions pour promouvoir les services de mobilité qui lui sont confiés (lancement du service navettes Cœur d'agglo ; opération spécifique et animations pendant la semaine européenne de la mobilité en septembre ; intervention en juin auprès de cinq employeurs pendant le challenge de la mobilité pour faire découvrir l'offre de transport (bus, vélos électriques) ; opération journées shopping en décembre ; opération Malin Le Bus pour faire découvrir le bus aux élèves de CM2). Par ailleurs, la STGA a participé à différents évènements organisés tout au long de l'année sur le territoire (forum professionnel des partenaires jeunesse, Forum Sport Santé Environnement, animations au sein du centre commercial du Champ de Mars...).
 - Information voyageurs : la STGA a renouvelé les supports d'information papier et numérique ainsi qu'une information spécifique en cas de situation perturbée.

COMPTES DE RÉSULTAT

Les dépenses totales de l'année 2024 ont atteint 25,452 M€ HT, marquant une augmentation par rapport à l'année précédente (23,584 M€ HT).

- Les charges de personnel représentent la plus grande part de ces dépenses, avec un montant de 13,183 M€, en hausse de + 7% qui est due à l'augmentation des effectifs ainsi que la hausse annuelle des salaires.

- Les coûts liés au carburant restent parmi les postes de dépenses les plus élevés avec un total de 2,368 M€ HT, en baisse de - 6% par rapport à 2023 (2,529 M€ HT). Ceci s'explique principalement par l'évolution du prix du carburant de l'ordre de - 4% entre 2023 et 2024, ainsi que les kilomètres qui n'ont pu être réalisés en 2024 pour cause de sous-effectifs. Les coûts liés aux carburants concernent uniquement les services réalisés en propre par la SPL STGA et non ceux liés à la sous-traitance.
- Par ailleurs, le coût de la sous-traitance a augmenté de près de 11%, atteignant 3,206 M€ HT contre 2,875 M€ HT en 2023 principalement du fait de la hausse de l'utilisation du TAD.

Les dépenses sont couvertes par :

- le forfait de charges versé par GrandAngoulême à la STGA qui s'élève à 24,304 M€ HT, contre 24,263 M€ HT en 2023.
- diverses recettes autres à hauteur de 1,191 M€ (remboursement accident, remboursement sur la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE), produits financiers et reprise de provisions).

Les recettes des services sont intégralement reversées à GrandAngoulême. En 2024, celles-ci sont en baisse de -0,3% par rapport au total des recettes reversées au titre de l'activité 2023.

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 14 octobre 2025,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du rapport annuel 2024 de la SPL STGA pour la gestion, la commercialisation et l'exploitation des services de mobilité de GrandAngoulême.

Pour : 72 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--



RAPPORT D'ACTIVITÉ EXERCICE 2024



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20251218-2025_12_253-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2025

Publication : 26/12/2025

MAI 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20251218-2025_12_253-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2025

Publication : 26/12/2025

Rapport Annuel STGA

Contrat OSP GrandAngoulême-STGA

2024 : 7ème année d'exécution

* * * *

La Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême a confié à la STGA la gestion et l'exploitation des services de Transport Public Urbain et de la mobilité pour une durée de 8 ans, à compter du 1er janvier 2018, par Contrat d'obligation de Service Public en date du 27 décembre 2017.

Ce présent rapport a été établi selon l'article 1524-3 du Code Général des Collectivités Publiques.

L'année 2024 représente la 7ème année d'exécution du Contrat d'obligation de Service Public, conclut pour une durée de 8 ans, à compter du 1er janvier 2018.

Cette année a été marquée par la mise en place expérimentale de la navette gratuite « Cœur d'Agglo » le 6 Mai 2024, un nouveau service du réseau Möbius, 100% électrique et gratuit composé de deux nouvelles lignes N1 et N2 qui circulent du lundi au samedi, de 7h à 19h, complémentaires au réseau de transport collectif. Il s'agit de deux circuits en boucle avec un point de départ au quartier BD Image (Saint-Cybard) et un point de départ à l'Alpha (L'Houmeau) qui n'excèdent pas 25-30 minutes pour un circuit complet, les deux navettes permettent de rejoindre gratuitement le plateau d'Angoulême en moins de 10-15 minutes. Une jonction essentielle haut/bas avec 25 points d'arrêt stratégiquement répartis pour assurer une couverture optimale du territoire.

Par ailleurs, une adaptation des services existants du réseau « Möbius » a de nouveau été opérée à compter du 2 Septembre 2024, avec l'extension des lignes 1 (Fléac/Linars – Soyaux) et 6 (Champniers – Angoulême Fregeneuil), l'augmentation de l'amplitude horaire sur les lignes A (La Couronne – Ruelle), B (Soyaux – St-Michel) et 3 (Magnac – St-Yrieix), ainsi que la création de nouveaux arrêts sur les services de Transport à la Demande.

Cette année a également été marquée par le renforcement de moyens pour améliorer la sécurité sur le réseau.

TABLE DES MATIERES

1ÈRE PARTIE : L'OFFRE DE SERVICE	5
Le réseau « Möbius »	5
I. LES LIGNES BHNS	5
II. LES LIGNES MAJEURES	6
III. LES LIGNES RELAIS	6
IV - LES LIGNES SPECIFIQUES	7
V - LES LIGNES DES DIMANCHES ET JOURS FERIES	7
VI - LES LIGNES STUDIBUS	7
VII - LES SERVICES AMENAGES SCOLAIRES :	7
VIII - LA NAVETTE « CŒUR D'AGGLO »	9
IX - LE SERVICE URBAIN-INTERURBAIN	9
X- LE SERVICE TRANSPORT A LA DEMANDE	9
10.1 Le service public de Transport A la Demande classique	9
10.2 Le service public de Transport A la Demande Adapté (TAD Adapté)	10
10.3 Le service public de transport régulier réalisé en sous-traitance taxis	10
XI- LE SERVICE EVENEMENTIEL	11
XII- LES PARKINGS RELAIS	11
MÖBIUS « Mon service Vélo »	14
I. SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS	14
II. LES PARC'VELOS	15
2ÈME PARTIE : PRÉSENTATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE	16
COMPTES ANNUELS	16
I. PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE	16
II. LE COMPTE DE RÉSULTAT	17
2.1 Recettes	17
2.2 Dépenses	19
2.3 Résultat	20
III. COMPTE D'EXPLOITATION ANALYTIQUE	21
IV. APPROCHEMENT DU RÉALISÉ PAR RAPPORT AU PRÉVISIONNEL 2024	22
3.1 Achats	23
3.2 Services Extérieurs	24
3.7 Autres Services Extérieurs	25
3.4 Impôts et Taxes	25
3.7 Charges de Personnel	25
3.7 Autres Dépenses de Fonctionnement	25
ETAT DU PATRIMOINE	26
3ème PARTIE : GAMME TARIFAIRES ET EVOLUTION DES RECETTES	28
I. LES TARIFS	28
1.1 Les tarifs appliqués sur le réseau « Möbius »	28
1.2 Les tarifs appliqués sur « möbius mon service vélo »	33
1.3 Les tarifs solidarité	35
1.4 Les tarifs préférentiels	36
II. LES RECETTES TARIFIQUES	36
2.1 Évolution des recettes en € HT	36
2.2 Répartition des recettes tarifaires 2024	37
4ÈME PARTIE : DONNÉES PHYSIQUES ET TECHNIQUES	39
DONNÉES PHYSIQUES 2024	39
I- L'OFFRE DE SERVICE	39
II- La Fréquentation	40
III. LE SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS	41
3.1 L'activité	41
3.2 Compte d'exploitation (En € HT)	44

IV. L'ACTIVITÉ TAD	45
4.1 Les réservations	45
4.2 L'offre de Service	46
4.3 Compte d'exploitation (En € HT)	47
V. L'ACTIVITÉ TAD-ADAPTÉ	48
5.1 Les réservations	48
5.2 L'offre de service	49
5.3 Compte d'exploitation (En € HT)	50
VI. L'ACTIVITÉ « PARC VELOS »	51
6.1 Entretien et réparation	51
6.2 Utilisation du Service	51
MOYENS HUMAINS	52
I. ORGANISATION DE LA STGA	52
1.1 Organigramme (264 personnes – yc CDD) au 31/12/2024	52
1.2 Le rôle de chaque service	53
II. EFFECTIFS	54
2.1 Répartition de l'effectif	54
2.2 Conditions de travail et rémunération	58
2.3 La Formation	59
LES MATERIELS	62
I. LES MATERIELS ROULANTS	62
1.2 Les interventions en Ligne	64
1.3 Les Matériels Informatiques	65
5ÈME PARTIE : INFORMATION DES VOYAGEURS ET PROMOTION DES SERVICES	67
INFORMATION DES VOYAGEURS EN SITUATION NORMALE	67
INFORMATION DES VOYAGEURS EN SITUATION PERTURBÉE	69
ACTIONS DE PROMOTION MENÉES EN 2024	70
I. EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE	70
II. EN FAVEUR DU TRANSPORT PUBLIC	71
2.1 Promotions tarifaires	71
2.2 Développement de l'écoute des voyageurs et de leur information	72
2.3 La communication	74
2.4 Développement de l'image du dynamisme du Transport Public	78
III. BILAN FINANCIER DES ACTIONS MARKETING/COMMERCIALES SUR 2024	79
SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE	80
I. Respect de la régularité	80
II. Propreté des véhicules et des arrêts	80
2.1 Nettoyage des véhicules	80
2.2 Nettoyage des arrêts	81
III. Prise en compte des remarques des clients	81
IV. SUIVI DE LA SATISFACTION CLIENTÈLE	82
4.1 Enquête « Usage vélo »	82
4.2 Enquête « Navettes Gratuites Cœur d'Agglo »	82
6ÈME PARTIE : ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU AUX PERSONNES A MOBILITÉ REDUITE	84
7ÈME PARTIE : LA QUALITÉ DU SERVICE	85
PRÉSÉRATION DE L'ENVIRONNEMENT	85
LA SECURITÉ POUR TOUS	87
I. ACCIDENTS CORPORELFS ET MATERIELS RESPONSABLES	87
II. AGGRESSION ET VANDALISME	87
2.1 Incidents à l'intérieur des bus	87
2.2 Vandalisme	89
8ÈME PARTIE : ANALYSE DES CONDITIONS D'EXÉCUTION DU SERVICE PUBLIC	90
FRAUDE ET CONTRÔLE	90

CONTINUITÉ DU SERVICE	91
I. RESPECT DE LA PRODUCTION EN SITUATION NON PERTURBEE	91
II. LOI DU 21 AOUT 2007 SUR LE DIALOGUE SOCIAL ET LA CONTINUITE DU SERVICE PUBLIC DANS LES TRANSPORTS DE VOYAGEURS	91
III. SITUATIONS PERTURBES EN 2024	92
3.1 En cas de grève	92
3.2 En cas d'aléas climatiques	92
ENGAGEMENT DE L'OPÉRATEUR INTERNE	93
I. ENGAGEMENTS LIES AUX SALARIES	93
II. CONTRATS LIANT L'OPÉRATEUR INTERNE	93
RESPECT DES DIRECTIVES EUROPÉENNES	94
I. EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES	94
II. APPLICATION DES RÈGLES DE LA COMMANDE PUBLIQUE	94
4^{ÈME} PARTIE : LES RATIOS	97
I. LE RESEAU « Möbius »	97
1.1 Dépenses d'Exploitation / kilomètre (y compris affrètements – hors location de vélos)	97
1.2 Dépenses d'Exploitation (hors location de vélos) / voyage	97
1.3 Dépenses d'Exploitation / habitant	97
1.4 Recettes commerciales / voyage	97
1.5 Recettes commerciales / kilomètre (y compris affrètements)	98
1.6 Recettes commerciales / habitant	98
1.7 Recettes de trafic / voyage	98
1.8 Recettes de trafic / kilomètre (y compris affrètements)	98
1.9 Recettes de trafic / habitant	99
1.10 Taux de couverture réseau	99
1.11 Voyages par habitant	99
1.12 Voyages par kilomètre	99
1.13 Offre de service par habitant	99
II. LA PRODUCTIVITÉ DES AGENTS	100
2.1 Nombre d'agents pour 1 000 habitants	100
2.2 Productivité des Hommes (NB Km Total/ Effectif total)	100
III. La Productivité des matériels	100
5^{ÈME} PARTIE : ANNEXES	101
ANNEXE 1 : BILAN DES ACTIVITÉS ANNEXES AU 31/12/2024	102
I. L'ACTIVITÉ « TOLERIE PEINTURE »	102
II. L'ACTIVITÉ « SERVICES OCCASIONNELS »	103
ANNEXE 2 : PARC AU 31/12/2024	105
ANNEXE 3 : DETAIL DE L'OFFRE KILOMÉTRIQUE PAR LIGNE	106
ANNEXE 4 : DETAIL DE LA FREQUENTATION PAR TITRE	107
ANNEXE 5 : IMMOBILISATIONS AU 31/12/2024	108
ANNEXE 6 : LISTE DES DÉPOSITAIRES	109
ANNEXE 7 : BILAN DU FESTIVAL DE LA BD 2024	110
I. FREQUENTATION DES NAVETTES BD	111
II. OPERATION TICKET BD A 0,5 € SUR LE RESEAU MOBIUS	112
III. FREQUENTATION SUR LE RESEAU MOBIUS	112

1^{ère} PARTIE : L'OFFRE DE SERVICE

LE RESEAU « MÖBIUS »

L'offre de service « Möbius », mise en place au 2 septembre 2019 a été réajustée à cinq reprises : au 23 septembre 2019, au 24 février 2020, au 7 juillet 2021, au 1^{er} septembre 2022, et au 1^{er} septembre 2023.

De nouvelles adaptations et créations ont de nouveau été opérées au 6 Mai 2024 et au 2 Septembre 2024.

Ces créations et adaptions mises en place sur 2024, ont porté sur :

- La création de la navette 100% gratuite et 100% électrique « Cœur d'Agglo » à titre expérimentale pour une durée de 18 mois à compter du 6 Mai 2024, composé de deux circuits :
 - o Navette 1 : boucle Alpha / Centre-Ville / Alpha
 - o Navette 2 : boucle Saint-Cybard / Centre-Ville / Saint-Cybard
- Le renforcement des 2 lignes BHNS A et B et de la ligne 3 le dimanche soir avec chacune un départ supplémentaire dans les 2 sens après 20h30.
- La prolongation du tracé de la ligne 1 avec l'ajout de 8 nouveaux arrêts jusqu'à la « zone Euratlantic » de Fléac.
- La Prolongation de l'itinéraire de la ligne 6 avec la création de 3 nouveaux arrêts jusqu'à Champniers. Suite au changement d'enseigne, l'arrêt "Géant Ouest" a été renommé "Auvent Ouest".
- Et la création ou la remise en service de 8 arrêts supplémentaires sur les services de Transport à la Demande :
 - o Zone 3 (Champniers/ Gong-Pontouvre / Balzac) : Réactivation de l'arrêt "Les Texiers"
 - o Zone 4 (Champniers / Brie) : Création d'un arrêt au niveau de La Rivière à Champniers
 - o Zone 6 (Magnac / Touvre) : Création d'un arrêt "Cézane" à Magnac, existant sur la ligne scolaire 57 et ajout de l'arrêt "Carrefour" en arrêt de rabattement.
 - o Zone 7 (Soyaux / Garat / Dirac / Vouzan / Sers / Bouëx) : Création de 3 arrêts à Dirac, un au niveau du lieu-dit "Les Ribondaines", un au niveau du lieu-dit "Maisons Blanches" et le dernier au niveau de l'École d'Art.
 - o Zone 8 (Nersac / Roulet / Claixa / Mouthiers / La Couronne / Plassac Rouffiac) : Création de deux arrêts, un au niveau du lieu-dit "Pondeville", et un autre au niveau du lieu-dit "Chez Thibeau".

La desserte du réseau est organisée autour des services suivants distincts mais complémentaires :

I. LES LIGNES BHNS

- 2 lignes BHNS traversent l'agglomération et desservent les communes de la Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême : Angoulême – Ruelle – Soyaux – La Couronne – L'Isle d'Espagnac – Saint Michel.
- Ce service représente un total de 31,1 kilomètres de lignes.

- Le samedi et les jours non scolaires, un service allégé est mis en place.

LIGNES	LONGUEUR	VITESSE COMMERCIALE	VITESSE COMMERCIALE
		2023	2024
A	18,5 KM	21,6 KM/h	21,60 KM/h
B	12,6 KM	19,4 KM/h	19,30 KM/h

II. LES LIGNES MAJEURES

- 10 lignes majeures traversent l'agglomération et desservent les communes de la Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême : Angoulême – Ruelle – Soyaux – La Couronne – Nersac – Linars – L'Isle d'Espagnac – Saint Yrieix – Puymoyen – Magnac – Gond-Pontouvre – Saint Michel – Fléac _ Champniers – Brie
- Le samedi et les jours non scolaires, un service allégé est mis en place.
- Ce service principal représente un total de 190,3 kilomètres de lignes.

LIGNE	LONGUEUR	VITESSE COMMERCIALE 2023	VITESSE COMMERCIALE 2024
1	18,3 KM	24,60 KM/h	24,40 KM/h
2 (Fusion des anciennes lignes 2 et 8)	25,7 KM	23,80 KM/h	23,90 KM/h
3	18,7 KM	21,80 KM/h	21,80 KM/h
4	12,4 KM	21,20 KM/h	21,30 KM/h
5	18,3 KM	23,20 KM/h	23,20 KM/h
6	15,8 KM	24,00 KM/h	24,60 KM/h
7	18,9 KM	24,00 KM/h	23,90 KM/h
9	24,7 KM	25,70 KM/h	25,70 KM/h
10 (*)	27,1 KM	27,0 KM/h	28,2 KM/h
EXPRESS	10,4	28,50 KM/h	28,50 KM/h

(*) Ligne exploitée dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public entre GrandAngoulême et le réseau Transdev.

III. LES LIGNES RELAIS

- 4 lignes dites relais permettent le rabattement sur les lignes BHNS et majeures du réseau « Möbius ». Elles desservent les zones les moins densément peuplées, les plus excentrées de l'agglomération ou difficilement accessibles avec des bus standards. Ce type de service, dit de proximité, permet d'assurer une desserte fine

du territoire dans une logique de rabattement vers des pôles d'attractivité desservis par les lignes « Majeures » du réseau Möbius.

- Ce service représente 54,8 kilomètres de lignes.
- Le samedi et les jours non scolaires, un service allégé est mis en place

LIGNE	LONGUEUR	VITESSE COMMERCIALE 2023	VITESSE COMMERCIALE 2024
20	10,2 KM	29,10 KM/h	29,10 KM/h
21	12,9 KM	31,60 KM/h	31,60 KM/h
22 (fusion des anciennes lignes 22 et 24)	25,3 KM	28,80 KM/h	28,80 KM/h
23	6,4 KM	33,30 KM/h	33,30 KM/h

IV - LES LIGNES SPECIFIQUES

- Il s'agit de la ligne Nautilus qui fonctionne uniquement sur les périodes de vacances scolaires.
- Ce service représente 8 kilomètres de lignes.

V - LES LIGNES DES DIMANCHES ET JOURS FERIES

- Les 2 lignes BHNS, ainsi que les lignes majeures 1, 2, 3, 4 et 7, desservent le réseau les dimanches et jours fériés sauf le 1er mai.
- Il s'agit d'un service allégé, spécifique aux dimanches et jours fériés.

VI - LES LIGNES STUDIBUS

- 2 lignes desservent les principales zones étudiantes, en partance de la gare, le dimanche soir pendant l'année scolaire, ou les jours fériés quand ceux-ci sont un lundi (hors 1er mai).
- Ce service représente 31,7 kilomètres de lignes.

VII - LES SERVICES AMENAGES SCOLAIRES :

- 28 lignes desservent les établissements scolaires (collèges et lycées) du GrandAngoulême. Elles sont également accessibles aux voyageurs autres que scolaires.

- Depuis le 1^{er} septembre 2021, la STGA exploite ces services en sous-traitance pour une réalisation en autocars.
- Ces lignes représentent un total de 297,8 kilomètres.

LIGNE	LONGUEUR	VITESSE COMMERCIALE 2023	VITESSE COMMERCIALE 2024
50	7,5 KM	22,40 KM/h	21,30 KM/h
51	5,5 KM	15,50 KM/h	15,50 KM/h
52	16,8 KM	25,50 KM/h	25,50 KM/h
53	11,1 KM	24,10 KM/h	24,10 KM/h
54	7,6 KM	25,10 KM/h	25,10 KM/h
55	17,0 KM	30,40 KM/h	30,40 KM/h
55A	13,5 KM	39,70 KM/h	39,70 KM/h
56	20,2 KM	22,30 KM/h	22,30 KM/h
57	12,2 KM	25,90 KM/h	24,00 KM/h
58	12,1 KM	26,60 KM/h	24,80 KM/h
59	6,1 KM	19,80 KM/h	20,10 KM/h
60	9,5 KM	25,50 KM/h	25,60 KM/h
61	10,2 KM	29,10 KM/h	29,10 KM/h
62	7,3 KM	20,80 KM/h	20,80 KM/h
63	6,5 KM	25,10 KM/h	24,90 KM/h
64	8,5 KM	26,80 KM/h	26,70 KM/h
65	6,3 KM	22,60 KM/h	22,50 KM/h
66	6,1 KM	20,10 KM/h	19,90 KM/h
67	11,9 KM	29,10 KM/h	29,10 KM/h
68	6,1 KM	26,90 KM/h	26,90 KM/h
69	9,5 KM	31,40 KM/h	31,40 KM/h
70	7,4 KM	22,00 KM/h	21,90 KM/h
71	13,2 KM	25,50 KM/h	25,60 KM/h
72	15,2 KM	29,30 KM/h	29,30 KM/h
74	16,1 KM	27,90 KM/h	27,90 KM/h
75	18,8 KM	27,70 KM/h	27,90 KM/h
81	9,9 KM	26,60 KM/h	26,60 KM/h
82	5,7 KM	25,90 KM/h	25,90 KM/h

VIII – LA NAVETTE « CŒUR D'AGGLO »

2 Navettes qui effectuent chacune un circuit en forme de boucle :

- Navette 1 : boucle Alpha / Centre-Ville / Alpha
- Navette 2 : boucle Saint-Cybard / Centre-Ville / Saint-Cybard

Ces deux navettes permettent de rejoindre gratuitement le plateau d'Angoulême en moins de 15 minutes, et leur durée n'excède pas 30 minutes pour un circuit complet. Il s'agit d'un service complémentaire au réseau de transport urbain avec 25 points d'arrêts stratégiquement répartis pour assurer une couverture optimale du territoire.

- Ces navettes circulent du lundi au samedi, de 7h à 19h, depuis le 6 Mai 2024 pour une durée expérimentale de 18 mois.
- Ces lignes représentent un total de 7,4 kilomètres.

LIGNE	LONGUEUR	VITESSE COMMERCIALE 2023	VITESSE COMMERCIALE 2024
Navette 1	3,2 KM	-	13,3 KM/h
Navette 2	4,2 KM	-	14,9 KM/h

IX - LE SERVICE URBAIN-INTERURBAIN

Les correspondances entre les différentes lignes urbaines et interurbaines s'effectuent au niveau de 4 pôles d'échanges : le pôle d'échange multimodal de la Gare SNCF, Gambetta/Franquin, Bouillaud/Hôtel de Ville et Cathédrale.

X- LE SERVICE TRANSPORT A LA DEMANDE

10.1 Le service public de Transport A la Demande classique

Ce service de transport à la demande (TAD) de type zonal, dit « de proximité », en connexion avec le reste du réseau, consiste à prendre en charge les voyageurs d'un point d'arrêt vers leurs correspondances ou du transport principal vers leur point d'arrivée.

Ce service de transport à la demande (TAD) vient compléter le réseau de bus sur les communes les plus éloignées du territoire.

Il s'agit d'un service public de transport à la demande dit « d'arrêt à arrêt » répartit en 11 zones :

Description
Zone de Proximité 1 : Fléac / Asnières-sur-Nouère / St Yrieix
Zone de Proximité 2 : Vindelle / Marsac
Zone de Proximité 3 : Balzac / Gond-Pontouvre / Champniers
Zone de Proximité 4 : Brie / Champniers
Zone de Proximité 5 : Champniers / Mornac
Zone de Proximité 6 : Touvre / Magnac
Zone de Proximité 7 : Soyaux / Garat / Dirac / Vouzan / Sers / Bouëx
Zone de Proximité 8 : La Couronne / Claix / Roullet St Estèphe / Mouthiers / Plassac Rouffiac
Zone de Proximité 9 : Voeuil et Gilget / Petit Gilget / La Couronne
Zone de Proximité 10 : Nersac / Trois Palis / Sireuil / Roullet St Estèphe
Zone de Proximité 11 : Trois Palis / Linars / St Saturnin

10.2 Le service public de Transport A la Demande Adapté (TAD Adapté)

Ce service a pour vocation de répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite qui, en raison de leur situation particulière, ne peuvent pas utiliser le réseau de bus classique. Il s'agit d'un service adapté et complémentaire au réseau de bus existant et aux différents services privés de mobilité actuellement organisés sur le territoire.

Il s'agit d'un service public de transport à la demande dit « d'arrêt à arrêt » c'est-à-dire que la prise en charge et la dépose se font aux points d'arrêts existants du réseau de bus « Möbius ». L'accès au service est toutefois limité à certains publics spécifiques qui, en raison de leur situation particulière, ne peuvent pas utiliser le réseau de bus classique. Dans ce cadre : les critères et les modalités d'accès au service (ayant-droits, accès temporaires) sont définis par une commission d'accès composé d'experts. L'accompagnement par un tiers à titre gratuit est possible.

Les services sur réservation sont assurés par des taxis en sous-traitance, et accessibles au même tarif et avec les mêmes titres que le reste du réseau.

10.3 Le service public de transport régulier réalisé en sous-traitance taxis

Ce service de transport, dit « de proximité », en connexion avec les lignes régulières, vient compléter le réseau de bus sur les communes les plus éloignées du territoire.

- Ce service représente 46,8 kilomètres de lignes.

Lignes	Zones / Description	Longueur
24	Fléac Nord et Asnières : connexion avec un arrêt d'une ligne régulière à « Fléac Sazaris »	11,5 km
25	Champniers : Liaisons des villages et du centre bourg à la zone économique de Fontanson et au terminus « Champniers Géant »	17 km
32	Claix et Roullet St-Estèphe : en liaison avec le pôle d'échanges de La Couronne	15,1 km
34	Desserte du Centre équestre de GrandAngoulême relié au Centre Universitaire (lignes A, 2 et 22)	3,2 km

- D'offrir un accès gratuit pour les abonnés et les utilisateurs occasionnels du réseau möbius
- D'offrir la mise à disposition d'un abri vélo

Ils sont accessibles 24h/24 - 7j/7 et sécurisés avec la fermeture des barrières. L'accès est gratuit pour les abonnés et utilisateurs occasionnels du réseau möbius, et payant pour les autres utilisateurs du parking. Seule exception, le P+R des 3 chênes qui est en accès libre.

Plan du réseau en vigueur au 31/12/2024.

XI- LE SERVICE EVENEMENTIEL

Il est destiné à assurer la desserte des manifestations majeures pour le compte de GrandAngoulême.

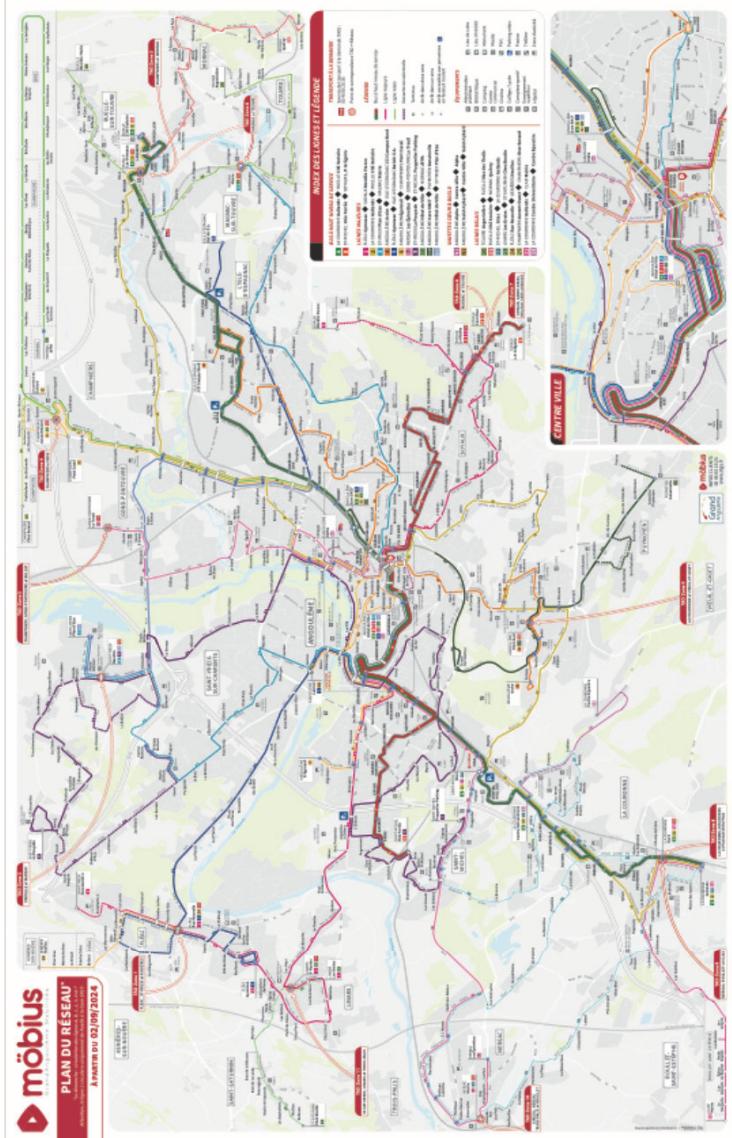
XII- LES PARKINGS RELAIS

Les parkings relais sont installés sur l'agglomération d'Angoulême, aux portes des zones de circulation dense. Ils sont au nombre de 4 :

LIGNES	ARRÊT	TYPE	LIEU	PLACES	REPÈRE
1 9	3 CHÈNES	Parking Relais	Rue de Basseau	42 (dont 1 PMR)	P_R 1
A 5	Parc Expo Carat ou Carat Parking	Parking Relais sécurisé	Parc Expo de Carat	174 (dont 4 PMR)	P_R 2
A 2 7 22	ST-MICHEL Girac	Parking Relais sécurisé	Rond Point de Girac	201 (dont 1 PMR)	P_R 3
A	Z.I.3. BASTIÉ	Parking Relais sécurisé	Av. du Maréchal Juin	96 (dont 2 PMR)	P_R 4

Avec pour objectif :

- De combiner facilement voiture et transport en commun
- D'apporter une solution de stationnement pratique, économique et sécurisée
- De représenter un gain de temps dans les déplacements



MÖBIUS « MON SERVICE VELO »

I. SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS

Le parc de vélos se compose de 896 vélos, dont 35 vélos classiques, 718 vélos à assistance électrique et 143 vélos à assistance électrique pliants.

S'agissant d'un service de location dit « humanisé », un accueil du public intéressé ou utilisateur du service est proposé à l'agence du Champs de Mars, avec une communication sur le service lui-même, mais aussi des informations et conseils sur le fonctionnement du vélo et son utilisation au quotidien (entretien, stationnement, circulation en ville...)

Depuis le 15/01/2018, l'agence est ouverte de 8h à 18h, sans interruption du lundi au vendredi et de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 le samedi et les vacances d'été. L'ensemble des prestations Möbius – Mon Service vélo, est assuré sur cette plage horaire.

Les nouveaux vélos loués répondent à la charte Möbius (couleurs, logos...) et sont équipés (hors vélos pliants) d'un panier avant et d'un porte bagage arrière, d'un rétroviseur, de systèmes antivol et d'éclairage, ainsi que d'un écarteur de danger.

Les utilisateurs peuvent également disposer d'accessoires complémentaires : casques, sacoches, sièges bébé, remorques....

Les vélos et accessoires sont loués dans un parfait état de fonctionnement et de propreté. A cet effet, chaque vélo fait l'objet d'une vérification complète (et d'un nettoyage ou de réparations le cas échéant) à chaque fin de location ou tous les 3 mois maximum.

En cas de problème sur un vélo en cours de location, l'utilisateur peut rapporter le vélo à l'agence qui réalisera alors les réparations nécessaires, voire le remplacement des pièces par des pièces identiques ou à défaut de qualité au moins égale à celles d'origine. Si les réparations ne relèvent pas d'une usure normale du vélo mais d'une cause imputable à l'utilisateur, elles pourront lui être facturées conformément aux tarifs affichés.

II. LES PARC'VELOS

Les deux parc vélos à accès réservé situés à la gare d'Angoulême visent à renforcer la politique d'intermodalité entre vélos et transports collectifs sur un site incontournable et prioritaire pour développer une telle politique trains, cars, bus...). Ce service est partie intégrante du système de transport.

Il s'agit d'un équipement couvert avec :

- une partie ouverte comprenant 12 places vélos et 10 places motos,
- une partie fermée (50 places pour les vélos, sur 2 niveaux).

Le local est réservé aux vélos, qu'ils soient classiques ou à assistance électrique mais l'autorisation de stationner ne constitue pas un contrat de dépôt, de gardiennage ou de surveillance.

Suite à des travaux effectués sur le mois de Janvier 2024, le parc vélos situé sur le parvis de la gare SNCF dispose désormais de 72 places sécurisées (soit 22 places sécurisées de plus).

L'ensemble de ce dispositif est accessible à toute heure pour l'utilisateur (7 jours/7 et 24h/24), librement pour la partie ouverte et au moyen d'une mobili'carte à activer pour la partie fermée (cet abonnement est gratuit).

La partie à accès réservé est accessible à tous sous réserve de disposer d'une mobili'carte spécifiquement activée pour le service parc vélos. L'accès est libre en sortie. Tout dysfonctionnement peut être signalé en appelant le numéro vert affiché à l'intérieur du parc vélos ou par mail à l'adresse parcvelos@stga.fr.

Les inscriptions peuvent être réalisées par Internet, à l'agence du Champs de Mars ou au centre bus. A compter de l'inscription, l'abonnement est effectif sous un délai de 2 jours ouvrés maximum.

2^{ÈME} PARTIE : PRÉSENTATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

COMPTES ANNUELS

I. PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE

Les comptes annuels transmis à GrandAngoulême sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). Les comptes annuels comprennent :

- Le compte de Résultat
- Le Bilan
- Les annexes fiscales

regroupés dans un seul document établi par notre Expert Comptable.

La STGA met en œuvre :

- une méthode permettant de conserver la mémoire de chaque opération (échange) réalisée par l'entreprise
- un moyen de preuve opposable à toute réclamation ou contestation
- un outil systématique de traitement de l'information chiffrée.

Pour PRINCIPALEMENT:

- connaître l'encaissement client et la dette fournisseur
- coordonner la trésorerie.
- maîtriser l'évolution du budget à travers son suivi mensuel

II. LE COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 Recettes

a. Présentation des recettes conservées par la STGA

EN k€ HT	2023		2024		Évolution
	Montant	%	Montant	%	
Remboursement accident	46	0,2%	28	0,1%	-39,1%
Produits financiers et autres	332	1,4%	345	1,4%	3,9%
Contrats	0	0,0%	0	0,0%	-
RECETTES CONNEXES	378	1,6%	373	1,5%	-1,3%
Produits divers	3	0,0%	5	0,0%	66,7%
Reprise sur provision	568	2,4%	365	1,4%	-35,7%
Produits exceptionnels	0	0,0%	10	0,0%	-
Produits sur exercice antérieur	8	0,0%	8	0,0%	-
Transfert de charges	421	1,8%	431	1,7%	2,4%
RECETTES DIVERSES	999	4,2%	816	3,2%	-18,3%
RECETTES TOTALES DU RÉSEAU	1 378	5,9%	1 191	4,7%	-13,6%
Contribution Financière GA	22 178	94,1%	24 304	95,3%	9,5%
RECETTES TOTALES	23 556	100,0%	25 495	100,0%	8,2%

Le total des recettes conservées par la STGA sur 2024 s'élève à 25 495 K€

- Recettes trafic et recettes annexes

Le Contrat d'Obligation de Service Public qui lie la STGA et GrandAngoulême depuis le 1er janvier 2018, prévoit que la STGA n'est plus propriétaire des recettes commerciales des ventes de titres, des recettes publicitaires, ainsi que des recettes issues des activités annexes.

Ces Recettes reversées à l'autorité Organisatrice sont issues du service délégué, la STGA est autorisée à les percevoir pour le compte de GrandAngoulême.

- Autres Recettes

En contrepartie, la contribution financière de GrandAngoulême à la STGA s'élève à 24 304 K€ sur 2024.

b. Présentation des recettes reversées à GrandAngoulême

En K€ HT	2023	2024	Evol
Recettes commerciales du réseau	3 905	3 898	-0,2%
Recettes activité location de vélos	208	229	10%
Publicité	60	60	-
Autres Produits	3	-23	-
TOTAL	4 176	4 164	-0,3%

Le total des recettes reversées par la STGA à GrandAngoulême au titre de l'activité 2024 s'élève à 4 164 K€, soit une diminution de -0,3% par rapport au total des recettes reversées au titre de l'activité 2023.

- Recettes du réseau

Bien que la fréquentation théorique soit en hausse de +3,6% sur 2024 (comparé à 2023), les recettes commerciales du réseau affichent une légère baisse par rapport à 2023. Ce constat s'explique d'une part par une fidélisation des clients :

- Les ventes de titres dépannages et de titres 10 voyages ont baissé respectivement de -5,9% et -5,4% (ce qui représente une baisse de recette de l'ordre – 77 000 €)
- Parallèlement les ventes d'abonnements ont augmenté, mais la principale augmentation concerne les abonnements solidarités 50% et 75%, dont l'impact financier n'est pas sans conséquences sur les recettes.

Et d'autre part, par les mesures mises en place à compter du 1^{er} juin 2023 avec l'évolution de la gamme tarifaire, avec notamment l'offre découverte (qui impacte les recettes d'établissement), les tarifs préférentiels pour les étudiants, ainsi que la gratuité pour les moins de 6 ans (contre 4 ans initialement) et les séniors de plus de 65 ans non imposables.

- Recettes de l'activité de location de vélos

Les recettes de l'activité de location de vélos ont évolué de +10% sur cet exercice 2024 en lien avec l'augmentation des tarifs appliquée sur 2023 et l'augmentation du parc.

2.2 Dépenses

	2023	%	2024(*)	%	Évolution
Carburant	2 529	10,7%	2 368	9,4%	-6,3%
Lubrifiant et pneus	273	1,2%	304	1,2%	11,4%
Pièces détachées	1 001	4,2%	991	3,9%	-1,0%
Variation de stock de marchandises	-55	-0,2%	-32	-0,1%	-41,8%
Autres achats	435	1,8%	637	2,5%	46,4%
ACHATS STOCKÉS ET AUTRES	4 184	17,7%	4 267	17,0%	2,0%
Affrétements	2 875	12,2%	3 206	12,6%	11,5%
Entretien et réparations	1 551	6,6%	1 395	5,5%	-10,1%
Assurances	486	2,1%	780	3,1%	60,5%
Promotion et information	276	1,2%	262	1,0%	-5,1%
Autres services extérieurs	1 166	4,9%	1 288	5,1%	119,2%
Provision pour risques et charges	156	0,7%	376	1,5%	10,4%
Impôts et taxes	432	1,8%	500	2,0%	15,7%
Charges de personnel	12 325	52,3%	13 183	51,8%	7,0%
Autres frais de gestion	10	0,0%	10	0,0%	-%
CHARGES D'EXPLOITATION	23 461	99,5%	25 269	99,3%	7,7%
Charges financières	17	0,1%	19	0,1%	11,7%
Charges exceptionnelles	3	0,0%	0	0,0%	-
Impôt sur les sociétés	0	0,0%	0	0,0%	-
CHARGES RÉSEAU	23 481	99,6%	25 288	99,4%	7,7%
Amortissements	103	0,4%	164	0,7%	59%
CHARGES TOTALES DU RESEAU	23 584	100,0%	25 452	100,0%	7,9%

(*) Cf Détail des dépenses d'exploitations rapprochées au prévisionnel 2023 en annexe 7.

Le total des charges pour 2024 s'élève à 25 452 K€.

- Charges d'exploitation

Le 1^{er} poste des dépenses reste le poste salaires et charges qui s'élève à 13 183 K€, en hausse de +7% sur 2024 comparé aux dépenses constatées sur 2023 sous l'effet de l'augmentation des effectifs et de la hausse de la valeur du point.

Le 2^{ème} poste des dépenses reste le carburant à hauteur de 2 368 K€. Sur 2024, les prix du pétrole ont été de l'ordre de 1,34 € le litre en moyenne sur l'année, contre 1,40€ le litre en 2023. L'évolution du poste carburant s'explique donc principalement par l'évolution de prix du carburant de l'ordre de -4% entre 2023 et 2024, ainsi que les kilomètres qui n'ont pu être réalisés en 2024 pour cause de sous-effectif.

Par ailleurs, les provisions et réserves ont été ajustées pour prendre en compte les risques et les engagements issus de l'activité de l'entreprise. En particulier :

- Au titre des risques, une provision pour remise en état des biens appartenant à GrandAngoulême (conformément à la Convention),
- Au titre des engagements, les provisions et réserves concernant les charges de personnel.

2.3 Résultat

	2023	2024
	Montant	Montant
RÉSULTAT (K€ HT)	-28	43

L'exercice 2024 affiche un résultat de 43 K€.

III. COMPTE D'EXPLOITATION ANALYTIQUE

Coûts d'exploitation	2023	2024
1 - Conduite	8 226 307,80 €	8 851 400,90 €
Coût global annuel du personnel de conduite		
- dont salaires bruts	5 850 880,42 €	6 226 885,61 €
- dont charges sociales patronales	1 926 583,65 €	2 149 532,13 €
- dont autres charges	448 843,73 €	474 983,16 €
2 - Roulage	4 768 373,88 €	4 673 039,00 €
Coût total du roulage		
- dont carburant	2 329 412,89 €	2 367 650,55 €
- dont électricité		6 519,94 €
- dont lubrifiants	95 394,78 €	118 181,01 €
- dont pneumatiques	178 007,76 €	186 309,66 €
- dont entretien	1 063 305,48 €	1 120 420,15 €
- dont lavage	149 568,08 €	142 037,88 €
- dont Main d'œuvre	750 684,89 €	731 919,81 €
3 - Sous-traitance	2 874 707,65 €	3 204 403,26 €
COUT GLOBAL DE LA SOUS-TRAITANCE (*)		
- dont sous traitance Lignes régulières	1 847 041,31 €	1 829 860,10 €
- dont sous traitance TAD	613 428,76 €	800 590,35 €
- dont sous traitance TAD-Adapté	414 237,58 €	573 952,81 €
4 - Communication / Marketing / Action commerciale	264 710,43 €	251 802,40 €
COUT TOTAL	264 710,43 €	251 802,40 €
5 - Frais généraux	7 450 268,94 €	8 471 660,06 €
Total des autres salaires et charges	3 347 972,64 €	3 599 789,46 €
- dont administratifs et encadrement	3 242 149,15 €	3 464 757,20 €
- dont autres frais de personnels	105 823,49 €	135 032,26 €
Personnel extérieur et honoraires	811 512,12 €	965 805,60 €
Assurances	485 532,99 €	780 014,24 €
Frais d'affranchissements / télécom / Internet / Radio	253 042,85 €	222 413,72 €
Location et entretien matériel	52 436,27 €	84 625,70 €
Système billettique	11 225,91 €	10 669,34 €
Consommations énergie: eau, électricité, gaz et bois (hors navettes)	238 350,34 €	192 548,76 €
Fourniture et Outillage	181 834,44 €	357 180,77 €
Fourniture Administrative et documentation	43 621,95 €	70 684,61 €
Entretien Autobus, Entretien et Maintenance Point arrêt	144 362,77 €	151 281,24 €
Contrats de maintenance	675 424,27 €	635 658,78 €
Dotation aux amortissements	103 307,29 €	164 433,02 €
Redevance d'utilisation des biens mis à disposition par l'AO	10 000,00 €	10 000,00 €
Impôts et taxes	432 074,49 €	500 092,15 €
Frais bancaires	16 846,17 €	18 722,58 €
Autres frais généraux	641 724,44 €	707 740,09 €
COUT TOTAL (somme des rubriques 1 à 5)	23 584 368,70 €	25 452 305,62 €

Recettes d'exploitation	2023	2024
1 - Recettes forfaitaires	1 378 239,90 €	1 191 204,93 €
Total engagement de recettes forfaitaires	1 378 239,90 €	1 191 204,93 €
- dont recettes commerciales clients*		
- dont recettes publicitaires*		
- dont recettes remboursement accident	46 389,63 €	28 026,77 €
- dont produits financiers et autres	332 482,61 €	347 280,06 €
- TICPE	368 687,21 €	378 030,67 €
- Reprises sur provision	567 751,08 €	364 782,71 €
- dont autres recettes (transfert de charges, produits de gestion courante, ...)	62 929,34 €	73 084,72 €
2 - Contribution financière forfaitaire	22 177 722,12 €	24 303 706,76 €
Contribution financière forfaitaire	22 177 722,12 €	24 303 706,76 €
TOTAL RECETTES (1 + 2)	23 555 962,02 €	25 494 911,69 €

(*) Les recettes commerciales et les recettes publicitaires sont intégralement reversées à l'AO et ne constituent de ce fait pas un engagement de recettes (cf. article n°39 du contrat OSP)

Résultat	-28 406,68 €	42 606,07 €
----------	--------------	-------------

IV. RAPPROCHEMENT DU RÉALISÉ PAR RAPPORT AU PRÉVISIONNEL 2024

En € HT	BP contractuel 2024 Indexé	Réalisé 2024	Écarts	Evol
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats				
Carburant	2 149 950	2 367 651	217 701	+10,13%
Lubrifiants	81 064	118 181	37 117	+45,79%
Pneumatique et rechapage	125 070	186 310	61 239	+48,96%
Pièces détachées et fournitures	964 307	990 615	26 308	+2,73%
Autres achats	568 123	636 578	68 454	+12,05%
	3 888 515	4 299 334	410 819	+10,56%
Services extérieurs				
Allogement	3 408 218	3 206 368	-201 851	-5,92%
Forfait	1 026 515	1 620 860	594 345	+49%
TAD TPIMR	620 281,44	620 550,00	268,56	+0,4%
Aménagement Divers	561 322,10	573 952,43	12 631	+2%
Entretien et maintenance	0	1 964	1 964	-
Assurance	1 406 074	1 395 400	-10 674	-1%
Promotion et information	458 179,49	780 018,24	321 839	+70%
	257 905,75	262 175,66	4 270	+2%
	5 530 378	5 643 957	113 580	+2%
Autres services extérieurs (Autres frais de gestion)				
Personnel extérieur et honoraires	449 694	965 806	516 111	+115%
Autres frais	389 308,89	322 496,82	-66 812	-17%
	839 003	1 288 302	449 299	+54%
Impôts et taxes				
Taxe foncière	3 011	1 605	-1 406	-47%
Autres taxes	15 171	31 450	16 279	+107%
Contribution Economique Territoriale	133 177	63 941	-69 236	-52%
Taxes sur rémunérations	407 173,90	403 096,05	-4 078	-1%
	558 532	500 092	-58 440	-10%
Charges de personnel				
frais de personnel	13 320 488	12 877 798	-442 690	-3%
Autres charges sur salaires (charges connexes)	299 382,20	300 312	5 929	+2%
	13 619 871	13 183 110	-436 761	-3%
Charges financières et exceptionnelles				
Redevance de mise à disposition	16 212,84	19 309,46	3 097	+19%
Amortissements	11 581	10 000	-1 581	-14%
	172 665	164 433	-8 232	-5%
Charges de Fonctionnement				
Aéas	24 636 758	25 108 538	471 780	0
Charges hors CEP	196 058		343 767	
RECETTES				
Achats	24 832 816	25 494 912		
TICPE	347 418	378 031	30 613	+9%
Indemnités assurances	34 742	28 027	-1 973	-19%
Remboursements OPCA	46 322	37 998	-2 002	-18%
Produits Financiers	11 581	133 279	123 279	+1051%
	440 063	577 335	197 335	+31%
Autres Recettes hors CEP - Compensations Moteurs&BVA et batteries vélos / reprises sur prov / Transferts de Charges	129 509	613 870		
Autres Recettes - reprise sur provision - transferts de charges - hors CEP		400 103		
Compensation Moteurs&BVA et batterie vélos + compensation à l'€-hors CEP	129 509	213 768		
Forfait de Charges	24 263 244	24 303 707	40 463	0%
RESULTAT	0	42 606		

Le rapprochement des dépenses réalisées au titre de l'exercice 2024, par rapport aux dépenses prévisionnelles contractuelles 2024 nous amène au constat suivant :

3.1 Achats

a. Poste Carburant

Sur 2024, les prix du pétrole ont été de l'ordre de 1,34 € le litre en moyenne sur l'année, contre un tarif budgétaire à 1€18 lors du réajustement du contrat en 2020. L'évolution du poste carburant s'explique donc principalement par l'évolution de prix du carburant de l'ordre de +13,6% entre 2023 et 2024, ainsi que par les kilomètres qui n'ont pas pu être réalisés en 2024 pour cause de sous-effectif. Ces kilomètres non réalisés s'élèvent à environ 40 000 km et viennent en diminution du montant du réalisé, ce qui explique l'évolution de +10,1% constatée sur ce poste en 2024 comparé au prévisionnel contractuel.

b. Postes Lubrifiants / Pneumatiques et rechapage

Les fortes évolutions constatées sur ces deux postes de respectivement 45,8% et 49% s'expliquent d'une part par les fortes évolutions de prix subies depuis quelques années (pour rappel, sur 2022 les prix ont augmenté de plus de 40%), mais également par le vieillissement du parc.

c. Pièces détachées et fournitures

Au constat précédent, s'ajoute d'autres dépenses supplémentaires.

Pour rappel, l'objectif du contrat d'obligation de service public est de garantir que les autobus ne dépassent pas un âge de 15 ans ou un kilométrage de 750 000 km, et que les minibus ne dépassent pas 10 ans ou 400 000 km.

Or, au 31 décembre 2024, 21 véhicules standards ont dépassé les 15 ans d'âge, et 4 minibus ont franchi la limite des 10 ans. Cette situation engendre des coûts supplémentaires de pièces détachées qui n'avaient pas été prévus contractuellement, car elle constitue une non-conformité par rapport aux exigences du contrat.

d. Autres achats

Sur 2024, l'augmentation de ce poste est essentiellement liée au renouvellement du parc tablettes.

3.2 Services Extérieurs

a. Affertements

La ligne budgétaire consacrée à la **sous-traitance des lignes régulières** fait apparaître une marge en raison d'une évolution des prix de sous-traitance qui n'a pas suivi la même tendance que celle de notre formule d'indexation. Cette situation découle de la dernière consultation lancée en 2023.

En revanche, Les services de **sous-traitance du Transport à la Demande Classique** et du **Transport à la Demande Adapté** sont conformes aux montants budgétés pour l'exercice 2024. Cette conformité résulte d'un réajustement budgétaire opéré dans le cadre du dernier avenant, prenant en compte la hausse structurelle des coûts observée depuis plusieurs années sur ces deux services.

L'augmentation des coûts s'explique principalement par deux facteurs :

- Une hausse significative de la demande : l'utilisation accrue de ces services entraîne mécaniquement une augmentation des coûts, renforcée par des évolutions régulières des périmètres d'offre.
- Une augmentation des tarifs de sous-traitance suite à la dernière consultation lancée en 2023. Depuis le 1er septembre 2023, les coûts unitaires ont progressé de +5 % pour le Transport à la Demande Classique, tandis qu'ils ont doublé pour le Transport à la Demande Adapté.

b. Entretien et maintenance

Au sein de cette analyse, ce poste apparaît conforme à la prévision.

c. Assurance

L'augmentation significative de ce poste par rapport au prévisionnel s'explique par la nécessité de provisionner, dès 2024, les indemnités de départ à la retraite, en anticipation des départs prévisionnels envisagés.

d. Promotion / Information

Ce poste apparaît conforme au prévisionnel.

3.7 Autres Services Extérieurs

Le dépassement observé sur ce poste budgétaire s'explique principalement par les coûts liés au recours à l'intérim, que la STGA a dû à nouveau engager en 2024 pour faire face à un problème persistant de sous-effectif en conduite. Ces dépenses se sont élevées à 750 000 € en 2024, un montant qui n'avait pas été anticipé à ce niveau dans le budget initial, ce qui justifie ce dépassement substantiel.

En effet, le recours à l'intérim pour la conduite avait été budgété sur la base de 5,6 équivalents temps complet (ETC), alors que le besoin réel s'est élevé à 12 ETC sur l'année 2024.

À cela s'ajoute un recours additionnel à de l'intérim pour couvrir les absences de longue durée pour raisons de santé, contribuant également à la hausse des dépenses sur ce poste.

3.4 Impôts et Taxes

La diminution de ce poste s'explique par une baisse de la **Contribution Économique Territoriale (CET)**, liée à la réduction de la **Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)** en vue de sa suppression (initialement prévue en 2025 puis reportée), conséquence directe des dispositions prévues par le **projet de loi de finances 2023 et confirmées par la loi de finance 2025**.

A cela s'ajoute une diminution de la taxe sur les rémunérations dû à un recours à de l'intérim pour compenser de sous-effectif de conduite et les absences maladie.

3.7 Charges de Personnel

En 2024, la STGA a de nouveau été confrontée à la problématique récurrente du sous-effectif en conduite, conséquence de départs imprévus et des difficultés persistantes de recrutement d'agents de conduite. Cette situation a nécessité un recours accru à l'intérim pour assurer la continuité du service.

Il est également important de noter que les charges de personnel 2024 n'intégraient pas les frais d'intérim engagés sur cet exercice.

3.7 Autres Dépenses de Fonctionnement

Les autres charges de fonctionnement, à savoir charges financières, redevance d'usages et amortissements sont conformes aux prévisions.

ETAT DU PATRIMOINE

Au 31/12/2005, les immobilisations présentes dans les comptes de la STGA ont été intégralement confiées au GrandAngoulême qui a pris en charge leur gestion à compter du 1^{er} janvier 2006.

Les immobilisations présentes dans les comptes au 31/12/2024 correspondent donc à l'ensemble des immobilisations acquises directement par la STGA depuis 2006. Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des immobilisations et leurs détails en annexe :

IMMOBILISATIONS STGA (1)

	MATÉRIEL ET MOBILIER	VEHICULES
2017(2)	231 760,32 €	28 811,45 €
2018	296 584,41 €	14 398,43 €
2019	133 800,95 €	14 104,91 €
2020	80 096,61 €	79 881,86
2021	82 076,59 €	-
2022	52 871,44 €	28 139,89 €
2023	85 819,70 €	-
2024	121 327,61€	70 521,00 €

(1) Cf détail des immobilisations STGA en annexe 5.

(2) Les immobilisations 2017 comprennent l'acquisition de 62 VAE du service mobili'cycle transférés à GrandAngoulême dans le cadre du protocole de fin de contrat.

Par ailleurs, le GrandAngoulême met à la disposition de la STGA :

- le Centre Bus et ses parkings,
- un parc de 115 véhicules (liste en annexe), et 896 vélos.
- des gros équipements :

➤ Équipements industriels :

- 2 cabines peinture (12 mètres et 9 mètres)

- 2 portiques de lavage
- 1 châssis jet
- 2 nettoyeurs haute pression
- 1 chariot élévateur
- 2 démontes pneus et une équilibreuse
- 2 ponts à fûts 2 vérins et 1 pont à fûts 4 vérins
- 2 ponts à colonnes (6 colonnes), 1 pont à colonnes (4 colonnes), 1 pont à colonnes (2 colonnes)

➤ Équipements informatiques

- girouettes et bandeaux lumineux
- système d'aide à l'exploitation,
- vidéoprotection,
- bornes d'information...

➤ Équipement des arrêts

- poteaux
- abribus

➤ Billettique (valideurs ...)

- un ensemble d'autres petits équipements nécessaires à l'exploitation

GrandAngoulême assure directement le financement de ces investissements et en est propriétaire. La STGA en assure l'entretien régulier.

3EME PARTIE : GAMME TARIFAIRES ET EVOLUTION DES RECETTES

En euros TTC

Tarifs commerciaux	
Tarifs au 6/12/19	Tarifs au 1/06/23

I. LES TARIFS

1.1 Les tarifs appliqués sur le réseau « Möbius »

A compter du 1^{er} juin 2023, la gamme tarifaire a fait l'objet des évolutions suivantes :

- Une hausse générale des tarifs de +10%
- La suppression des titres 30 voyages, Pass 48h, et Pass 7 jours glissants
- La suppression des abonnements +26 ans zen (mensuel, mensuel zen PA, Annuel), et +26 ans Annuel correspondance Réseau Régional.
- La gratuité des transports pour les moins de 6 ans (dans la limite de 3 enfants accompagnés)
- La création d'un abonnement étudiants / apprentis 18 /25 ans
- La gratuité pour les plus de 65 ans non imposables (création de la carte et abonnement 12 mois glissants)
- L'offre découverte : Cette offre concerne tous les âges et tous les profils. Elle s'adresse aux nouveaux clients et anciens clients n'ayant jamais souscrit d'abonnement, ou n'ayant pas souscrit d'abonnement depuis plus de 3 ans. Cette offre découverte a pour objectif de faire découvrir le réseau Möbius pendant un mois, gratuitement et sans engagements. Elle inclut la création gratuite de la carte support de l'abonnement. L'objectif de la gratuité de la carte est de lever le frein financier pour bénéficier du mois gratuit (pour rappel création de la carte = 8,8 €) et faciliter le recharge ultérieur.

Les tarifs en vigueur sur l'exercice 2024 sont les suivants :

A/ Tickets		
Ticket 1 Voyage	1,40	1,50
Ticket 3 Voyages	3,60	3,90
Ticket Journée / Pass 24h	3,60	3,90
Pass 48h	6,10	-
Pass 7 jours glissant	18,00	-
Ticket 10 Voyages	9,80	10,80
Ticket 10 Voyages solidarité	4,90	5,40
Ticket 30 Voyages	28,80	-
Ticket 30 Voyages corresp. (5)	0,00	-
Ticket 1 Voyage gpe de 2 à 5 voyageurs	3,50	3,90
Ticket 1 Voyage gpe de 6 à 10 voyageurs	4,90	5,40
Ticket Dépannage	1,80	2,00
Ticket événementiel journée (2)	0,00	0,00
Ticket événementiel 1 v FIBD	0,50	0,60
Ticket événementiel 1 v Journées Shopping	1,00	1,00
Ticket 1V correspondance réseau régional (1)	0,70	0,80

B/ Abonnements		
Abonnement "26 ans et +"		
- Mensuel	35,70	39,30
- Offre Découverte (8)	-	0,00
- Annuel	359,90	395,80
- Annuel 12 Mois PA	395,90	435,40
Abonnement "+26 ans" corresp.		
- Correspondance Mois (5)	17,80	19,60
- Correspondance Annuel (5)	179,90	-

En euros TTC	Tarifs au 6/12/19	Tarifs au 1/06/23
Abonnement "26 ans et +" Zen		
- Mensuel	19,60	-
- Annuel	197,90	-
- Annuel 12 Mois PA	217,70	-
Abonnement "26 ans et +" PDE		
- Mensuel	30,30	33,40
- Annuel	305,90	336,50
- Annuel 12 Mois PA	336,50	370,10
Abonnement "26 ans et +" Solidarité (4)		
- Mensuel "niveau 1"	17,80	19,60
- Mensuel "niveau 2"	8,90	9,80
Abonnement "65 ans et +"		
- Annuel Age d'Or	214,20	235,60
- Annuel Zen	107,10	117,80
- Annuel Gratuit (7)	-	0,00
Abonnement 18/25 ans		
- Mensuel	21,80	24,00
- Offre Découverte (8)	-	0,00
- Année scolaire 10 mois	197,00	215,80
- Année scolaire 10 mois PA	216,70	237,40
- Annuel 12 mois	220,60	241,70
- Annuel 12 mois PA	242,70	265,90
- Juillet / Août	30,60	-
Abonnement "18/25 ans" corresp. (5)		
- Correspondance Mois	10,90	12,00
- Correspondance Année non scolaire	110,30	120,90
- Année scolaire 10 mois corresp	0,00	0,00
Abonnement "18/25 ans et +" PDE		
- Mensuel	18,60	20,40
- Annuel 12 mois	187,50	205,50
- Annuel 12 mois PA	206,30	226,00

En euros TTC	Tarifs au 6/12/19	Tarifs au 1/06/23
Abonnement 18/25 ans Étudiants ou Apprentis		
- Mensuel	-	19,60
- Offre Découverte (8)	-	0,00
- Annuel	-	197,90
- Annuel PA	-	217,70
Abonnement "-18 ans"		
- Mensuel	16,10	17,70
- Offre Découverte (8)	-	0,00
- Année scolaire 10 mois	144,90	159,40
- Année scolaire 10 mois PA	159,30	175,30
- Année 12 mois	154,90	169,40
- Année 12 mois PA	170,30	186,30
Abonnement "-18 ans" corresp. (5)		
- Mois corresp réseau régional	8,00	8,90
- Année 12 mois/non scolaire corresp.	77,40	84,70
- Année scolaire 10 mois corresp.	0,00	0,00
Abt "-18 ans" Famille Nombreuse (3)		
- Mensuel (R30%)	11,20	12,40
- Année scolaire 10 mois (R30%)	101,40	111,60
- Année scolaire 10 mois (R30%) PA	111,50	122,70
- Année 12 mois	111,40	122,70
- Année 12 mois PA	122,50	135,00
Abonnement "- 18 ans" Solidarité (4)		
- Mensuel "niveau 1"	8,00	8,90
- Mensuel "niveau 2"	4,00	4,40
Abonnement "- 18 ans" Classe spécialisée"		
- Année scolaire 10 mois (6)	0,00	0,00

Notes

- (1) Voyageur occasionnel / sur présentation d'un titre unitaire validé dans les transports régionaux
 - (2) Voyages illimités sur une journée
 - (3) Les réductions familles nombreuses de 30% sont calculées sur la base des tarifs -18 ans mensuels
 - (4) Sur justificatif CCAS, sur conditions de ressources
 - (5) Titres permettant aux voyageurs interurbain de faire la correspondance sur le réseau urbain
 - (6) Eleves de CLIS, EREA,SEGPA
 - (7) Gratuité pour les plus de 65 ans non imposables
 - (8) L'offre découverte : Cette offre concerne tous les âges et tous les profils. Elle s'adresse aux nouveaux clients et anciens clients n'ayant jamais souscrit d'abonnement, ou n'ayant pas souscrit d'abonnement depuis plus de 3 ans.
- Frais de dossier : Ticket Sans Contact 0,10€ et Carte sans Contact 8€ et carte gratuite pour l'offre découverte

1.2 Les tarifs appliqués sur « möbius mon service vélo »

En euros TTC

Tarifs au 1er/01/18	Tarifs au 1/06/23
---------------------	-------------------

Tarifs pleins Vélos urbains classiques		
- 1 mois	10,00 €	11,00 €
- 3 mois	25,00 €	27,50 €
- 6 mois	45,00 €	49,50 €
Tarifs pleins Vélos à assistance électrique		
- 1 mois	30,00 €	33,00 €
- 3 mois	80,00 €	88,00 €
- 6 mois	150,00 €	165,00 €
Tarifs pleins Vélos Nano Electrique Pliable		
- 1 mois	30,00 €	33,00 €
- 3 mois	80,00 €	88,00 €
- 6 mois	150,00 €	165,00 €
Tarifs réduits* Vélos urbains classiques		
- 1 mois	8,50 €	9,40 €
- 3 mois	21,00 €	23,10 €
- 6 mois	38,00 €	41,80 €
Tarifs réduits* Vélos à assistance électrique		
- 1 mois	25,50 €	28,10 €
- 3 mois	68,00 €	74,80 €
- 6 mois	128,00 €	140,80 €
Tarifs réduits* Vélos Nano Elec Pliable		
- 1 mois	25,50 €	28,10 €
- 3 mois	68,00 €	74,80 €
- 6 mois	128,00 €	140,80 €

* tarif réduit (non cumulable) pour les détenteurs d'une mobil'carte, les étudiants, les salariés d'une entreprise ayant mis en place un PDE conventionné avec GA.

En euros TTC

	Tarifs au 6/12/19	Tarifs au 1/06/23
--	-------------------	-------------------

<u>Möbius mon service vélo / Tarifs de location des accessoires</u>		
Sacoches doubles		
- 1 mois	4,00 €	4,40 €
- 3 mois	7,00 €	7,70 €
- 6 mois	10,00 €	11,00 €
Remorques Enfants max 40kg		
- 1 mois	20,00 €	22,00 €
- 3 mois	55,00 €	60,50 €
- 6 mois	100,00 €	110,00 €
Sièges Bébé		
- 1 mois	5,00 €	5,50 €
- 3 mois	14,00 €	15,40 €
- 6 mois	27,00 €	29,70 €

<u>Möbius mon service vélo / Tarifs assurances</u>		
Assurances et Assistance VAE		
- 6 mois	30,00 €	33,00 €
Assurances Vélo classique		
- 6 mois	18,00 €	19,80 €

<u>Möbius mon service vélo / Autres tarifs applicables</u>		
Nettoyage		
- Nettoyage complet	23,00 €	25,30 €
- Nettoyage partiel	13,00 €	14,30 €
- Forfait logos	6,00 €	6,60 €
- Forfait peinture	200,00 €	220,00 €
- Pénalités de retard (par semaine de retard entamée)	15,00 €	16,50 €
Frais de recouvrement		
- Vélos	200,00 €	220,00 €
- VAE	700,00 €	770,00 €

1.3 Les tarifs solidarité

En 1996, GrandAngoulême a mis en place un tarif Solidarité, qui permet aux personnes en situation financière précaire de se déplacer de manière très économique.

Au 1er janvier 1999, la politique Solidarité Transport de GrandAngoulême a été très sérieusement renforcée avec la mise à disposition au sein des communes de Chèques Solidarité Transport dont le montant représente des réductions de 50 % ou 75 % sur le tarif mensuel « + de 26 ans » (39,3 €).

Depuis le 1^{er} juillet 2019, GrandAngoulême a décidé de poursuivre le renforcement de sa politique sociale en étendant le tarif Solidarité aux catégories d'âge « - de 18 ans » (17,7 €) et « 18/25 ans » (24,0 €), ainsi qu'au titre occasionnel de 10 voyages.

Les montants représentent des réductions de 50 % ou 75 % sur le coût des abonnements mensuels « - de 18 ans » et « 18/25 ans », ainsi qu'une réduction de 50% sur le montant du titre 10 voyages.

A noter également la politique solidarité de GrandAngoulême en faveur des séniors de plus de 65 ans non imposables qui peuvent également bénéficier d'un tarif préférentiel sur les abonnements « 65 ans et + Annuel » (235,6€) et « 65 ans et + Annuel zen » (117,8€). A compter du 1^{er} juin 2023 GrandAngoulême a renforcé sa politique solidarité en créant un titre gratuit pour les +65 ans non imposables.

1.4 Les tarifs préférentiels

Pour permettre l'accès à tous aux transports en commun, GrandAngoulême a choisi de mettre en place :

- une réduction tarifaire sur les abonnements « -18 ans » de 30% pour les familles nombreuses,
- des tarifs particuliers gratuits ou préférentiels pour les personnes âgées de +65 ans fonction de leur niveau de revenu,
- des tarifs particuliers préférentiels pour les « - 18 ans » et les « 18/25 ans » avec une réduction supplémentaire appliquée pour les 18/25 ans ayant le statut d'apprentis ou d'étudiants,
- la gratuité pour les enfants de moins de 6 ans.

II. LES RECETTES TARIFAIRES

2.1 Évolution des recettes en € HT

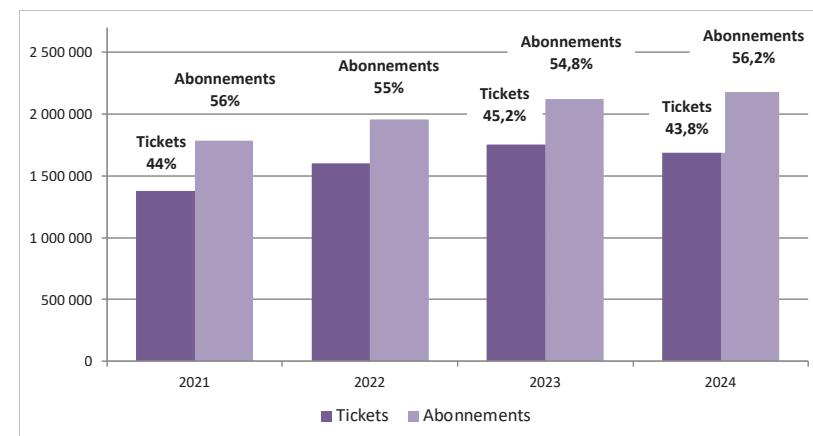
	2023	2024	Évolution
1 Voyage	200 986	208 402	3,7%
Dépannage	668 947	629 182	-5,9%
3 Voyages	71 786	80 117	11,6%
Titres Pass 24h	27 542	37 745	37,0%
Titres Pass 48h	1 303	0	-100,0%
Titres Pass 7 Jours	3 325	0	-100,0%
Groupe 2-5 voyageurs	14 003	17 018	21,5%
10 Voyages	698 462	660 991	-5,4%
10 Voyages solidarité	1 527	1 213	-20,6%
30 Voyages	10 499	0	-100,0%
Groupe 6-10 voyageurs	16 929	20 981	23,9%
Évènementiels	31 010	33 145	6,9%
Remises et Autres	3 876	9 558	146,6%
26 ans et +	545 822	557 054	2,1%
PDE	58 030	63 826	10,0%
18/25	305 501	315 007	3,1%
- 18 ans	949 444	963 077	1,4%
Solidarité (*)	244 910	275 847	12,6%
65 ans et +	6 494	0	-100,0%
65 ans et + Zen	11 878	0	-100,0%
Frais établissement	33 158	25 201	-24,0%
Total	3 905 431	3 898 364	-0,2%

(*) zoom sur les « solidarités »	2023	2024	Évolution
Abt solidarité +26 ans 50%	69 950	81 063	23,6%
Abt-18 ans solidarité 50%	19 613	22 590	40,7%
Abt 18/25 solidarité 50%	10 871	13 625	29,1%
Abt solidarité 75%	102 302	111 061	9,1%
Abt -18 ans solidarité 75%	25 280	28 800	2,4%
Abt 18/25 solidarité 75%	16 894	18 698	2,7%
Total « solidarité »	244 910	275 837	12,6%

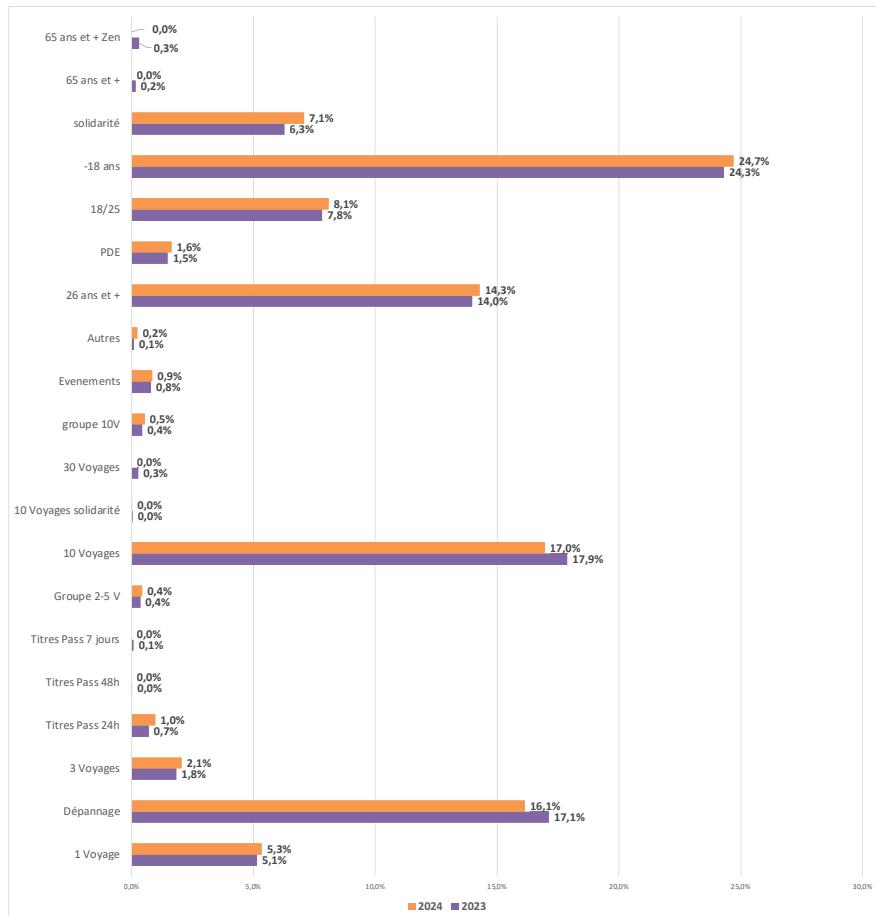
Sur 2024, les recettes commerciales affichent une légère baisse de -0,2% en lien la fidélisation des clients, dont une grande partie s'est reportée sur des abonnements solidarités qui affichent des recettes en hausse de +12,6% par rapport à 2023. La diminution des recettes commerciales s'explique également par les mesures mises en place depuis le 1^{er} juin 2023 avec l'évolution de la gamme tarifaire et notamment l'offre découverte, les tarifs préférentiels pour les étudiants, ainsi que la gratuité pour les moins de 6 ans (contre 4 ans initialement) et les séniors de plus de 65 ans non imposables.

2.2 Répartition des recettes tarifaires 2024

PART DANS LES RECETTES DES TYPES DE TITRES



REPARTITION DES RECETTES PAR TITRE



4ÈME PARTIE : DONNÉES PHYSIQUES ET TECHNIQUES

DONNÉES PHYSIQUES 2024

I- L'OFFRE DE SERVICE

	2023	2024	Evol.
Km STGA	4 991 678	5 067 941	1,5%
Km affrétés	701 516	720 895	2,8%
Km affrétés « TAD »	117 085	147 566	26,0%
Km affrétés « TAD Adapté »	157 741	153 568	-2,6%
Km affrétés « TAD Lignes régulières »	31 320	79 752	154,6
Km Bus Totaux	5 693 194	5 788 836	1,7%

La production de la STGA s'est élevée à 5 067 941 kilomètres en 2024, cette évolution est la conséquence des évolutions d'offres de service mises en place à la rentrée de septembre 2024, ainsi que de la création de la navette gratuite, 100% électrique, « Cœur d'Agglo » mise en place à compter du 6 Mai 2024.

Parallèlement, les offres de service sur le Transport à la Demande (TAD) et le Transport à la Demande adapté aux personnes à mobilité réduite (TAD-Adapté) affichent respectivement des évolutions de leur utilisation de +26% et -2,6%. L'engouement toujours aussi important sur le service TAD s'explique en partie par la création régulière de nouveaux arrêts qui le rende plus attractif. La baisse constatée sur le service TAD-Adapté, s'explique par l'arrêt de la desserte des ESAT à compter du 1^{er} septembre 2023, GrandAngoulême ayant confié ce service à Mouibus à compter de cette date.

On notera également la création expérimentale de 4 lignes régulières de transport réalisées en sous-traitance taxis à compter de septembre 2023 qui ont généré 79 752 kilomètres sur 2024 en raison de l'effet année pleine.

(Détail de l'offre kilométrique par ligne en annexe 3)

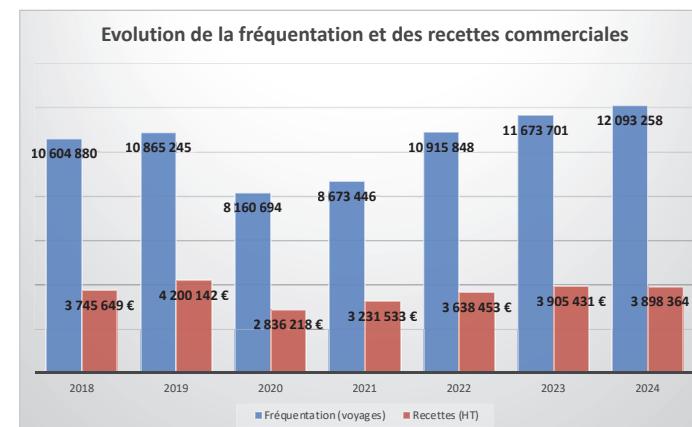
II- La Fréquentation

Au cumul à fin Décembre 2024, la fréquentation théorique affiche une hausse de l'ordre de +3,6% par rapport au cumul à fin décembre 2023, en lien avec l'augmentation des ventes d'abonnements.

	2023	2024	Evol.
Abonnements commerciaux	144 730	149 467	+ 3,3%
Abonnements totaux	164 225	182 627	+ 11,2%
Tickets (hors tickets de groupe)	1 462 445	1 352 665	-7,5%
Tickets totaux	1 498 435	1 395 995	-6,8%
Voyages Totaux	11 673 701	12 093 258	+3,6%

Les ventes d'abonnements ont augmenté de +11,2%. Cette évolution s'explique d'une part par une évolution générale des ventes d'abonnements commerciaux de +3,3% et d'autre part par la gratuité accordée aux + de 65 ans non imposables qui ont doublé les abonnements de + de 65 ans.

Parallèlement, les ventes de titres occasionnels sont impactées à la baisse de -6,8% par rapport à l'exercice 2023. (Détail de la fréquentation par titre en annexe 4)



III. LE SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS

Le bilan du service de Location de vélos à fin décembre 2024 fait apparaître les résultats suivants :

3.1 L'activité

Sur l'exercice 2024, suite à l'acquisition de 140 vélos par GrandAngoulême, le parc a été augmenté à 896 vélos, et 44 vélos ont été renouvelés pour le maintien de la qualité du service et de la maîtrise des coûts.

- État du parc à fin décembre 2024 :

	2023	2024	Évolution	%
VAE 28' Ecardan	106	85	-21	-20%
VAE 26' E color	546	633	87	16%
VAE pliants	113	143	30	27%
Vélos classiques	35	35	-	-
Total	800	896	96	12%

- A fin décembre 2024, aucune personne n'était en liste d'attente
- 20 vélos classiques, 49 VAE 26', et 5 VAE 28' étaient disponibles
- 8 VAE, et 1 bicyclette restent en réserve
- 34 vélos sont déclarés volés
- A fin Décembre 2024, l'âge moyen du parc vélos est le suivant :

	2022	2023	2024	Évolution sur 1 an	%
VAE 28' Ecardan	7,1 ans	7,3 ans	5,6 ans	-1,7 ans	-23,3%
VAE 26' E color	3,3 ans	3,4 ans	4,0 ans	0,1 an	3,0%
VAE pliants	3,4 ans	3,8 ans	4,0 ans	0,2 an	5,3%
Vélos classiques	6,2 ans	7,2 ans	8,2 ans	1 an	13,8%
Age moyen	4,4 ans	4,2 ans	4,3 ans	0,1 an	2,4%

- Taux de location moyen sur l'année 2024 :

Le taux de location du parc vélos constaté en moyenne sur l'année 2024 est de 95% (contre 96,7 % en 2023).

Le service de location de vélos compte en moyenne sur l'année 804 utilisateurs. En hausse par rapport à l'exercice 2023 qui comptabilisait en moyenne 734 utilisateurs.

- Répartition des utilisateurs

2 905 contrats représentant 9 522 mois de location ont été vendus sur l'exercice 2024, contre 2 519 contrats représentant 8 864 mois de location sur l'exercice 2023. Soit une évolution du nombre de mois de location vendus de +7,4%.

Ces contrats se répartissent de la manière suivante :

• Par durée de location

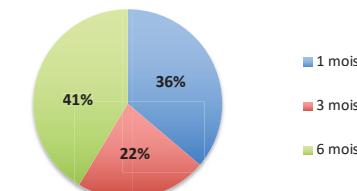
	1 Mois	3 Mois	6 Mois	Total
2023	911	565	1 046	2 519
2024	1 218	606	1 081	2 905

Jusqu'en 2022, la tendance était la suivante : la majorité des contrats souscrits étaient des contrats d'un mois suivi de souscriptions de contrats de 6 mois.

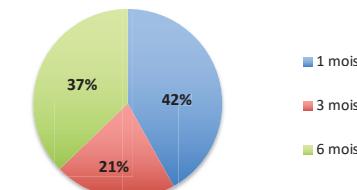
A compter de 2023, la tendance s'est inversée, la majorité des contrats souscrits étaient des contrats de 6 mois suivi d'une souscription de contrats de 1 mois.

Sur 2024, la majorité des contrats souscrits sont de nouveau des contrats d'un mois, suivi des contrats de 6 mois.

Répartition des contrats par durée de location sur 2023



Répartition des contrats par durée de location sur 2024



- Par tarif appliqué

	Public	Réduit
2023	1 733	786
2024	1 871	1 034

Même constatations que sur les exercices précédents, la majorité, soit 64,4% des contrats sont des contrats souscrits plein tarif.

- Répartition par commune

La majorité des contrats souscrits (61%) concerne des résidents de la commune d'Angoulême.

Communes	% de vélos loués selon la commune de résidence
ANGOULEME	61,0%
BALZAC	0,3%
BRIE	0,0%
CHAMPNIER	0,9%
CLAIX	0,1%
DIGNAC	0,7%
FLEAC	1,5%
GARAT	0,9%
GOND PONTOUVRE	4,7%
L'ISLE D'ESPAGNAC	4,0%
LA COURONNE	2,3%
LINARS	0,5%
MAGNAC SUR TOUVRE	1,2%
MORNAC	0,4%
NERSAC	0,7%
PUYMOYEN	1,4%
ROUILLET ST ESTEPHE	2,3%
RUELLE SUR TOUVRE	2,2%
ROUILLAC	0,2%
SAINT-MICHEL	1,1%
SAINT-SATURNIN	1,3%
SAINTE-YREIX SUR CHARENTE	4,3%
SOYAUX	4,7%
TORSAC	0,2%
TOUVRE	0,3%
VOEUIL ET GIGET	0,0%
VOULGEZAC	0,3%
autre commune GA	1,5%
commune hors GA	0,8%

3.2 Compte d'exploitation (En € HT)

Coûts d'exploitation	2023	2024
1 - Communication / Marketing / Action commerciale	9 786,52 €	9 423,34 €
COUT TOTAL	9 786,52 €	9 423,34 €
2 - Frais généraux	192 412,14 €	200 884,50 €
Total des autres salaires et charges	89 265,76 €	119 544,31 €
- dont administratifs et encadrement	85 002,62 €	113 262,26 €
- dont autres frais de personnels	4 263,14 €	6 282,05 €
Personnel extérieur et honoraires	22 523,74 €	15 199,97 €
Assurances	7 504,15 €	0,00 €
Frais d'affranchissements / téléphone / Internet	1 632,43 €	1 752,61 €
Fourniture et Outils	45 336,61 €	33 912,50 €
Fourniture Administrative et documentation	81,59 €	274,72 €
Contrats de maintenance	1 608,00 €	1 243,00 €
Dotation aux amortissements (*)		
Impôts et taxes	2 117,04 €	3 361,23 €
Frais bancaires	124,69 €	178,09 €
Autres frais généraux	22 218,14 €	25 418,06 €
COUT TOTAL (somme des rubriques 1 à 2)	202 198,66 €	210 307,84 €

Recettes d'exploitation	2023	2024
1 - Recettes Commerciales	207 502,00 €	229 138,69 €
Recettes voyageurs	207 502,00 €	229 138,69 €
TOTAL RECETTES	207 502,00 €	229 138,69 €

Résultat	2023	2024
5 303,34 €	18 830,85 €	

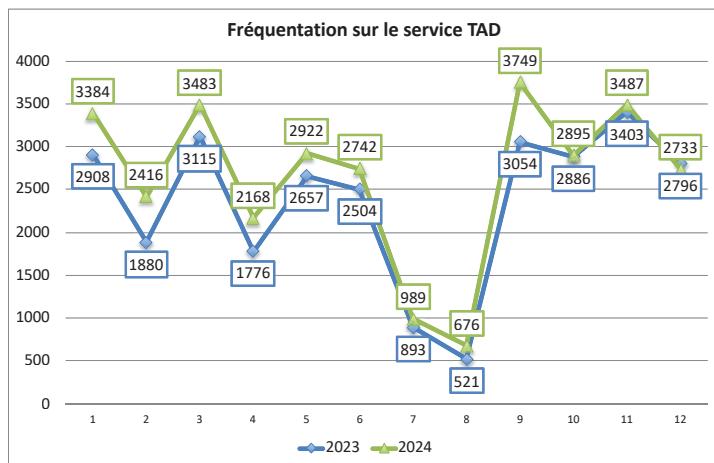
Le compte d'exploitation de l'activité de location de vélos pour 2024 fait apparaître un résultat positif de l'ordre de 19 000 € HT.

Pour l'année 2024, cette activité a générée 229 K€ de recettes de location reversées à GrandAngoulême, pour un coût de 210 K€.

L'acquisition du matériel étant de la responsabilité de GrandAngoulême, le compte d'exploitation ci-dessus est présenté avec un coût de fonctionnement hors amortissements.

IV. L'ACTIVITÉ TAD

4.1 Les réservations

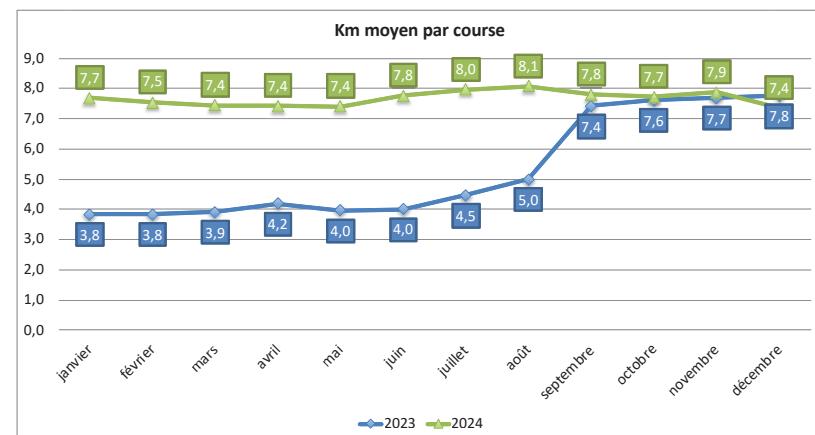
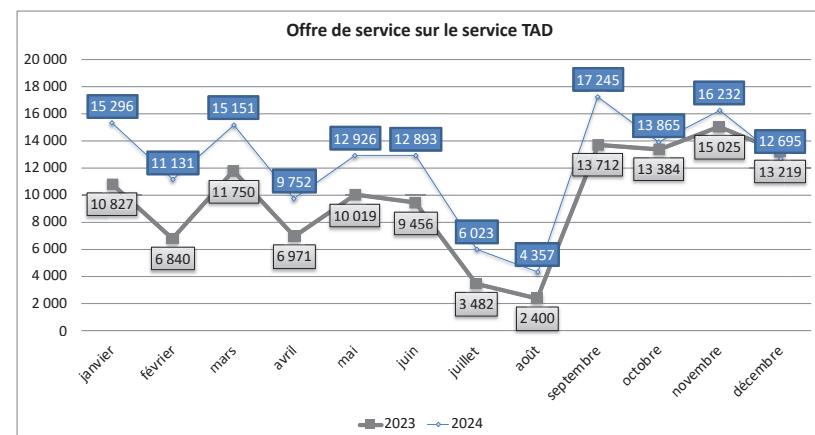


Zones	Nombre de réservation sur 2022	Nombre de réservation sur 2023	Nombre de réservation sur 2024	Evolution 24/23	
				valeur	%
Zone 1	1 936	2 121	3 384	1 263	60%
Zone 2	674	908	2 416	1 508	166%
Zone 3	1 876	1 553	3 483	1 930	124%
Zone 4	1 265	1 540	2 168	628	41%
Zone 5	1 263	2 410	2 922	512	21%
Zone 6	1 211	1 947	2 742	795	41%
Zone 7	3 262	4 719	989	-3 730	-79%
zone 8 La Couronne Mouthiers	2 357	4 361	676	-3 685	-84%
Zone 8 Roullet / Clax	4 427	3 637	3 749	112	3%
Zone 9	1 159	2 105	2 895	790	38%
Zone 10	2 442	1 727	3 487	1 760	102%
Zone 11	1 610	1 365	2 733	1 368	100%
	23 482	28 393	31 644	3 251	11%

L'évolution des réservations par mois constatée sur l'année 2024 par rapport au nombre de réservations par mois constatée sur l'année 2023 fait apparaître une nouvelle augmentation de l'utilisation du service de l'ordre de +11%, pour rappel l'évolution constatée sur l'année 2023 était de +21%, et celle constatée sur 2022 était de +48%.

Nous noterons également que ce service en constante augmentation depuis plusieurs années a fait l'objet d'une nouvelle évolution à la rentrée de septembre 2024 avec la création de 8 nouveaux arrêts de prise en charge.

4.2 L'offre de Service



Sur 2023, le kilométrage moyen s'élevait à 5,3 km, comprenant un kilométrage moyen de 7,6 km sur les 4 derniers mois. Sur 2024, le kilométrage moyen d'une course s'élève à 7,7 km.

Depuis l'évolution de l'offre de service TAD en septembre 2023, nous sommes sur la réalisation d'un kilométrage moyen d'une course en hausse. Sur cet exercice 2024, le kilométrage moyen d'une course à fortement augmenté, puisqu'il a évolué de +45,3% par rapport au kilométrage moyen constaté sur l'exercice 2023.

4.3 Compte d'exploitation (En € HT)

Coûts d'exploitation	2023	2024
1 - Sous-traitance	613 428,76 €	800 590,35 €
COUT GLOBAL DE LA SOUS-TRAITANCE (*)	613 428,76 €	800 590,35 €
- dont sous traitance TAD	613 428,76 €	800 590,35 €
2 - Communication / Marketing / Action commerciale	4 295,91 €	5 030,75 €
COUT TOTAL	4 295,91 €	5 030,75 €
3 - Frais généraux	73 404,83 €	74 585,60 €
Total des autres salaires et charges	35 761,28 €	26 713,88 €
- dont administratifs et encadrement	34 090,79 €	24 773,05 €
- dont autres frais de personnels	1 670,49 €	1 940,83 €
Personnel extérieur et honoraires	5 878,83 €	15 287,75 €
Frais d'affranchissements / télécom / Internet / Radio	722,03 €	585,00 €
Consommations énergie: eau, électricité, gaz et bois (hors navettes)	776,98 €	609,38 €
Fourniture et Outils	370,79 €	1 004,96 €
Fourniture Administrative et documentation	1 710,03 €	772,40 €
Entretien Abribus, Entretien et Maintenance Point arrêt	1 239,04 €	1 505,94 €
Contrats de maintenance	24 717,60 €	26 119,44 €
Impôts et taxes	932,37 €	1 118,32 €
Frais bancaires	54,92 €	59,25 €
Autres frais généraux	1 240,97 €	809,47 €
COUT TOTAL (somme des rubriques 1 à 3)	691 129,50 €	880 206,70 €
Recettes d'exploitation	2023	2024
1 - Recettes Commerciales théoriques	9 369,69 €	10 126,08 €
Recettes voyageurs	9 369,69 €	10 126,08 €
TOTAL RECETTES	9 369,69 €	10 126,08 €
Résultat	-681 759,81 €	-870 080,62 €

Sur l'année 2024, cette activité a générée environ 10 K€ de recettes commerciales reversées à GrandAngoulême, et 880 K€ de dépenses.

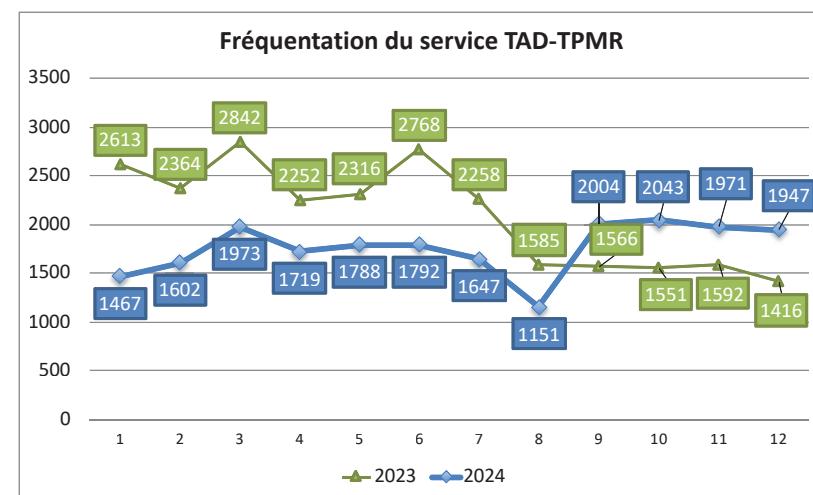
L'activité TAD affiche un déficit de -870 K€ sur l'exercice 2024.

V. L'ACTIVITÉ TAD-ADAPTÉ

Le service public de transport à la demande des Personnes à Mobilité Réduite, ou en situation de handicap, est une composante du dispositif global de transports publics de GrandAngoulême qui a été lancée le 2 mai 2016.

Ce service a pour vocation de répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite qui, en raison de leur situation particulière, ne peuvent pas utiliser le réseau de bus classique. Il s'agit d'un service adapté et complémentaire au réseau de bus existant et aux différents services privés de mobilité actuellement organisés sur le territoire.

5.1 Les réservations

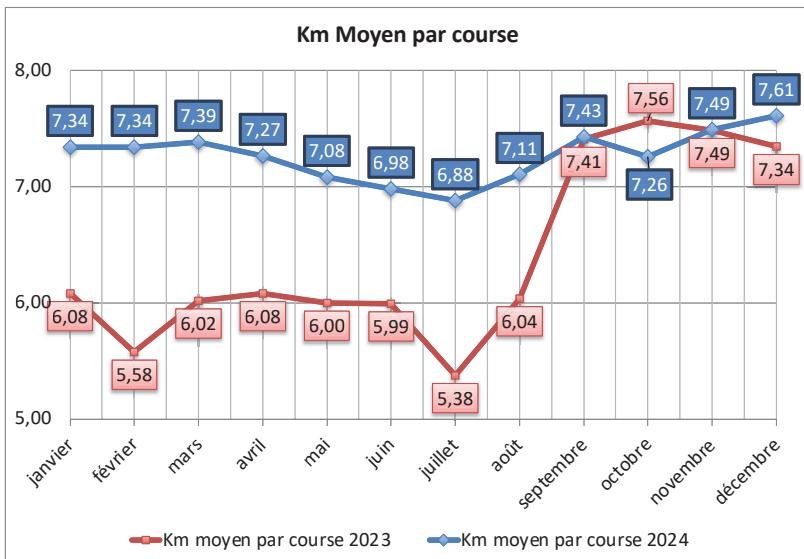


L'évolution des réservations par mois constatée sur l'année 2024 par rapport à 2023 fait état d'une augmentation de l'utilisation du service à compter du mois de septembre 2024.

Au global sur l'exercice 2024, l'utilisation du service affiche une baisse de -16% par rapport à son utilisation en 2023. Cette diminution s'explique par l'arrêt de la desserte des ESAT à compter du 1^{er} septembre 2023, GrandAngoulême ayant confié ce service à Mouvibus à compter de cette date.

Cependant, sur le dernier trimestre 2024, la fréquentation affiche une augmentation substantielle de +30%, qui se poursuit sur les premiers mois de l'année 2025.

5.2 L'offre de service



Sur 2023, le kilométrage moyen d'une course s'élevait à 6,4 km, sur 2024, il s'élève en moyenne à 7,3. Nous constatons donc une hausse du kilométrage moyen de +14% entre 2023 et 2024.

5.3 Compte d'exploitation (En € HT)

Coûts d'exploitation	2023	2024
3 - Sous-traitance	414 237,58 €	573 952,81 €
COUT GLOBAL DE LA SOUS-TRAITANCE (*)	414 237,58 €	573 952,81 €
- dont sous traitance TAD-ADAPTE	414 237,58 €	573 952,81 €
4 - Communication / Marketing / Action commerciale	5 787,56 €	5 235,34 €
COUT TOTAL	5 787,56 €	5 235,34 €
5 - Frais généraux	114 347,36 €	109 790,86 €
Total des autres salaires et charges	69 418,96 €	51 856,36 €
- dont administratifs et encadrement	66 176,23 €	48 088,86 €
- dont autres frais de personnels	3 242,72 €	3 767,50 €
Personnel extérieur et honoraires	11 641,84 €	30 045,85 €
Frais d'affranchissements / télécom / Internet / Radio	1 401,58 €	1 135,59 €
Consommations énergie: eau, électricité, gaz et bois (hors navettes)	1 508,26 €	1 182,91 €
Fourniture et Outilsages	745,55 €	1 912,99 €
Fourniture Administrative et documentation	1 765,58 €	813,20 €
Entretien Abribus, Entretien et Maintenance Point arrêt	1 669,26 €	1 567,19 €
Contrats de maintenance	21 870,90 €	17 419,56 €
Impôts et taxes	1 809,90 €	2 170,86 €
Frais bancaires	106,60 €	115,02 €
Autres frais généraux	2 408,94 €	1 571,32 €
COUT TOTAL (somme des rubriques 1 à 5)	534 372,50 €	688 979,00 €

Recettes d'exploitation	2023	2024
1 - Recettes Commerciales	8 290,59 €	6 753,28 €
Recettes voyageurs	8 290,59 €	6 753,28 €
TOTAL RECETTES	8 290,59 €	6 753,28 €

Résultat	2023	2024
Résultat	-526 081,91 €	-682 225,72 €

Sur l'année 2024, cette activité a générée 7 K€ de recettes commerciales reversées à GrandAngoulême, et 689 K€ de dépenses.

L'activité TAD Adapté affiche un déficit de -682 K€ sur l'exercice 2024.

VI. L'ACTIVITE « PARC VELOS »

La Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême a confié à la STGA la gestion de deux parcs vélos à accès réservé et couvert.

Le premier situé sur le **parvis de la gare SNCF** dispose désormais de 72 places sécurisées (soit 22 places supplémentaires) suite à des travaux d'agrandissements effectués sur le mois de Janvier 2024.

Le second à proximité de la **médiathèque L'Alpha** compte 18 places sécurisées.

6.1 Entretien et réparation

Sur l'exercice 2024, ce dispositif a fait l'objet d'une intervention suite à un problème de connexion d'ouverture de porte à distance par le Poste Central de la STGA.

6.2 Utilisation du Service

- 230 usagers ont été inscrits au service sur 2024 (composés de 44 abonnés mensuels et 194 abonnés annuels) contre 225 usagers inscrits en 2023 (composés de 51 abonnés mensuels et 174 abonnés annuels) et 181 inscrits au service sur 2022 (composé de 59 abonnés mensuels et 122 abonnés annuels). Sur les 3 dernières années, le nombre d'abonnés mensuels diminue au profit des abonnés annuels.
- 5 614 ouvertures de portes ont été comptabilisées au cumul à fin décembre 2024 (3 713 validations comptabilisées pour le Parc Vélo de la Gare et 1 884 validations comptabilisées pour le Parc Vélo de l'Alpha), contre 3 773 ouvertures de porte comptabilisées au cumul à fin décembre 2023 (2 532 validations comptabilisées pour le Parc Vélo de la Gare et 1 241 validations comptabilisées pour le Parc Vélo de l'Alpha), et 3 171 au cumul à fin décembre 2022 (2 268 validations comptabilisées pour le Parc Vélo de la Gare et 903 validations comptabilisées pour le Parc Vélo de l'Alpha).

Sur l'exercice 2024, le coût de fonctionnement de ce dispositif est estimé à 1 700 € HT.

MOYENS HUMAINS

Afin d'offrir une prestation de qualité à ses voyageurs, la STGA est organisée en plusieurs services.

I. ORGANISATION DE LA STGA

1.1 Organigramme (264 personnes – yc CDD) au 31/12/2024



1.2 Le rôle de chaque service

Le Service du Mouvement met en œuvre l'offre de transport.

Sur l'année 2023, le service a été réorganisé en 3 pôles aux fonctions distinctes :

1/ Le Pôle Réalisation du Service :

Ce pôle assure plusieurs fonctions :

- la réalisation du service, l'accueil des clients dans les bus et la vente des tickets
- le contrôle de la billetterie,
- le suivi quotidien de la bonne exécution du service (surveillance au Poste Central, suivi de la charge des véhicules et des conditions de circulation)
- la création des horaires (graphique) et des services bus (habillage),
- l'organisation du planning des conducteurs.

2/ Le Pôle Appui Soutien:

Ce pôle est la réponse de l'entreprise pour aider les collègues conducteurs ainsi que nos voyageurs par rapport aux incidents de toute nature qu'ils peuvent rencontrer. Ce pôle assure

- :
- la présence terrain dans les bus et sur le réseau,
- du contrôle billetterie,
- le soutien et le conseil auprès de l'ensemble des conducteurs ainsi qu'auprès de nos voyageurs lors de la survenue d'incidents,
- La mise en place en place d'opérations de sensibilisation au sein des collèges, lycées mais aussi des MJC afin d'être plus proche des habitants des quartiers de l'Agglomération du GrandAngoulême. La proximité est en effet une démarche permanente de la STGA.

3/ Le Pôle Réseau:

Ce pôle définit et informe les services et produits offerts à la clientèle :

- il étudie les besoins des déplacements des clients et leurs attentes,
- il informe la clientèle (guide horaires, site Internet, sms@ctus),

Ce service est également en charge des services « Mon transport à la demande » et « Mon transport à la demande adapté », un service public de transport à la demande des Personnes à Mobilité Réduite ou en situation de handicap

Le Service Atelier fournit et assure la maintenance du matériel nécessaire pour assurer le service à la clientèle. :

- il assure l'entretien préventif et curatif du parc de véhicules,
- il s'occupe de l'entretien et des travaux des bâtiments.

Le Service Informatique fournit et assure la maintenance des outils informatiques et électroniques.

Le Service Administratif et Financier assure le suivi et le contrôle des flux financiers de l'entreprise dont la paie et les ressources humaines.

Le Service Clientèle promeut les services et produits offerts à la clientèle. En particulier :

- il assure la vente de titres,
- il organise des actions de promotion.

Le Service Clientèle est également en charge du service « mon service vélo ». Par ailleurs, le service Clientèle gère le réseau des Dépositaires qui vendent des titres STGA (liste des dépositaires en annexe).

Le Service Direction coordonne, suit et contrôle l'activité de l'ensemble des services.

II. EFFECTIFS

2.1 Répartition de l'effectif

a. L'effectif physique (hors intérim, apprentis, contrats d'avenir et de professionnalisation)

	Au 31/12		En moyenne ⁽¹⁾	
	2023	2024	2023	2024
Service Atelier	19	18	19,0	18,2
Service Adm. et Financier	5	6	5,0	5,7
Conducteurs	194	199	192,2	195,1
Service du Mouvement	27	30	26,8	27,5
Service Direction	4	5	4	4,5
Service Informatique	3	3	3	3
Service Clientèle	12	12	10,8	11,1
TOTAL	264	273	260,8	265,1

Nos effectifs au 31 décembre 2024 ont augmenté de 9 agents comparativement au 31 décembre 2023. Ceci en raison des constantes évolutions du réseau.

c. Répartition de l'effectif physique par catégorie professionnelle et par sexe

b. L'effectif ETC (2) à partir des heures contrats

	Au 31/12		En moyenne (1)	
	2023	2024	2023	2024
Service Atelier	19	17,5	18,9	18,1
Service Adm. et Financier	4,8	5,8	4,8	5,6
Conducteurs	185,9	190,0	184,1	189,2
Service du Mouvement	25,9	27,5	25,4	26,8
Service Direction	3,7	4,7	3,7	4,4
Service Informatique	3,0	3,0	3,0	3,0
Service Clientèle	11,0	11,3	9,9	10,5
TOTAL	253,3	259,8	249,8	257,6

(1) : Calcul à partir des effectifs fin de mois

(2) : ETC Équivalent Temps Complet en CDI

En moyenne sur l'année 2024, l'effectif Équivalent Temps Complet en CDI a augmenté de +7,8 ETC par rapport à l'année 2023. Au même titre que les années précédentes, face à la pénurie d'agents de conduite, la STGA a de nouveau dû faire face à un sous-effectif de conduite qu'elle a réussi à pallier pour partie avec le recours à l'intérim.

Répartition des intérimaires par service :

Service	Nbre d'ETC 2023
Mouvement	10,32
Clientèle	2,1
Financier et Adm.	0,8
	13,18

Service	Nbre d'ETC 2024
Mouvement	11,65
Clientèle / Pôle réseau	3,34
Financier et Adm.	-
	14,99

Cependant, malgré l'augmentation des effectifs sur 2024, le sous-effectif de conduite reste de l'ordre de -2 ETC sur l'exercice 2024 par rapport à l'effectif cible. A titre d'information, environ 40 000 km n'ont pas été réalisés sur 2024 en raison du sous-effectif de conduite.

	Au 31/12/2023		Au 31/12/2024	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Agents de Maîtrise et Cadres	19	13	21	15
Employés	6	17	7	16
Ouvriers	15	0	15	0
Agents roulants	126	68	131	68
TOTAL	166	98	174	99
			264	273

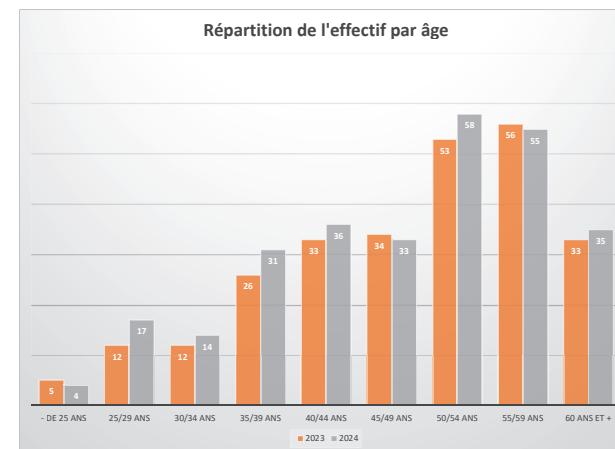
L'effectif est constitué à 36% par des femmes.

d. Répartition de l'effectif par durée de travail

	Au 31/12/2023		Au 31/12/2023	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Temps Complet	147	79	157	82
Temps Partiel	19	19	17	17
TOTAL	166	98	174	99
			264	273

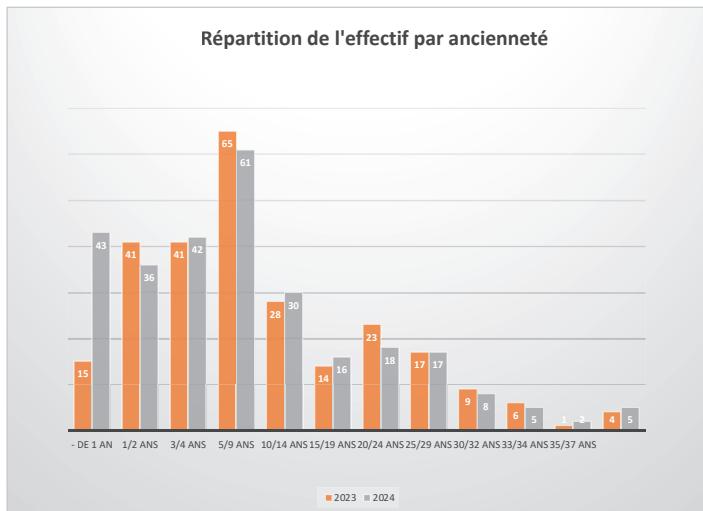
12% de l'effectif travaille à temps partiel, et parmi ces temps partiels 50% sont des femmes.

e. Répartition de l'effectif physique par âge



L'âge moyen de l'effectif propre aux sites de GrandAngoulême est de 47,8 ans, en baisse par rapport à 2023 (48,4 ans) en raison du turnover.

f. Répartition de l'effectif physique par ancienneté



L'ancienneté moyenne de l'effectif sur le réseau d'Angoulême est de 10,2 ans, en légère baisse par rapport à 2023 (10,8 ans) sous l'effet du turn-over assez important constaté depuis quelques années.

g. Évolution de l'absentéisme en jours calendaires

Nombre de jours maladie	Maladie Courte	Maladie >180 jours	Total
2014	4 011	2 022	6 033
2015	2 970	1 330	4 300
2016	3 138	2 233	5 371
2017	3 218	2 781	5 999
2018	3 677	2 246	5 923
2019	3 005	2 146	5 151
2020	5 202	1 742	6 944
2021	4 172	1 917	6 089
2022	6 363	2 794	9 157
2023	4 531	2 909	7 440
2024	3 172	4 143	7 315
Évolution sur 10 ans	21%	105%	21%
Évolution sur 4 ans	-23%	116,1%	20%
Évolution sur 1 an	-30 %	42%	-2%

Sur l'exercice 2020, l'absentéisme affichait une forte hausse sur la courte maladie en raison des mesures mises en place au début de la crise sanitaire du Covid-19 pour les salariés arrêtés pour s'occuper de leurs enfants, ainsi que pour les personnes faisant l'objet de mesures d'isolement, d'éviction ou de maintien à domicile en raison de l'épidémie.

Sur 2021, malgré la baisse constatée, l'absentéisme affichait encore à un niveau élevé par rapport à 2019, en raison des nombreux cas de contaminations et d'isolements liés au Covid-19.

Bien qu'en baisse par rapport à l'exercice 2022, le taux d'absentéisme était toujours relativement élevé sur 2023 (avec un taux au-dessus de la période de 2020 impactée par la crise sanitaire).

Sur 2024, bien que stable par rapport à l'année 2023, l'absentéisme reste toujours à un niveau élevé.

2.2 Conditions de travail et rémunération

a. Durée du travail

La durée du travail à la STGA est fixée à 35 heures.

b. Rémunération

▪ Rémunération de base

- La valeur du point STGA au 31/12/2023 est de **10,827 €** (pour rappel, elle était de 10,512 au 31/12/2022).

- La rémunération moyenne d'un conducteur avec 10 ans d'ancienneté (hors primes liées aux conditions de travail), au 31/12/2024 est de : **33 038,23 € brut**. Cette rémunération est versée en 13,5 mensualités.

- La grille d'ancienneté appliquée est celle de la Convention Collective des Transports Urbains avec quelques paliers supplémentaires pour les anciennetés les plus importantes.

▪ Les primes

Au-delà de la rémunération de base, il existe à la STGA les primes suivantes :

- Bonus Conduite,
- Prime Super Bonus Conduite,
- Prime d'astreinte (courte, moyenne ou longue),
- Prime de Service Non Planifié,
- Prime de Conducteur Correspondant,
- Prime Dimanche, jours fériés et d'Astreinte Appui Soutien,
- Prime Repos Travaillé,
- Prime Dimanche et jours fériés,
- Prime de Technicité,
- Prime d'échelon (ancienneté > à 3 ans, > à 6 ans, et > à 9 ans)
- Prime d'Attestation de Capacité,
- Prime Longue Vacation,
- Prime présentéisme.

▪ Avantages divers

- Une tenue annuelle pour les conducteurs et les agents de l'atelier
- 6 semaines de congés payés par an
- Une indemnité complémentaire de départ en retraite
- Une complémentaire santé (50% entreprise – 50% salarié)
- Un régime de prévoyance complétant les indemnités sécurité sociale
- 1,5 jours de carence pris en charge par l'entreprise en cas de maladie, porté à 3 jours en cas de maladie supérieure à 28 jours, en cas d'hospitalisation et pour les maladies dans le cadre de la maternité

2.3 La Formation

La STGA propose chaque année à ses salariés un large choix de formations techniques et comportementales pour les aider dans leurs métiers.

Depuis quelques années, la mise en place de la réforme de la formation professionnelle a fait évoluer le traditionnel « Plan de Formation » vers le « Plan de développement des compétences ».

Dans le cadre de cette réforme le « Plan de Développement des Compétences » prévoit que les actions de formation sont catégorisées uniquement sur leur caractère obligatoire ou non. Ces formations ont alors lieu sur le temps de travail.

Toutes les autres actions sont envisageables hors du temps de travail dans la limite de 30 heures par an.

En 2024, la STGA a ainsi consacré 0,9% de sa masse salariale au budget formation. Les principaux axes de ces formations ont été :

- La FCO (Formation Continue Obligatoire) :

2024 représente la 3ème année du 3ème cursus de 5 ans permettant de faire suivre cette formation obligatoire à l'ensemble du personnel de conduite et d'atelier.

Sur la base d'un total d'un peu plus de 230 personnes rentrant dans ce dispositif « FCO » obligatoire, le rythme de passage de la FCO est maintenant d'environ de 45 agents par an.

Elle est organisée en 3 sessions de 45 agents par an.

- La formation « Technique des relations avec les clients »

Cette formation est dispensée dans le cadre du dispositif concernant la sécurité du personnel en contact avec le public.

Elle fournit à tous les participants les outils et techniques permettant de désamorcer les conflits et d'établir des relations plus sereines, particulièrement avec les publics plus difficiles.

Cette formation est organisée en 4 sessions de 6 personnes sur 3 jours avec un Complément possible d'une session de 6 personnes sur 8 fois 1 jour.

- La formation postures au travail

Compte-tenu de la recrudescence des pathologies musculo-squelettiques, il est important pour la STGA de tout mettre en œuvre pour mettre à la disposition du personnel un cadre de travail adapté ergonomiquement.

Parallèlement, il est tout aussi essentiel pour le personnel d'adopter sur son poste de travail une posture diminuant au maximum les risques de troubles musculo-squelettiques. C'est l'objet de cette formation qui met aussi l'accent sur l'importance de l'hygiène de vie en général pour diminuer les risques.

Cette formation s'organise en 2 sessions de 6 personnes sur 2 jours.

- La formation sensibilisation à l'accueil des Personnes à Mobilité Réduite

Cette formation a été mise en place pour la première fois en 2016.

Cette formation a été suspendue depuis 2023, excepter pour les agents de l'équipe TAD, pour permettre de former le plus rapidement possible les nombreux conducteurs recrutés depuis 3 ans à la gestion des conflits.

Elle a vocation à être reprise dès que possible pour les agents de conduite.

- La formation au nouveau Système d'Aide à l'Exploitation (SAE)

2024 représente l'année de la mise en place du nouveau SAE. Une formation spécifique adaptée aux différentes catégories de personnel concerné par le SAE a été dispensée tout au long du 1er semestre.

Par ailleurs :

- Les conducteurs nouvellement embauchés bénéficient à leur embauche d'une large session de formation pour leur permettre d'être plus rapidement et plus efficacement opérationnels.
- Et diverses formations sont aussi mises en place pour tenir compte des besoins spécifiques des différents services de la STGA.

LES MATÉRIELS

I. LES MATERIELS ROULANTS

1.1 Les Véhicules Urbains

a. Âge moyen

	2023		2024	
	Nb	Age moyen	Nb	Age moyen
Autobus Standards	66	10,7 ans	65	11,7 ans
Autobus Hybrides standards	25	5,1 ans	25	6,1 ans
Autobus Articulés	4	9,5 ans	3	9,5 ans
Autobus Hybride Articulé	8	5,03 ans	8	5,03 ans
Minibus	12	6,6 ans	14	6,7 ans
Nb TOTAL de BUS	115	8,6 ans	115	9,5 ans

Depuis 2023, GrandAngoulême a engagé un travail de réflexion global sur le verdissement de sa flotte de véhicules, et donc sur le parc de véhicules de Transport Urbain. L'objectif de ce travail est d'aboutir sur la définition d'un choix de types de véhicules associé à une périodicité de renouvellement financièrement soutenable.

Au 31 Décembre 2024, le parc de véhicules se compose de 2 minibus électriques supplémentaires acquis par Grand Angoulême en 2023 pour la réalisation de la navette « Cœur d'Agglo » mise en place le 6 Mai 2024.

Cependant, en parallèle le parc nécessaire aux besoins de l'exploitation pour la réalisation de l'offre de service du réseau de Transport Urbain a diminué de 2 véhicules, un bus articulé, et un bus standard accidenté par une grue en début d'année 2024 et non réparable.

Dans l'attente des orientations de GrandAngoulême, sur 2024 le parc de véhicules n'a pas fait l'objet de renouvellement, d'où un âge moyen du parc de nouveau en hausse.

b. Affectation des véhicules

Lignes	HP	Répartition par type de matériel			Afferrés
		St. 3P	Art.	Minibus	
A	15	10	5		
B	11	11			
1	9	9			
2	10	10			
3	8	8			
4	12	7			
5	6	6			
6	4	4			
7	8	8			
9	5	5			
10	4				4
EXPRESS	3				3
TOTAL	95	78	10	0	7

Lignes	HP	Répartition par type de matériel			Afferrés
		St. 3P	Art.	Minibus	
20	2				2
21	2				2
22	4			4	
23	1			1	
NAV	2			2	
TOTAL	11	0	0	7	4

Compte-tenu de l'évolution de la fréquentation, et pour pallier aux ruptures de charges aux heures de pointes, un véhicule articulé a été réintégré au parc sur l'exercice pour assurer les besoins d'exploitation du service aux heures de pointe.

Le détail des services sur les lignes régulières et spécialisées à réaliser fait donc apparaître un besoin de 103 véhicules en ligne en heure de pointe.

En théorie, le parc actuel est suffisant pour faire face aux besoins d'exploitation. Cependant le vieillissement du parc, et les problèmes récurrents rencontrés sur les BHNS (problèmes de ponts) affectent la réserve de l'atelier pour l'entretien courant, les réparations et les remplacements en cas de panne sur le réseau, générant un risque sur la continuité et donc la qualité du service.

c. Renouvellement du parc

L'objectif du contrat d'obligation de service public est de maintenir les autobus au maximum à 15 ans d'âge ou 750 000 km, et de maintenir les minibus au maximum à 10 ans d'âge où 400 000 km.

Le parc de véhicules n'a pas été renouvelé en 2024, en raison du travail de réflexion global toujours en cours mené par GrandAngoulême sur le verdissement de la flotte. Cette absence de renouvellement n'est pas sans conséquence tant en termes d'impact financier, qu'en termes d'impact sur le fonctionnement du service. En cas de non renouvellement sur 2025, 19 véhicules dépasseront les 750 000 km contractuels, avec un kilométrage maximum de 812 000 km pour un bus standard de 2010. Le problème porte donc également sur la vétusté de certains matériels, et le risque d'immobilisation de ces derniers qui impacte directement la continuité et donc la qualité du service.

d. Consommation des véhicules

La STGA possède un système qui permet le suivi de la consommation par bus et permet à l'Atelier de rechercher en permanence les réglages optimums. La consommation moyenne des véhicules est de :

- 37,35 Litres/100 pour les autobus standard 3 portes
- 31,1 Litres/100 pour les autobus standard motorisation hybrides
- 59,9 Litres/100 pour les autobus articulés
- 44,85 Litres/100 pour les autobus articulés motorisations hybrides
- 12,45 Litres/100 pour les minibus

⇒ Soit une consommation moyenne du parc de 35,3 Litres/100 km

1.2 Les interventions en Ligne

	Nb d'interventions	Évolution N-1
2023	768	
2024	967	+25,9%

Sur 2024, le nombre d'interventions techniques en ligne est en forte hausse par rapport au nombre d'interventions techniques constaté au cumul en fin d'exercice 2023.

Ceci sous l'effet des problèmes techniques que nous avons de nouveau rencontrés sur les BHNS sur 2024 (Problème de bruit de pont et de casse de support moteur de traction), des dysfonctionnements rencontrés sur les navettes de centre-ville, du changement de SAE, et plus généralement du vieillissement du parc.

Pour information, les principales interventions de dépannages en ligne ont concerné :

- 19% d'interventions pour des problèmes moteur
- 17% pour des problèmes de matériel embarqué
- 12% pour des problèmes électriques
- 8 % pour des problèmes de porte
- Et 11 % pour des problèmes de carrosserie

1.3 Les Matériels Informatiques

a. Le système d'Aide à l'Exploitation et d'Information des Voyageurs (SAEIV)

En raison des nombreux dysfonctionnements techniques rencontrés avec l'ancien système CECCLI, le système d'Aide à l'Exploitation et d'Information des Voyageurs (SAEIV) a été renouvelé cette année avec l'industriel EQUANS.

Chaque bus est relié au Poste Central par liaison radio. De même, le Poste Central peut suivre, grâce au Système d'Aide à l'Exploitation, tous les déplacements des bus et connaître ainsi leur position.

La régulation qui peut s'exercer grâce à ces informations est un facteur de qualité permettant d'éviter tous les passages en avance et de réduire, voire corriger, les retards selon les circonstances.

Par ailleurs, grâce aux bornes "information voyageurs", ce système permet d'informer en temps réel les voyageurs du temps d'attente des autobus à 38 points d'arrêts du réseau sur 2024, ce nombre comprend 28 BIV EQUANS / LUMIPLAN (4 restes toujours en attente d'installation) et 10 BIV STGA (9 sont désactivées suite aux travaux du centre-ville d'Angoulême).

Depuis la mise en place du nouveau réseau « Möbius » à compter du 2 septembre 2020, ce système permet également d'agir sur les feux pour optimiser le temps de franchissement des carrefours par les bus selon.

Ce nouveau système SAEIV en cours de déploiement sur l'année 2024 est aujourd'hui stabilisé, mais nécessite toujours des investigations en raison de dysfonctionnements rencontrés sur la priorité aux feux.

b. La vidéo protection

L'ensemble des véhicules du parc (bus et minibus) sont équipés d'un système de vidéo-protection. Ces équipements de vidéo surveillance sont un complément aux actions menées par les équipes de terrain et coordonnées par le pôle « Appui-Soutien-Conseil ». Ces équipements sont avant tout dissuasifs et visent à limiter les actes d'incivilité.

Chaque bus standard est équipé de 3 caméras couleurs : l'une filmant la montée dans l'autobus, les 2 autres filmant la partie arrière du véhicule.

Chaque bus articulé est équipé de 5 cameras : une filmant la montée, 2 filmant la partie arrière, et 2 autres la partie située au-delà du soufflet d'articulation.

Chaque minibus est équipé de 2 cameras : l'une filmant la montée, l'autre filmant la partie arrière du véhicule.

c. Système Billettique

L'ensemble des véhicules du parc (bus et minibus) sont équipés de valideurs de marque AEP type FUTURA 3B, les cars de sous-traitance scolaire et les véhicules légers de sous-traitance dédiés aux services de Transport à la Demande sont équipés de valideurs portatifs de marque AEP type CDB4.

Les 2 navettes gratuites électriques de Centre-Ville sont quant à elles équipées de cellules compteuses.

5^{ÈME} PARTIE : INFORMATION DES VOYAGEURS ET PROMOTION DES SERVICES

INFORMATION DES VOYAGEURS EN SITUATION NORMALE

Les voyageurs de la STGA ont à leur disposition plusieurs supports d'information :

- ✓ Le Guide Bus, avec les principales informations et les horaires des bus.
- ✓ Les Poteaux d'Arrêts, avec les horaires des bus desservant cet arrêt.
- ✓ Des bornes Vidéos aux arrêts principaux, permettant de connaître le temps d'attente réelle du prochain bus.
- ✓ Le Service Information Clientèle par téléphone.
- ✓ Le site Internet de la STGA (www.stga.fr) mis en place au début de l'année 2003, permettant de consulter les fiches horaires à l'arrêt, les heures de passages des 4 prochains bus, de faire une recherche d'itinéraire en bus à partir d'un arrêt vers un arrêt, d'un lieu public vers un lieu public, ou d'une adresse vers une adresse (depuis l'été 2005).

En Juin 2011, ce site internet a été totalement revisité pour donner un nouveau site avec de nouvelles fonctionnalités pour informer encore plus précisément les voyageurs, et à tout moment grâce au site « mobile » avec l'application « maStgamobile » qui permet une version allégée et optimisée pour une lecture sur Smartphone permettant d'obtenir les informations suivantes : les fiches horaires et les horaires en temps réel, les infos trafic, la recherche d'itinéraire et la géo localisation. Ce site comprend une e-boutique permettant également la création de cartes en ligne.

- ✓ Depuis 2006, les clients peuvent recevoir des informations par sms : service sms@ctu pour être avertis de tous changements importants qui peuvent modifier leurs habitudes de déplacement.
- ✓ Le service Ibus, mis en place depuis le mois de septembre 2010, qui est un service gratuit proposé à tous les utilisateurs de smartphones. Il permet aux voyageurs de connaître instantanément l'horaire de passage des bus à tous les arrêts du réseau grâce à la grille « QR Code ».
- ✓ L'application Vocabus, une application gratuite pour Smartphone, mise en place depuis le mois de février 2013, qui annonce vocalement le temps d'attente avant le passage en temps réel des prochains bus à l'arrêt le plus proche de l'endroit où se situe la personne.

- ✓ L'application « maStgamobile », est une application qui, depuis le mois de décembre 2013, permet aux voyageurs d'acheter directement sur leur smartphone la gamme de tickets offerts par le réseau de bus du GrandAngoulême, de les stocker et de les valider suivant les besoins avant de monter dans le bus. L'achat de ces titres virtuels peut se faire directement sur le smartphone mais aussi sur le site internet de la STGA (www.stga.fr) afin de faciliter la transaction bancaire. En 2018 cette application a évolué, avec l'objectif de faciliter l'accès aux réseaux de transport en France, car avec la même application, les clients peuvent voyager dans tous les réseaux partenaires (18 réseaux sont actuellement référencés dont Poitiers, La Rochelle, Troyes, Cholet ...).
- ✓ Le service « My kiosque », mis en place depuis le mois de septembre 2014, est un service internet qui permet aux voyageurs de prendre rendez-vous directement avec une hôtesse l'Agence Mobilité, soit une prise en charge personnalisée, et l'assurance de faire ses démarches en un temps limité.
- ✓ Le service « My Ticket », également mis en place depuis le mois de septembre 2014, est un service proposé sur l'application « maStgamobile » qui permet aux clients de prendre un ticket de file d'attente à distance sur leur Smartphone. Ainsi, avant de partir l'Agence Mobilité ou le temps de faire une course, les voyageurs peuvent se positionner dans la file en prenant un ticket virtuel directement sur l'application qui propose l'heure du prochain ticket disponible, cependant les voyageurs peuvent modifier cet horaire comme ils le veulent.
- ✓ La recherche d'itinéraire bus sur Google disponible depuis le mois de septembre 2015 : la STGA a transmis à Google les informations sur ses points d'arrêts et ses lignes de bus pour les intégrer dans le module de Recherche d'Itinéraire en transports en commun de Google. Ces données sont enrichies en temps réel des horaires de passages et des déviations des bus. La STGA est le 1er réseau urbain en France à déployer sur Google le temps réel et les déviations.
- ✓ L'application « Vocabus » sur Apple Watch : Le lancement par Apple de l'Apple Watch fin 2014 a donné l'occasion à la STGA de développer son application Vocabus sur l'Apple Watch en lien avec l'association « Valentin Haüy », au service des aveugles et des malvoyants, pour une mise en application à la rentrée 2015.
- ✓ Le site Internet de la STGA (www.stga.fr) a été revisité en 2021, pour plus de simplicité, plus de convivialité, et plus de praticité dans la recherche d'itinéraires, les horaires en temps réel, les prises de RDV au l'Agence Mobilité ou les réservations de transport « Mon Transport A La Demande » (TAD) et « Mon Transport A La Demande Adapté » (TAD-TPMR).

INFORMATION DES VOYAGEURS EN SITUATION PERTURBÉE

Lorsque des travaux obligent la STGA à faire des déviations, la clientèle est prévenue par affichage sur les poteaux d'arrêts concernés, cette information est complétée par un « bonnet de poteau » lorsque l'arrêt n'est plus desservi. L'information est également transmise à travers les bornes Vidéos des principaux arrêts et les principales déviations sont signalées sur le site Internet.

En cas de grève ou de toute autre perturbation prévisible, suite à la loi du 21 août 2007 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports de voyageurs, un accord de branche en date du 3 Décembre 2007 a précisé les nouvelles modalités à mettre en place à compter du 1er janvier 2008.

À ce titre, l'entreprise a élaboré un Plan d'Information des Usagers (PIU), qui précise comment nous informons les usagers, 24 heures avant, en cas de perturbation prévisible (c'est à dire en cas de grève, d'aléas climatiques prévus, ou autres).

(cf. § sur la continuité du service)

ACTIONS DE PROMOTION MENÉES EN 2024

I. EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans l'objectif d'encourager l'utilisation de formes de mobilités plus durables (bus, vélos...) afin de préserver l'environnement, GrandAngoulême et la STGA s'investissent dans le cadre de la **Semaine européenne de la Mobilité** qui a lieu chaque année du 16 au 22 septembre.

À cette occasion plusieurs opérations ont été menées :

- L'opération « **möbius vous emmène en visite** » a permis de **voyager en bus gratuitement** les 21 et 22 septembre, durant le week-end clôturant la Semaine de la Mobilité pour les Journées Européennes du Patrimoine sur le thème « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions »,.
Afin de **valoriser la mobilité dans un cadre de loisirs et de sorties en famille**, la STGA a mis en place une gratuité complète sur le week-end (distribution gracieuse d'un titre événementiel) et proposé des parcours de visites culturelles et patrimoniales réalisables en bus sur GrandAngoulême. Une campagne de communication a été déployée dans la presse (parutions dans Charente Libre) et sur les réseaux sociaux. Malgré une météo particulièrement pluvieuse, les retours clients et partenaires ont été très positifs. Le titre événementiel a généré **1 363 validations supplémentaires occasionnelles**.
- Stand d'information et essais de vélos électriques dans le cadre des **journées de la mobilité organisées par la Ville d'Angoulême**.
- Stand d'information et essais de vélos électriques dans la cour intérieure de la **Préfecture de la Charente**, à destination des employés.

Du 3 au 13 juin 2024, le **Challenge Mobilité** (créé par l'ADEME) a été organisé auprès des entreprises de Nouvelle-Aquitaine afin d'inciter les salariés à faire évoluer leurs habitudes en matière de transport, et notamment adopter des alternatives à la voiture individuelle.

Dans le cadre de cette démarche, la STGA est **intervenue dans 5 structures de GrandAngoulême** afin de leur présenter l'offre de mobilité disponible (information sur le réseau de bus ou essais de vélos électriques) : Médiathèque l'Alpha, Centre Hospitalier Camille

Claudel, Centre Hospitalier Girac, Crédit Agricole Charente-Périgord au siège social à Soyaux et Mission locale du Grand Angoumois.

Un stand en interne à la STGA a également été organisé avec la possibilité pour les salariés d'essayer les vélos, trottinettes ou voitures électriques et avec la présence de l'animation « vélo-mixeur » de la Cyclofficine qui permet de réaliser un smoothie à la force de ses jambes, l'idée étant d'associer mobilité durable et bien-vivre.

En accord avec la direction des mobilités, **74 kits découverte mobilité** ont été offerts aux salariés des entreprises participantes. Chaque kit comprenait des documents d'information personnalisés (fiches des horaires des lignes desservant l'établissement du salarié) et incluant **des tickets permettant d'essayer le bus gratuitement pendant les 2 semaines du Challenge** (1 A/R par jour). Les salariés de 13 établissements ont pu bénéficier de ces kits : Centre Hospitalier Camille Claudel, Centre Hospitalier Girac, GA, SARL Glass Gravure, IRP Auto, CPAM, Conseil départemental de la Charente, CAF, Charentes tourisme, Logélia, MSA, Saft Batteries, Mutualité Française Charente, Ingéliance Technologies.

II. EN FAVEUR DU TRANSPORT PUBLIC

2.1 Promotions tarifaires

Ces actions ont pour objectif de mettre en avant l'intérêt du bus, notamment par des incitations financières. Le programme réalisé a été le suivant :

- **Janvier 2024** : Mise en vente d'un titre 1 voyage à 0,50€ (visuel collector disponible uniquement dans les bus) dans tous les points de vente möbius pendant le **51^e Festival de la Bande Dessinée d'Angoulême** du 25 au 28 janvier. Mise en place de navettes gratuites desservant les expositions et endroits clefs du FIBD (Cf annexe 7).

Bilan : Plus de **93 000 voyageurs** ont profité des Navettes BD pour se déplacer et **13 528 titres spécial BD** (dont 12 201 tickets au visuel collector) à 0,50€ ont été vendus.

- **Décembre 2024** : Opération **Ticket Shopping à 1€** du 14 au 31 décembre, le ticket 1 voyage est au tarif de 1€. L'objectif est d'encourager les habitants de GrandAngoulême à expérimenter les déplacements en bus pour faire leurs courses de Noël et ainsi de favoriser les achats dans les commerces locaux. Cette opération s'inscrit dans la campagne de communication de GrandAngoulême en soutien aux commerces de proximité mais également dans le prolongement de l'offre découverte qui permet aux nouveaux clients (ou sans abonnement depuis au moins 3 ans) d'essayer gratuitement et sans engagement le bus pendant 1 mois.

Bilan : **24 627 tickets à 1€** ont été vendus durant la durée de l'opération, contre 23 992 en 2023.

Développée depuis plusieurs années, cette opération Ticket Shopping est attendue et reçoit toujours un accueil aussi favorable des clients. La période de Noël et des fêtes de fin d'année est l'occasion idéale pour renforcer l'image de marque positive et accessible de möbius et de GrandAngoulême. Nous associons donc à cette opération commerciale une campagne de communication d'envergure (presse, radio, affichage en arrière de bus, stickers dans les points de vente möbius et dans les bus, pose d'un visuel sur la vitrine de l'Agence Mobilité, displays programmatiques...) et des animations de Noël festives (bus décoré, opération Partir en Musique, calendrier de l'avent möbius...).

2.2 Développement de l'écoute des voyageurs et de leur information

Sur cette année 2024, les actions de communication ont principalement eu comme axe de communication le **Bien-Vivre**, c'est-à-dire faire la promotion des services möbius sous l'angle du confort, du vivre-ensemble et de la sérénité au quotidien pour les usagers. Cette notion de Bien-Vivre intègre également une vision plus globale de la thématique liée la préservation de l'environnement et aux avantages des mobilités actives.

Durant l'année, nous avons participé à de nombreux événements sur GrandAngoulême, avec le plus souvent une cible grand public (usagers ou non-usagers) ou parfois plus spécifique (étudiants, séniors, salariés...), venant compléter les campagnes de communication (presse, affichage, radio, web...) de promotion du réseau et des différents services diffusés tout au long de l'année.

- **Mars 2024** : Animation d'ateliers au Forum professionnel des partenaires et acteurs de la jeunesse du territoire de GrandAngoulême sur les offres bus et vélos spécifiques aux étudiants et apprentis.
 - **Mai 2024 (deux dates)** : Dans le cadre de Mai à Vélo, installation d'un stand d'information, essais de vélos électriques et animation Vélo Battle (duel sur vélos générateurs d'électricité) sur l'esplanade du Champ de Mars devant l'Agence Mobilité.
 - **Juin 2024 (deux dates)** : Stand d'information dans la galerie du centre commercial du Champ de Mars pour faire connaître les services möbius, les différents abonnements et l'offre découverte. Animation avec le quiz des bonnes pratiques permettant de gagner des goodies, afin de sensibiliser de manière ludique sur les outils d'informations voyageur, les règles d'usage du bus, le réseau möbius ou plus globalement la mobilité. Nous avons pu recenser 80 participants en 2 jours.
 - **Juin 2024** : Reconduction de l'opération Malin Le Bus à destination des élèves de CM2. Près de 50 écoles primaires de l'agglomération de GrandAngoulême ont été contactées avec la possibilité de choisir entre une intervention en classe (vidéo de présentation, échanges, mise en pratique des bons usages du bus, jeu de plateau) ou une visite du centre bus de la STGA (visite du poste de contrôle et de l'atelier mécanique, mise en pratique des bons usages sur le parc bus, jeu de plateau). L'objectif est de permettre aux futurs élèves de 6^e de se familiariser à la prise des transports en commun, de manière pédagogique et ludique, tout en levant les appréhensions éventuelles.
Bilan : **14 écoles inscrites (18 classes soit environ 400 élèves)** pour 6 interventions dans les écoles et 8 visites du centre bus.
 - **Juillet 2024** : Réalisation des documents d'information voyageurs pour la rentrée 2024 : Guide Mobilité, Guide Scolaire (édition dédiée uniquement au public scolaire), fiches horaires, plan pratique, fiches horaires TAD...
 - **Août 2024** : **Distribution d'un pack d'information personnalisé auprès de toutes les communes de l'agglomération, des établissements scolaires, des points de vente et des CCAS (pack incluant le/s guides, les fiches lignes pertinentes, grilles de tarifs et un mémo spécifique pour les mairies et CCAS concernant le fonctionnement et la mise en place des abonnements solidarité).**
 - **Septembre 2024** : C'est traditionnellement la période la plus dense de l'année en termes d'activité pour la STGA car en parallèle de la communication de rentrée, nous intervenons sur de nombreux événements.
 - Participation à la 15^e édition du **Forum Sport, Santé, Environnement** les 07 et 08 septembre à l'Espace Carat : Stand d'information sur le réseau de bus möbius, essais des vélos électriques, affrètement du Bussy avec la mise en place d'un parcours pédagogique pour les enfants, quiz des bonnes pratiques avec goodies à gagner, mise en place d'un jeu concours spécial FSSE...
 - Animation d'un stand sur **une demi-journée à l'IUT d'Angoulême et une demi-journée au Campus des Valois** le 16 septembre afin d'informer les nouveaux étudiants de GrandAngoulême sur les solutions de transport disponibles à proximité de leur établissement scolaire, l'abonnement étudiants/apprentis et les bonnes pratiques du bus (goodies à gagner).
 - Dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, animation d'un stand d'information et essai de vélos électriques pour les **journées de la mobilité** de la Ville d'Angoulême.
 - Dans le cadre de la **Semaine de la Mobilité**, animation d'un stand d'information et essai de vélos électriques dans la cour intérieure de la Préfecture de la Charente, à destination des employés.
 - **Octobre 2024** : Participation au Vill'âge d'Or en faveur des séniors place du Champ de Mars, avec un stand d'information sur le réseau bus et l'offre de gratuité pour les plus de 65 ans non imposables, ainsi que des essais vélos électriques.
 - **Novembre 2024** : Participation à la soirée des nouveaux habitants organisée par la ville d'Angoulême afin de faire connaître l'offre de mobilité disponible et les services möbius.
 - **Décembre 2024** : Stand d'information sur les services möbius organisé par la Préfecture de la Charente dans le restaurant inter administratif, à destination des employés.
- 2.3 La communication**
- **Tout au long de l'année : Communication dans les médias** pour faire connaître les services möbius (bus, vélo, P+R, TAD) et les animations proposées par le réseau auprès des habitants de GrandAngoulême.
 - Un volet publicitaire : Parutions de manchettes dans Charente Libre, diffusion de

spots radio sur Alouette, parutions de demi-pages dans le magazine Sortir et de double-pages dans le magazine Naturellement.

- **Un volet « relations presse » avec des envois systématiques de communiqués qui ont permis de générer une quinzaine de retombées (presse audio, digitale et papier) sur les opérations menées.**
- **Tout au long de l'année :** Publications sur les réseaux sociaux möbius (@STGAofficiel sur Facebook et @mobius_lofficiel sur Instagram) en relation avec les services möbius, les actions du réseau ou le calendrier. Exemples de publications : notre présence sur des événements pour des stands d'information, la participation aux Foulées d'Angoulême, les jeux concours organisés avec les différents partenaires, Journée mondiale sans téléphone, Journée mondiale du livre, Mai à Vélo... Hors des publications d'information de perturbations du réseau, la fréquence des posts a été portée à 2-3/semaine en moyenne et nous a permis de faire croître nos followers Facebook de 4700 en 2022 à 6000 à fin 2024
- **Tout au long de l'année :** Création d'actualités en page d'accueil du site internet stga.fr en lien avec le calendrier d'actions du réseau (lancement de La Navette 100% Cœur d'Agglo, le passage du relais de la flamme olympique, les nouveautés du réseau pour la rentrée, les opérations de Noël...) ou en rapport avec le fonctionnement des services (mise en ligne des articles du möbius infos...).
- **Chaque mois :** Des courriers sont adressés aux nouveaux habitants de GrandAngoulême pour leur proposer de recevoir un kit découverte personnalisé du réseau möbius (fiches horaires, plan du réseau, grille tarifaire et 1 ticket 2 voyages). **1 323 envois** ont été réalisés et nous avons reçu **73 demandes de kit découverte (3%).**
- **Aux mois de janvier, juin et novembre 2024 :** Diffusion du magazine möbius infos (12 pages) avec des sujets sur l'actualité des services möbius, des reportages sur le fonctionnement du réseau, les événements du moment...

- **N°100 - Janvier 2024 :** Le fonctionnement du service vélo, reportage sur le fonctionnement du S.A.E., la navette BD gratuite et le ticket à 0,50€ pour le FIBD, le fonctionnement du service TAD, les nouveaux aménagements d'arrêts.
- **N°101 - Juin 2024 :** Zoom sur les abonnements (-18 ans, étudiants, +65 ans...), reportage sur l'Agence Mobilité, la mise en circulation de La Navette 100% Cœur d'Agglo, les évolutions du réseau pour la rentrée.
- **N°102 - Novembre 2024 :** Reportage sur le fonctionnement et la mise en place des déviations, le Plan de Mobilité Employeurs et le nouveau dispositif Pro Actifs Mobilités GrandAngoulême, les animations de Noël, l'opération Partir en Musique, les travaux aux arrêts BHNS, l'application Vocabus.
- Envoi dans toutes les boîtes aux lettres des foyers de GrandAngoulême (74 000) et désormais, depuis l'édition n°102 de novembre, distribution personnalisée dans **670 points d'intérêts (institutions et lieux publics, commerces, espaces d'accueil d'employeurs privés...)** de l'agglomération et dans les bus (15 000 exemplaires/numéro) afin de s'adapter aux préoccupations écologiques actuelles (Loi Énergie et Climat avec interdiction de distribution non-adressée dans les boîtes aux lettres). Refonte de la maquette depuis le magazine n°100 de janvier 2024 afin de confirmer la réorientation du möbius infos en magazine d'information.
- **Mai 2024 :** Lancement officiel de La Navette 100% Cœur d'Agglo le samedi 04 mai avec un stand d'information sur le parvis des Halles à Angoulême (distribution de documents d'information, goodies à gagner - totebags, maquettes à monter - en répondant à un quiz spécial Navette) et un photobooth. Une opération de street marketing « flag street » était également en place durant la journée, dans l'artère piétonne d'Angoulême, avec distribution de maquettes à monter et information sur le nouveau service.
- Pour accompagner cette date de lancement et la mise en circulation des deux navettes électriques et gratuites le 06 mai, nous avons développé une importante campagne de communication avec pour objectif de faire connaître ce nouveau service auprès des habitants de GrandAngoulême :

- Une **communication dans les médias** (parutions dans Charente Libre et le magazine Sortir, spot radio diffusé sur la radio Alouette, relations presse...)
- Sur nos **outils de communication en propre** (actualité sur le site internet stga.fr, campagne sur les réseaux sociaux, diffusion sur les écrans des bus, création et montage d'une vidéo timelapse de la pose des livrées...)
- Une **communication hors média** avec notamment un affichage abribus Védiaud, la diffusion de 10 000 sacs à pain dans des boulangeries partenaires, la distribution commentée de maquettes dans les 200 commerces présents sur le circuit des Navettes, la pose d'un visuel sur la vitrine de l'Agence Mobilité, la pose de 37 marquages au sol temporaires aux arrêts desservis...)
- **Été 2024 :** Campagne de communication pour la **rentrée** en deux phases, la première pour encourager les usagers à prendre leur abonnement avant septembre et la seconde pour prendre l'abonnement en ligne ou dans les points de vente afin d'éviter les files d'attente à l'Agence Mobilité. Diffusion de cette campagne de communication sur la radio Alouette avec un spot pub dédié, en bandeau de Une dans Charente Libre, en affichage sur les flancs droits des bus, dans le magazine Sortir juillet/août et sur nos réseaux sociaux.
- **Septembre 2024 :** Organisation de séances photos avec le photographe Grégory Brandel pour la création d'un répertoire d'image pour les besoins en communication (bus en ville et dans l'agglomération d'Angoulême, Agence Mobilité möbius, TAD, P+R, scolaires...)
- **Octobre – Novembre 2024 :** Campagne de communication Bien-Vivre développée durant plusieurs semaines sur les réseaux sociaux, en arrière de bus et en parution ¼ page dans la Charente Libre. Création de 8 visuels différents (issus des séances photos avec des collaborateurs de la STGA) pour promouvoir les bienfaits et avantages du bus, dans l'optique de changer l'image des transports en commun.

2.4 Développement de l'image du dynamisme du Transport Public

- **Tout au long de l'année :** Mise en place de partenariats visant à promouvoir l'image et le dynamisme du réseau avec des acteurs du territoire. Toute l'année des jeux et des animations ont été menés avec le Festival International du Film Court d'Angoulême (février 2024), la BDComédie (avril 2024), Vélocité pour les 24h de Vélocité (juin 2024), le Musée de la Bande Dessinée d'Angoulême (juin 2024), le Circuit des Remparts (septembre 2024), Cosmopolite pour le salon Angoulême se livre (octobre 2024), la salle de concerts La Nef pour plusieurs dates (octobre 2024), la Cie Arc-en-Ciel (novembre 2024), le Théâtre d'Angoulême (novembre 2024).
- Concernant les jeux concours, en 2024, nous avons fait le choix de continuer leur promotion sur les réseaux sociaux mais de n'autoriser les participations **qu'exclusivement à l'Agence Mobilité**. L'objectif est de toucher en premier lieu nos clients et les habitants de GrandAngoulême pour maintenir ou créer le lien avec l'agence mobilité comme point de rencontre.
- **Janvier 2024 :** Partenariat avec le Festival International de la Bande Dessinée
- **Avril 2024 :** Partenariat avec les Foulées d'Angoulême
- **Octobre 2024 :** Partenariat avec Les Bulles Roses pour Octobre Rose
- **Décembre 2024 :**
 - Opération **Partir en musique**, en partenariat avec l'association Oméga, intervention musicale du duo Les GranPaz le 14/12 sur la ligne A et de Marry Me Trio le 21/12 sur la ligne B.
 - Opération **Calendrier de l'avent möbius**, 1 cadeau à gagner chaque jour en jouant à l'Agence Mobilité möbius. 23 partenaires locaux (La Nef, le CGR, Cosmopolite, Biscuiterie Lolmede, Chocolaterie Letuffe, BlocSpot, Jardiland...) offrent un cadeau pour une valeur totale en 2024 de 1636,90€. Communication quotidienne sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) pour mettre en avant le partenaire du jour. 877 participations.
 - Circulation d'un **bus décoré** avec une livrée événementielle créée sur mesure selon la charte graphique des opérations de Noël et du ticket shopping à 1€.

- Mise en place d'une expérimentation** Région : A la demande de GrandAngoulême, conjointement avec la ville d'Angoulême, une expérimentation a été menée du 21 Mai au 1er Juin 2024, en vue de désaturer le plateau d'Angoulême des cars régionaux.

Des points de correspondances entre le réseau interurbain Nouvelle Aquitaine Mobilité et le réseau urbain Möbius ont été identifiés pour que les voyageurs de la région puissent terminer leur trajet avec Möbius.

L'expérimentation a concerné les 3 lignes interurbaines suivantes : 124, 133, 161

Elle avait pour objectif, la Prise en charge des clients réseau Interurbain pour les acheminer jusqu'à leur destination habituelle.

Cette expérimentation a nécessité l'édition de 4 760 titres gratuits définis selon les profils des clients de la région (scolaires, abonnés, clients ponctuels).

Afin de s'assurer du bon déroulement de l'expérimentation, les premiers jours la STGA a déployé des agents sur le terrain.

A l'issue de cette expérimentation, 456 validations sur les lignes urbaines ont pu être recensées et des études ont été menées pour optimiser les horaires des correspondances aux 2 arrêts principaux (séminaire et Gare SNCF).

III. BILAN FINANCIER DES ACTIONS MARKETING/COMMERCIALES SUR 2024

En € HT

Information	2023	2024
Guide / fiches horaires	38 010	44 450
Plan /plaquettes/Rapport	19 118	16 024
Partenariats diverses	7 216	6 100
Bus Infos (yc distribution)	65 470	66 251
Promotion	134 897	118 977
Total	264 710	251 802

Enquêtes	2023	2024
Satisfaction	-	-
Enquêtes diverses	-	1 369
Total	0	253 171

SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

La STGA est très attentive à la satisfaction de sa clientèle. Cette démarche passe par différents points.

I. Respect de la régularité

La ponctualité des bus est suivie attentivement tous les mois par le Service Mouvement de la STGA, afin de pouvoir adapter, si besoin est, les horaires indiqués à la clientèle selon les temps de parcours effectivement réalisés. Un véhicule est réputé à l'heure lorsqu'il passe à l'arrêt avec un retard inférieur à 5 minutes.

Depuis 2017, suite au renouvellement du système d'aide à l'exploitation et au déploiement en cours de l'outil statistique, les données de ponctualité des bus ne peuvent plus être suivies. Avec le renouvellement du SAEIV, les indicateurs de ponctualité vont pouvoir être remis en place sur 2025.

II. Propreté des véhicules et des arrêts

2.1 Nettoyage des véhicules

- Nettoyage extérieur :

Les bus passent sous les portiques de lavage en fonction du degré de salissure et des conditions de météo. En règle générale, l'ensemble du parc est nettoyé tous les 2 soirs environ. Les traces extérieures de carrosserie sont lustrées ainsi que les traces de colle dans les cadres publicitaires.

Un système de recyclage des eaux de lavage des bus et des véhicules de service et de récupération des eaux de pluie, a été mis en place en mai 2010. (cf chapitre « Préservation de l'environnement »)

- Nettoyage intérieur :

Quotidiennement les bus sont nettoyés par aspiration. Toutes les 3 semaines environ, à raison de 6 véhicules par jour, les bus font l'objet d'un grand nettoyage.

Depuis le mois de Mai 2020, en raison des mesures sanitaires imposées par la COVID-19, une désinfection spécifique avait été mise en place à cet effet à la fin de chaque service, le midi et le soir. Cette désinfection s'est terminée en octobre 2023.

2.2 Nettoyage des arrêts

- Nettoyage des abris-bus :

Les abris bus sont tous nettoyés tous les deux mois par un prestataire extérieur. En cas de dégradation particulière importante (graffitis...), une action rapide est menée.

Suite au renouvellement de GrandAngoulême de la concession de services relative à la mise à disposition d'abris-bus sur le réseau, et notamment à son changement de titulaire, l'entretien des nouveaux abris-bus de l'entreprise Vediaud n'est plus à supporter par la STGA.

- Nettoyage des poteaux :

Les poteaux d'arrêt font l'objet d'un nettoyage complet annuellement au cours de l'été.

III. Prise en compte des remarques des clients

Le Service Clientèle suit régulièrement les remarques et réclamations de toute nature, que nous font parvenir les voyageurs ou non voyageurs de la STGA, qu'elle répertorie en trois catégories :

- Les réclamations envers la qualité de nos services, du comportement de nos agents ou des services que nous affrêtons.
- Les suggestions de dessertes ou d'amélioration de nos services et observations diverses
- Les félicitations pour la qualité du service ou le comportement d'un collaborateur de la STGA.

Une procédure de gestion précise des remarques reçues est appliquée, les remarques sont comptabilisées dès leur réception, pour être ensuite traitées le plus rapidement possible. Tous les courriers reçus par la STGA font l'objet d'une réponse à son interlocuteur dans un délai moyen de 6 jours en 2024 (objectif fixé : maximum 15 jours).

	2023	2024
Réclamations fonctionnement STGA	491	525
conducteurs STGA	275	269
services affrétés	145	188
	71	68
Suggestions	39	38
Félicitations	17	29

Sur 2024, le nombre de réclamations apparaît en baisse sur le fonctionnement, mais affiche une hausse sur le comportement des agents de conduite. Au global, sur l'exercice 2024 les réclamations sont en hausse en raison du ressenti des usagers sur le comportement des conducteurs STGA.

IV. SUIVI DE LA SATISFACTION CLIENTELE

La STGA s'attache à suivre l'évolution de la satisfaction de sa clientèle. Depuis 2003, une enquête était menée annuellement par un cabinet extérieur, auprès d'un échantillon de voyageurs pour connaître leur niveau de satisfaction.

En 2024, deux enquêtes ont été menées, une enquête de satisfaction « usages vélo » et une enquête de satisfactions des navettes gratuites Cœur d'Agglo.

4.1 Enquête « Usage vélo »

En 2024, une enquête d'usage a été menée auprès de 311 utilisateurs du services vélos (soit 38%)

Les retours de cette enquête sont les suivants :

- 58% des clients utilisent leur vélo au moins 5 fois par semaine
- 91% sont des actifs
- 72% font entre 5 et 15 km par trajet
- 70% l'utilisent pour des trajets domicile travail

Le service permet donc aux usagers d'adopter la mobilité vélo dans leur quotidien en prenant une location longue durée, au-delà donc de la dimension loisirs. La satisfaction est telle qu'ils ont majoritairement opéré un report modal sur le vélo.

4.2 Enquête « Navettes Gratuites Cœur d'Agglo »

En 2024, une enquête satisfaction a été menée sur le mois de Décembre auprès de 608 utilisateurs des navettes gratuites « Cœur d'Agglo.

Cette enquête a révélé des taux de satisfaction des interrogés satisfaisant de 83% sur la qualité du service (en termes d'horaires, de trajet, de fréquence, de rapidité et de confort), faisant ressortir les résultats suivants :

- 77% utilisent les navettes plusieurs fois par semaine
- 44% n'empruntaient pas le réseau Möbius avant
- L'enquête confirme l'adéquation de l'offre et du service aux besoins
- 97% apprécient complètement de ne pas avoir besoin de titre de transport
- 69 % n'auraient pas pris la navette si elle avait été payante

6^{ÈME} PARTIE : ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU AUX PERSONNES A MOBILITÉ REDUITE

Pour répondre aux obligations légales concernant l'accessibilité des transports aux personnes à mobilité réduite, le GrandAngoulême et la STGA veillent au renouvellement progressif du parc par du matériel accessible.

Ainsi, au 31 décembre 2023, le parc de la STGA se compose de :

- 101 bus à planchers bas avec rampe mobile (90% du parc total).
- 14 minibus à planchers bas (10% du parc total), munis d'une palette manuelle.

Les véhicules équipés de rampe mobile circulent sur les lignes BHNS et « majeures » du réseau Möbius. Soit un total de 400 points déclarés accessibles qui permettent la montée ou la descente de personnes en fauteuil roulant.

7^{ÈME} PARTIE : LA QUALITÉ DU SERVICE

PRÉSÉRATION DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis plusieurs années déjà, GrandAngoulême et la STGA agissent dans plusieurs directions pour préserver la qualité de l'environnement :

- 1- Un renouvellement des bus bénéficiant des derniers progrès techniques et des moteurs répondant aux normes Euro 6 plus EEV, les plus récentes, dont les indices de pollution sont beaucoup plus faibles.
- 2- Un entretien régulier des véhicules qui contribue, grâce au maintien des réglages optimaux, à réduire de façon sensible les émissions polluantes.
- 3- Une volonté de diminuer la pollution par l'utilisation de filtres à particules depuis novembre 2001. Ainsi au 31 décembre 2022, l'ensemble des bus sont équipés de pots catalytiques avec filtres à particules et 33 véhicules sont des bus hybrides.
- 4- Un respect des normes de bruit des véhicules. Le niveau sonore est ainsi de :
 - 90 décibels pour les autobus standards 3 portes de 2014 et de 2018
 - 82 décibels pour les autobus hybrides standards de 2014 et 2019, et les articulés hybride de 2016 et 2019
 - 86 décibels pour les autobus standards 3 portes de 2007 à 2013, ainsi que l'articulé diesel de 2016
 - 84 décibels pour les minibus de 2014 et 2020
 - 83 décibels pour les 4 minibus de 2016 et 2018
 - 86 décibels pour les articulés de 2021
 - 91 décibels pour les standards de 2022
 - 0 décibel pour les minibus électriques « bluebus » de 2023

- 5- Un objectif d'économiser l'eau potable en recyclant l'eau de lavage des bus et des véhicules de service et en récupérant les eaux de pluie. Grâce à la station de recyclage mise en place depuis le 31 mai 2010, la pluviométrie a permis à la STGA d'être pratiquement autonome dans sa gestion de l'eau.

6- Depuis 1984, la STGA disposait de deux grosses chaudières à gaz pour chauffer l'ensemble de ses locaux. La décision de changer le système de chauffage de la STGA a été impulsée par le besoin de remplacer un matériel vieillissant. Le choix de matériel allant dans le sens de la transition énergétique découle, quant à lui, des décisions prises par GrandAngoulême et de sa volonté de réduire les gaz à effet de serre pour limiter le réchauffement climatique.

Le nouveau système de chauffage de la STGA est une chaudière Biomasse. Son fonctionnement est le même que la chaudière à gaz, seul le combustible change. Le gaz est remplacé par du bois de récupération. Enfin, la question de la déforestation n'est pas à envisager puisque les combustibles utilisés sont issus de la récupération de « déchet » de bois (bois d'élagage, de nettoyage des forêts et déchets de scieries). C'est également un modèle de chauffage économique puisque le bois est le combustible le moins cher du marché.

- 7- Grand-Angoulême a fait installer des panneaux photovoltaïques sur le parking des bus au centre bus de la STGA. Ces équipements ont été mis en fonctionnement fin avril 2019. Il s'agit de neuf ombrières destinées à protéger les bus des intempéries et du soleil, mais surtout à produire de l'énergie renouvelable via 6 120 panneaux sur une surface de 10 200 m².

I. ACCIDENTS CORPORELS ET MATERIELS RESPONSABLES

	Accidents	Évolution N-1
2 023	46	
2 024	65	+41,3%

Nous constatons de nouveau une hausse des accidents intervenus sur 2024, le travail sur l'accidentologie est à renforcer dès 2025.

II. AGRESSION ET VANDALISME

2.1 Incidents à l'intérieur des bus

Pour garantir la plus grande tranquillité de tous nos voyageurs à bord des véhicules mais aussi à l'Agence Mobilité ou aux arrêts, la STGA a mis en œuvre les moyens nécessaires :

- Depuis le mois de novembre 2000, des caméras de vidéosurveillance ont été mises en place à l'intérieur des bus. Chaque bus est équipé de 3 ou 5 caméras : une placée dans le poste de conduite filmant la montée dans l'autobus et les autres dans l'allée centrale du véhicule filmant la partie arrière du véhicule. L'Agence Mobilité est elle-même équipée de 3 caméras. L'existence de ces caméras permet l'identification plus fréquente des fauteurs de troubles et donc des suites personnalisées.
- Sur 2022, le Service Mouvement de la STGA a été réorganisé en 3 pôles :
 - le Pôle Réalisation du Service,
 - le Pôle Réseau,
 - le Pôle Appui-Soutien.

Ce dernier pôle, créé depuis 2009, a pour mission d'assurer la présence terrain dans les bus et sur le réseau ainsi que l'appui, le soutien et le conseil auprès de l'ensemble des conducteurs mais aussi de nos voyageurs lors de la survenue d'incidents.

Suite à la création du pôle « Appui-Soutien-Conseil » au sein du Service Mouvement, le suivi des interventions des équipes sur le terrain a évolué depuis le 1er janvier 2010. Toutes les interventions faisant suite à l'appel d'un conducteur sont désormais prises en compte (pour incident/accident/ou pour toute autre éventuelle demande face à une difficulté). Pour rappel : seules les interventions pour incidents étaient auparavant comptabilisées.

Sur l'ensemble de l'année 2024, 161 incidents ont été relevés (soit 5 incidents de plus qu'en 2023), cette hausse du nombre d'incidents constatée par rapport à 2023 s'explique d'une part par une légère hausse du nombre d'incidents dirigés vers les agents de conduite, et d'autre part, par une augmentation des autres incidents. A déplorer ne nouveau sur cette année 2024, l'agression d'un conducteur.

a) Incidents envers un conducteur	2023	2024	Évolution
Insultes	52	47	-5
Agression	1	1	0
Incidents avec un automobiliste	3	5	2
Incidents avec autre usager de la voirie	1	0	-1
Autres incidents dirigés vers le conducteur	15	21	6
Total 1	72	74	2

b) Autres incidents	2023	2024	Évolution
Infractions tarifaires	10	6	-4
Dégénération sur le bus	2	0	-2
Projectiles sur le bus	28	19	-9
Insultes entre clients	10	17	7
Agression entre clients	8	8	0
Vol entre clients	0	0	0
Autres incidents	24	36	12
Total 2	82	86	4

c) Accidents de la circulation	2023	2024	Évolution
Chute dans le bus	0	0	0
A l'extérieur du bus	2	1	-1
Total 3	2	1	-1

TOTAL SIGNALEMENTS	2023	2024	Évolution
TOTAL SIGNALEMENTS	156	161	5

2.2 Vandalisme

Les dégradations subies de matériel roulant sont en nette baisse en 2024. Sur le matériel fixe, en 2024, nous sommes intervenus sur 19 arrêts, c'est moins qu'en 2023, mais cette diminution n'est pas en corrélation avec une baisse des dégradations sur le réseau mais une difficulté à trouver un prestataire pour ce type d'interventions.

	2023	2024
Matériel roulant	Une baie Conducteur, 4 vitres cassées, 3 casses diverses (bouton, carrosserie, rétroviseur)	Une vitre cassée
Coût	4 669,06 € HT	1 122,75 € HT
Matériel fixe	Interventions sur 29 arrêts	Interventions sur 19 arrêts
Coût	5 134 ,70 € HT	3 428,17 € HT

FRAUDE ET CONTRÔLE

	Contrôles	Évolution N-1
2018	44 377	-
2019	18 309	- 58,7%
2020	22 353	21,8%
2021	47 249	111,4%
2022	31 709	-32,9%
2023	29 508	-6,9%
2024	22 163	-24,9%

Pour rappel, la baisse importante constatée en 2019 sur les contrôles s'expliquait d'une part par le sous-effectif conducteur dû à la réaffectation des moyens sur la conduite pour prioriser la réalisation de l'offre de service, et d'autre part, par les dysfonctionnements du nouveau système billettique qui n'ont pas permis d'effectuer de contrôle sur la période assez conséquente de juillet 2019 à octobre 2019. D'où un nombre de contrôle qui s'affichait à la hausse sur l'exercice 2020, malgré une forte diminution de la fréquentation en lien avec le contexte sanitaire.

Sur 2021, nous avions constaté une reprise à la hausse des contrôles effectués à bord des véhicules. Depuis 2022, toujours en raison d'un sous-effectif d'agents de conduite, associé à une maladie en hausse, le nombre de contrôle réalisé est de nouveau en baisse.

	Amendes	Évolution N-1
2018	149	-
2019	56	-62,4%
2020	100	78,6%
2021	168	68%
2022	122	-27,4%
2023	60	-50,8%
2024	18	-70,0%

En corrélation avec la baisse des contrôles à bord des véhicules, sur 2024 le nombre d'amende dressé a diminué dans des proportions plus importantes de l'ordre de -70%. Le taux de fraude (0,1%) est extrêmement bas. C'est une situation tout à fait atypique du réseau d'Angoulême où les conducteurs sont très impliqués dans la vérification des titres de transport.

I. RESPECT DE LA PRODUCTION EN SITUATION NON PERTURBEE

En situation non perturbée, sous réserve d'un effectif suffisant, l'ensemble des courses prévues est toujours réalisée grâce à l'existence d'un système de disponibilité des conducteurs. En effet, à tout moment un conducteur reste disponible et présent à la STGA pour pouvoir pallier un remplacement impromptu en ligne. Les agents de maîtrise du service mouvement peuvent, si besoin est, assurer eux-mêmes certains services.

Par ailleurs, un système de rappel des conducteurs en repos permet de compenser les absences prévues (maladie, congés exceptionnels, etc...).

II. LOI DU 21 AOUT 2007 SUR LE DIALOGUE SOCIAL ET LA CONTINUITE DU SERVICE PUBLIC DANS LES TRANSPORTS DE VOYAGEURS

À la suite de cette loi, un accord de branche en date du 3 Décembre 2007 a précisé les nouvelles modalités, en cas de grève ou de toute autre perturbation prévisible, à mettre en place à compter du 1er janvier 2008.

Afin de respecter cette nouvelle loi, la STGA a :

- organisé un **Plan de Transport Adapté (PTA)**, qui précise les niveaux de services qui seront mis en œuvre en fonction du nombre de grévistes ;
- établi un **Plan d'Information des Usagers (PIU)**, qui précise comment nous informerons les usagers, 24 heures avant, en cas de perturbation prévisible (c'est à dire en cas de grève, d'aléas climatiques prévus, de travaux ou autres) ;
- établi un **Plan de Prévisibilité (PP)**. La mise en œuvre de l'organisation qui précède repose sur une connaissance exacte du nombre de grévistes, qui seront obligés de se déclarer 48h avant le début de la grève. À la STGA, seule la catégorie des conducteurs est retenue et soumise à la déclaration préalable.

Ces documents ont été transmis à GrandAngoulême et à la Préfecture le 5 Février 2008.

III. SITUATIONS PERTURBÉES EN 2024

3.1 En cas de grève

Sur l'exercice 2024, la réalisation du service de Transport Urbain du réseau Möbius n'a pas été impactée par un appel à la grève. Ce qui ne s'est pas produit depuis plusieurs années.

Rappel du nombre de jours perturbés sur 10 ans :

	Jours de grève	Cessation de service (*)	
		partielles	totales
2014	1	1	0
2015	1	1	0
2016	92	1	0
2017	45	0	0
2018	0	0	0
2019	123	13	0
2020	36	4	0
2021	181	27	0
2022	35	13	0
2023	69	11	0
2024	0	0	0

(*) Partielle : sur un créneau horaire ; totale : sur une journée complète.

3.2 En cas d'aléas climatiques

D'autre part, la STGA s'efforce d'assurer le service sur l'ensemble de ses lignes en cas d'aléas climatiques (verglas, neige...). Le service peut être assuré, si besoin est, avec des minibus équipés de pneus thermo gommes tant que cela ne représente aucun danger pour les conducteurs et les voyageurs de la STGA.

Sur l'exercice 2024, la réalisation du service n'a également pas été impactée par des aléas climatiques.

ENGAGEMENT DE L'OPÉRATEUR INTERNE

I. ENGAGEMENTS LIES AUX SALARIES

Au 31/12/2024 l'effectif total de la STGA sur le réseau d'Angoulême (y compris CDD, apprentis et contrats de professionnalisation) est de 291 personnes.

II. CONTRATS LIANT L'OPÉRATEUR INTERNE

La majorité des contrats de la STGA avec ses différents prestataires sont des contrats annuels en tacite reconduction.

Les autres cas sont les suivants :

- Contrats de maintenance

- Avec la société « Nextiraone » (pour l'antivirus, le pare-feu, le Switch...),
- Avec la société « AEP » pour le système billettique
- Avec la société « EQUANS » pour le système d'aide à l'exploitation et l'information voyageurs

RESPECT DES DIRECTIVES EUROPÉENNES

I. EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

La loi française n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et chance, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, transpose en droit français les obligations de la directive européenne n° 2000/78 concernant l'emploi et le travail des personnes handicapées.

Cette loi impose aux entreprises d'employer des handicapés à hauteur de 6% minimum de son effectif total. À défaut, l'entreprise doit verser une contribution financière.

Sur l'année 2023, les conditions ayant été remplies, la STGA n'a pas eu à verser une contribution.

II. APPLICATION DES RÈGLES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

En application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics, la SPL STGA est considérée comme un « Acheteur » au sens de la réglementation en la matière, c'est-à-dire comme une entité juridique soumise aux règles des marchés publics, pour la passation et leur exécution.

A ce titre, la STGA dispose d'un règlement d'achat ayant pour objet d'encadrer les procédures internes applicables au sein de la SPL, dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique, fixés par l'article 1er du Code des marchés publics (CMP), afin d'assurer la bonne utilisation des deniers publics.

Plusieurs consultations ont été passées par la STGA en 2024, qui concernent aussi bien des fournitures et services, que des travaux.

Principales consultations de Fournitures et services passées sur l'exercice 2024 :

- Une consultation formalisée a été passée pour des missions de médiation de proximité et d'accompagnement pour la STGA sur une durée de 12 mois jusqu'au 31 décembre 2025, reconductible 2 fois 12 mois par tacite reconduction avec l'association OMEGA.

Par ailleurs, pour ce qui concerne les marchés formalisés toujours en cours d'exécution à fin décembre 2024 :

- Une consultation formalisée avait été passée pour les pièces détachées sur une durée courant jusqu'au 31 décembre 2025, avec les sociétés : ATS, BACQUERYSSES, CBM, CHARENTE AUTOMOBILE DISTRIBUTION, CIA, COMPTOIR DU FREIN, DIETRICH, ETOILE 16, GRAPHIBUS, HEULIEZ, MECANIC 2000, MUGUET TEXTILES, RADIATEUR BOUTANT, SAS BATTERIE SERVICE et VOITH TURBO.
- Une consultation formalisée avait été passée pour le Carburant sur une durée courant jusqu'au 31 décembre 2025, avec les sociétés : POIGNAT, DYNEFF, ARMORINE et PECHAVY ENERGIE.
- Une consultation à procédure formalisée avait été passée concernant les Prestations de Service pour le nettoyage des Terminus de la STGA sur le réseau urbain d'Angoulême et le nettoyage du Mobilier Urbain de la STGA sur les communes de GrandAngoulême et de Grand Cognac, pour une durée courant jusqu'au 31 décembre 2025, reconductible 1 fois par tacite reconduction à chaque fois pour une durée de 12 mois, avec ISOR, et URBANEO.
- Une consultation à procédure formalisée avait été passée pour la réalisation des Services réguliers de transport public de voyageurs pour le réseau de transport de GrandAngoulême pour une durée courant jusqu'au 31 août 2025 reconductible 1 fois pour une durée de 2 ans avec la société VRIET.
- Une consultation à procédure formalisée avait été passée pour la réalisation des Services de transport à la demande de voyageurs pour le réseau de transport de

GrandAngoulême, pour une durée courant jusqu'au 31 décembre 2025 reconductible 1 fois pour une durée de 2 ans, avec les sociétés TITI FLORIS, BERTON et AMBULANCE CHARENTE POITOU.

- Une consultation à procédure formalisée avait été passée concernant les prestations pour la maintenance des matériels, des installations et des équipements pour une durée courant jusqu'au 31 décembre 2025, reconductible 1 fois par tacite reconduction à pour une durée de 2 ans, avec les sociétés BRUNET, TELEPH'ELEC SERVICES, GB BATIMENT, ANS, DUFFAU, SEFAC SA, SARP OSIS, CHRONOFEU, BRUNET, DEFI, BUREAU VERITAS EXPLOITATION, et SCS OTIS.
- Une consultation à procédure formalisée avait été passée concernant les prestations de fourniture et de livraison d'outillages, d'Accessoires d'outillage et de consommables pour les ateliers d'Angoulême et de Cognac pour une durée courant jusqu'au 31 décembre 2025, reconductible 1 fois par tacite reconduction à pour une durée de 2 ans, avec les sociétés HAUTE PERFORMANCE CHIMIE, MEWA SARL, CACC PROLIANS, SUNSTELL SAS, SA WURTH France, SIGNATURE SAS, CIB SUD OUEST SARL, BERNER, SODILOR SAS, RHONE CHIMIE INDUSTRIE, SELF SIGNAL, RS COMPONENTS, PIERRE AUTO et VIA.
- Une consultation à procédure formalisée avait été passée pour la Fourniture de pneumatiques neufs et rechapés pour le parc de véhicules de la STGA pour une durée courant jusqu'au 31 décembre 2025, reconductible 1 fois par tacite reconduction à pour une durée de 2 ans, avec les sociétés EUROMASTER et ROGEON.
- Une convention d'occupation domaniale pour la fourniture et l'exploitation des supports publicitaires extérieurs du matériel roulant du réseau de Grand Angoulême a été conclue pour une durée de 2 ans reconductible une fois par tacite reconduction pour une durée de 3 ans avec la société CLEAR CHANNEL.
- Une consultation formalisée a été passée via la Centrale d'Achat AGIR pour les assurances sur une durée courant jusqu'au 31 décembre 2027, avec le cabinet RMT.

4^{ÈME} PARTIE : LES RATIOS

I. LE RESEAU « Möbius »

1.1 Dépenses d'Exploitation / kilomètre (y compris affrètements – hors location de vélos)

	Coût d'exploitation / km (HT)	Évolution N-1
2023	3,78 €	
2024	3,93 €	4,0 %

Le prix de revient moyen d'un kilomètre par véhicule affiche une hausse de +4% sur 2024 sous l'effet de dépenses supplémentaires à supporter sur 2024 (créations de postes dans le cadre du schéma des mobilités + vieillissement du parc + coûts d'Intérim pour pallier au sous-effectif + augmentation des coûts de sous-traitance)

1.2 Dépenses d'Exploitation (hors location de vélos) / voyage

	Coût d'exploitation / voyage (HT)	Évolution N-1
2023	1,94 €	
2024	2,01 €	3,6%

Le prix de revient moyen d'un voyage est de 2,01 €, en hausse sous l'effet de l'augmentation des dépenses d'exploitations sur l'exercice 2024.

1.3 Dépenses d'Exploitation / habitant

	Dép. / habitant (HT)	Évolution N-1
2023	164,16 €	
2024	176,92 €	+7,8 %

Les dépenses d'Exploitation se situent en 2024, à 176,92 € par habitant du Grand Angoulême.

1.4 Recettes commerciales / voyage

	Recette/voyage (HT)	Évolution N-1
2023	0,37 €	
2024	0,36 €	-2,7%

La recette commerciale est de 0,36€ par voyage. En baisse sous l'effet de la baisse des recettes commerciales du réseau.

1.5 Recettes commerciales / kilomètre (y compris affrètements)

	Recette / km (HT)	Évolution N-1
2023	0,73 €	
2024	0,70 €	-4,1 %

La recette commerciale moyenne d'un kilomètre par véhicule est de 0,70 €. En baisse par rapport à 2023 sous l'effet de la diminution des recettes commerciales et de la hausse des kilomètres.

1.6 Recettes commerciales / habitant

	Recette / habitant (HT)	Évolution N-1
2023	30,44 €	
2024	30,20 €	-0,8%

La recette se situe en 2024 à 30,20 € par habitant du GrandAngoulême.

1.7 Recettes de trafic / voyage

	Recette trafic /voyage (HT)	Évolution N-1
2023	0,335 €	
2024	0,319 €	-4,8 %

La recette de trafic est de 0,32 €, en baisse sur 2024 sous l'effet de la baisse des recettes et de la hausse de la fréquentation.

1.8 Recettes de trafic / kilomètre (y compris affrètements)

	Recette trafic /km (HT)	Évolution N-1
2023	0,65 €	
2024	0,63 €	-3,1 %

La recette de trafic moyenne d'un kilomètre par véhicule est de 0,63 €.

1.9 Recettes de trafic / habitant

	Recette trafic / habitant (HT)	Évolution N-1
2023	27,28 €	
2024	27,00 €	-1 %

La recette de trafic se situe en 2024 à 27 € par habitant du GrandAngoulême.

1.10 Taux de couverture réseau

	Recette trafic (HT)	Évol N-1	Recettes commerciales / Dépenses d'exploitation (HT)	Évol N-1
2023	16,6%		19,0%	
2024	15,1%	-8,7%	17,6%	-7,4%

18% de nos dépenses de réseau sont financées par les recettes commerciales de l'activité réseau et des activités annexes. Ce taux est en baisse sur 2024.

1.11 Voyages par habitant

	Usage	Évolution N-1
2023	81,68	
2024	84,67	3,7%

Ce ratio affiche une hausse de +3,7% constatée entre 2023 et 2024.

1.12 Voyages par kilomètre

	Usage	Évolution N-1
2023	1,95	
2024	1,96	0,5%

Le taux d'utilisation constaté est en hausse sur l'exercice 2024.

1.13 Offre de service par habitant

	Offre de service	Évolution N-1
2023	41,98	
2024	43,20	2,9%

L'offre de Kilomètres par habitant du Grand Angoulême est en hausse de +2,9% sur 2024.

II. LA PRODUCTIVITÉ DES AGENTS

2.1 Nombre d'agents pour 1 000 habitants

	Nb d'agents/1000hab.	Évolution N-1
2023	1,29	
2024	1,32	2,3%

La STGA met au service des habitants de la Communauté d'Agglomération 1,32 agents pour 1 000 habitants. Ce ratio affiche une hausse sur l'exercice 2024 en lien avec l'augmentation des effectifs.

2.2 Productivité des Hommes (NB Km Total/ Effectif total)

	Nb Km / Effectif	Évolution N-1
2023	24 019	
2024	23 948	-0,3%

En 2024, chaque agent de la STGA affiche en moyenne environ 24 000 kilomètres.

III. La Productivité des matériels

	Km / Autobus (1)	Évolution N-1
2023	43 787	
2024	44 069	+0,6%

(1) Km théoriques produits par la STGA / Nombre total de bus STGA

La productivité des matériels affiche une moyenne de 44 000 km par Autobus.

5^{ÈME} PARTIE : ANNEXES

ANNEXE 1 : BILAN DES ACTIVITÉS ANNEXES AU 31/12/2024

En tant que Société Publique Locale, la STGA est autorisée à effectuer des activités annexes à l'activité principale pour le compte de ses actionnaires GrandAngoulême et GrandCognac.

I. L'ACTIVITE « TOLERIE PEINTURE »

L'activité principale de la STGA se déroule dans le cadre du Contrat d'Obligation de Service Public des Transports Urbains pour la gestion et l'exploitation des services de Transport Public Urbain.

À côté de cette activité principale, la STGA exerce une activité annexe de fourniture de service tôlerie - peinture. Cette activité avait enregistré une baisse en 2018 conséquente au changement de statut de la STGA.

Le compte d'exploitation de l'activité tôlerie peinture pour 2024 fait apparaître les résultats suivants :

Coûts d'exploitation	2024
1 - Roulage	113 213,15 €
Coût total du roulage	113 213,15 €
- dont entretien	19 665,25 €
- dont Main d'œuvre	93 547,90 €
2 - Frais généraux	44 715,89 €
Total des autres salaires et charges	21 603,56 €
- dont administratifs et encadrement	21 188,41 €
- dont autres frais de personnels	415,15 €
Assurances	2 250,68 €
Frais d'affranchissements / télécom / Internet / Radio	1 741,97 €
Location et entretien matériel	4 982,71 €
Consommations énergie: eau, électricité, gaz et bois (hors navettes)	8 400,89 €
Fourniture et Outils	3 757,96 €
Autres frais généraux	1 978,12 €
COUT TOTAL (somme des rubriques 1 à 2)	157 929,05 €

Pour l'année 2024 cette activité a généré 59 K€ de recettes et 158 K€ de dépenses.

Recettes d'exploitation	2024
1 - Recettes	58 827,61 €
Ventes Assurances	52 960,50 €
Ventes Actionnaires	5 867,11 €
TOTAL RECETTES	58 827,61 €

Résultat	-99 101,44 €

II. L'ACTIVITE « SERVICES OCCASIONNELS »

Le bilan de cette activité sur 2024 est le suivant :

- Nombre de demandes acceptées par GrandAngoulême : 32
- Offre de service réalisée : 3 377 km (cf détail des services réalisés ci-dessous)

Objet	Jours	Horaires de fonctionnement	Trajets	Type de matériel	Kilomètres
NEF	Le 1er Février 2024	1 Retour à 23h10	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du samedi 10 au dimanche 11 février 2024	1 Retour à 00h10	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	La nuit du 2 mars 2024	1 Retour à 00h40	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Le 17 Mars 2024	1 Retour à 20h55	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du vendredi 22 mars au samedi 23 mars 2024	1 Retour à 1h05	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du vendredi 29 mars au samedi 30 mars 2024	1 Retour à 01h45	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du samedi 30 mars au dimanche 31 mars 2024	1 Retour à 2h	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du vendredi 13 au samedi 14 avril 2024	1 Retour à 00h10	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du vendredi 13 au dimanche 14 avril 2024	1 Retour à 3h	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du samedi 20 au dimanche 21 avril 2024	1 Retour à 00h50	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du jeudi 25 au vendredi 26 avril 2024	1 Retour à 00h55	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du samedi 27 au dimanche 28 avril 2024	1 Retour à 00h45	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du jeudi 02 au vendredi 03 mai 2024	1 Retour à 23h20	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du samedi 04 au dimanche 05 mai 2024	1 Retour à 1h50	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du jeudi 16 au vendredi 17 mai 2024	1 Retour à 00h45	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Le 13 Juin 2024	1 Retour à 23h55	La NEF / La cité	1 bus standard	13
GrandAngoulême Athlétisme	Samedi 6 Avril 2024	4 départs : 16h15 - 16h45 - 17h15 - 17h45 4 départs : 16h30 - 17h00 - 17h30 - 18h00	Stade Chazzy / Fangle Bi Léidot et Bd Chazzy	6 articulés 3 bus standard	295,2
MUSIQUES METTISSES	jeudi 6 juin	1 départ à 2h10	Pôle Image / Silic / Hôtel de Ville / Gare SNCF / Nancy / Chabasse Liedet / Champ de Manœuvre	1 standard	
	vendredi 7 juin	1 départ à 2h10		1 standard	67,8
	samedi 8 juin	1 départ à 2h10		1 standard	
Festival de la Bande Dessinée	25, 26, 27, 28 Janvier 2024	9h45 à 19h45 le jeudi et le vendredi 1 départ toutes les 20 mn le jeudi et le vendredi 1 départ toutes les 30 mn le samedi 1 départ toutes les 15 mn le dimanche	Navettes entre la gare SNCF et le Centre Ville via la passerelle de Bourgines	3 à 6 bus standards	2 019
	Samedi 14 Septembre	Rotations continues de 11h00 à 20h00		1 bus standard	241
	Circuit des remparts	Rotations continues de 19h00 à 22h30	Carat jusqu'à Arrêt "Franquin"	2 bus standard	
	Dimanche 15 septembre	Rotations continues de 7h30 à 11h30 Rotations continues de 11h30 à 20h00		1 bus standard	404
NEF	Nuit du Samedi 22 juin au Dimanche 23 juin	1 Retour à 1h	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du vendredi 13 au samedi 14 septembre 2024	1 Retour à 01h50	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du jeudi 10 au vendredi 11 octobre 2024	1 Retour à 01h10	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Dimanche 13 Octobre 2024	1 Retour à 1h50	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du vendredi 18 au samedi 19 octobre 2024	1 Retour à 00h45	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du samedi 19 au dimanche 20 octobre 2024	1 Retour à 00h45	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du jeudi 07 au vendredi 08 novembre 2024	1 Retour à 00h15	Le Théâtre / La NEF	1 bus standard	12
NEF	Nuit du vendredi 08 au samedi 09 novembre 2024	1 Retour à 1h50	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du samedi 09 au dimanche 10 novembre 2024	1 Retour à 2h	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du vendredi 22 au samedi 23 novembre 2024	1 Retour à 00h35	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du Samedi 30 Novembre au Dimanche 01 Décembre 2024	1 Retour à 00h30	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du vendredi 13 au samedi 14 Décembre 2024	1 Retour à 01h30	La NEF / La cité	2 bus standards	13
	TOTAL	TOTAL			3 377

Le compte d'exploitation de l'activité Services occasionnels pour 2024 fait apparaître un coût de 20,8 K€ pour cette activité :

Coûts d'exploitation	2023	2024
1 - Conduite	9 801,02 €	11 805,96 €
Coût global annuel du personnel de conduite	9 801,02 €	11 805,96 €
2 - Roulage	2 891,90 €	2 734,28 €
Coût total du roulage	2 891,90 €	2 734,28 €
- dont carburant	1 843,90 €	1 690,15 €
- dont lubrifiants	67,17 €	78,75 €
- dont pneumatiques	125,35 €	124,15 €
- dont entretien	750,16 €	746,59 €
- dont lavage	105,32 €	94,65 €
5 - Frais généraux	7 510,54 €	6 267,07 €
Total des autres salaires et charges	1 062,00 €	967,00 €
Assurances	311,60 €	519,76 €
Frais d'affranchissements / télécom / Internet / Radio	169,03 €	139,18 €
Location et entretien matériel	1 535,48 €	38,98 €
Consommations énergie: eau, électricité, gaz et bois (hors navettes)	167,84 €	132,65 €
Fourniture et Outils	68,97 €	205,94 €
Contrats de maintenance	475,61 €	423,57 €
Dotation aux amortissements (*)		
Autres frais généraux	3 720,00 €	3 840,00 €
COUT TOTAL (somme des rubriques 1 à 5)	20 203,46 €	20 807,32 €

Recettes d'exploitation	2023	2024
1 - Recettes Commerciales théoriques	0,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES	0,00 €	0,00 €
Résultat	-20 203,46 €	-20 807,32 €

ANNEXE 2 : PARC AU 31/12/2024

PARC AUTOBUS S.T.G.A.

Dernière mise à jour le: 21/12/2024

PARC	MARQUE	TYPE	V.LIN	IMMAT.	N.E.C.	Age	Places (hors conducteur)			PMR	Environnement	Adresse des Cartes	Masse en Kilogrammes	
							C	G	ASSESS/DEBOUTS	TOTALS	Vide G1	Charge F2		
161	HEULIEZ	GX 437	VJ1421CP00006099	FY-384-B	02/04/2021	3,73	35	34	139	174	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	16970 30000
361	IVECO	URBANWAY	VNE422CP00039177	EC-249-XH	29/09/2017	7,26	58	33	136	170	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17880 30000
661	HEULIEZ	GX 437	VJ1421CP00004693	EC-725-KT	25/07/2016	8,008	45	34	127	161	Oui	Euro 6	COMAGA	17250 30000
662	HEULIEZ	GX 437	VJ1411CM00005403	FG-186-YH	13/06/2019	5,556	45	34	124	159	Oui	Euro 6 hybride	COMAGA	17810 30000
961	HEULIEZ	GX 437 BHNS	VJ1411CM00005403	FG-186-YH	13/06/2019	5,556	45	34	124	159	Oui	Euro 6 hybride	COMAGA	18680 30000
962	HEULIEZ	GX 437 BHNS	VJ1411CM00005411	FG-279-YH	13/06/2019	5,556	45	34	124	159	Oui	Euro 6 hybride	COMAGA	18680 30000
963	HEULIEZ	GX 437 BHNS	VJ1411CM00005411	FG-279-YH	13/06/2019	5,556	45	34	124	159	Oui	Euro 6 hybride	COMAGA	18680 30000
964	HEULIEZ	GX 437 BHNS	VJ1411CM00005423	FG-454-YH	13/06/2019	5,556	45	34	124	159	Oui	Euro 6 hybride	COMAGA	18680 30000
965	HEULIEZ	GX 437 BHNS	VJ1411CM00005427	FG-536-YH	13/06/2019	5,556	45	34	124	159	Oui	Euro 6 hybride	COMAGA	18680 30000
966	HEULIEZ	GX 437 BHNS	VJ1411CM00005464	FG-675-YH	13/06/2019	5,556	45	34	124	159	Oui	Euro 6 hybride	COMAGA	18680 30000

111

Moyenne d'âge des articles

6,17

PARC	MARQUE	TYPE	V.LIN	IMMAT.	N.E.C.	Age	Places (hors conducteur)			PMR	Environnement	Adresse des Cartes	Masse en Kilogrammes	
							C	G	ASSESS/DEBOUTS	TOTALS	Vide G1	Charge F2		
301	BLUEBUS	BLUEBUS	VFB006G1NNK880004	SG-789-TN	21/06/2023	1,364	10	9	26	36	Oui	ELECTRIQUE	GRAND ANGOULEME	5780 8500
302	BLUEBUS	BLUEBUS	VFB006G1NNK880004	SG-789-TN	21/06/2023	1,364	10	9	26	36	Oui	ELECTRIQUE	GRAND ANGOULEME	5780 8500
243	RENAULT	URBANWAY	VTF135VR050691310	DJ-100-AC	29/07/2014	10,43	10	9	10	19	Oui	Euro 6	COMAGA	2580 3890
442	RENAULT	URBANWAY	VTF135VR050691310	DJ-100-AC	29/07/2014	10,43	10	9	10	19	Oui	Euro 6	COMAGA	2580 3890
443	RENAULT	URBANWAY	VTF135VR050691310	DJ-192-AC	29/07/2014	10,43	10	9	10	19	Oui	Euro 6	COMAGA	2580 3890
444	RENAULT	URBANWAY	VTF135VR050691310	DJ-192-AC	29/07/2014	10,43	10	9	10	19	Oui	Euro 6	COMAGA	2580 3890
445	RENAULT	URBANWAY	VTF135VR050691310	DJ-192-AC	29/07/2014	10,43	10	9	10	19	Oui	Euro 6	COMAGA	2580 3890
643	MERCEDES	DETRICH	WDB9066551P299336	EK-280-EV	23/02/2017	7,858	11	10	12	22	Oui	Euro 6	COMAGA	3287 5000
842	MERCEDES	DETRICH	WDB9066551P327581	EW-802-QD	17/04/2018	6,712	10	10	12	22	Oui	Euro 6	COMAGA	3287 5000
843	MERCEDES	DETRICH	WDB9066551P327581	EW-949-QD	17/04/2018	6,712	10	10	12	22	Oui	Euro 6	COMAGA	3287 5000
941	MERCEDES	DETRICH	WDB9066551P327581	EW-949-QD	17/04/2018	6,712	10	10	12	22	Oui	Euro 6	COMAGA	3350 5000
942	MERCEDES	DETRICH	WDB9076351P177783	FF-135-SK	11/05/2020	4,544	11	10	12	22	Oui	Euro 6	COMAGA	3350 5000
943	MERCEDES	DETRICH	WDB9076351P177783	FF-075-SK	11/05/2020	4,644	11	10	12	22	Oui	Euro 6	COMAGA	3350 5000
944	MERCEDES	DETRICH	WDB9076351P18121	FF-028-SK	11/05/2020	4,644	11	10	12	22	Oui	Euro 6	COMAGA	3350 5000

14

Moyenne d'âge des articles

6,74

PARC	MARQUE	TYPE	V.LIN	IMMAT.	N.E.C.	Age	Places (hors conducteur)			PMR	Environnement	Adresse des Cartes	Masse en Kilogrammes	
							C	G	ASSESS/DEBOUTS	TOTALS	Vide G1	Charge F2		
201	RENAULT	URBANWAY	VNE4226N400313640	GL-217-BP	24/08/2020	7,56	41	23	78	101	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17795 19000
202	IVECO	URBANWAY	VNE4226N400313640	GL-850-ET	31/08/2022	2,337	37	23	78	101	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17795 19000
203	IVECO	URBANWAY	VNE4226N400313640	GL-667-ET	31/08/2022	2,337	37	23	78	101	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17795 19000
204	IVECO	URBANWAY	VNE4226N400313640	GL-432-ET	20/07/2020	1,466	41	26	86	112	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17795 19000
205	IVECO	URBANWAY	VNE4226N400313651	GL-034-FR	02/09/2022	2,332	37	23	78	101	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17795 19000
206	IVECO	URBANWAY	VNE4226N400313654	GL-359-FR	02/09/2022	2,332	37	23	78	101	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17795 19000
207	IVECO	URBANWAY	VNE4226N400313654	GL-277-NL	23/09/2022	2,274	37	23	78	101	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17795 19000
221	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS9090100003514	CR-151-SB	22/02/2013	11,86	37	26	80	106	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17295 19000
133	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS9090100002973	BT-825-YH	14/09/2011	3,31	37	26	80	106	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17295 19000
134	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS9090100002975	BT-542-YH	14/09/2011	3,31	37	26	80	106	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17295 19000
135	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS9090100002975	BT-542-YH	14/09/2011	3,31	37	26	80	106	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17295 19000
208	RENAULT	URBANWAY	VNE4226N400313640	GL-217-BP	24/08/2020	7,56	41	23	78	101	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17795 19000
209	IVECO	URBANWAY	VNE4226N400313640	GL-850-ET	31/08/2022	2,337	37	23	78	101	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17795 19000
210	IVECO	URBANWAY	VNE4226N400313640	GL-667-ET	31/08/2022	2,337	37	23	78	101	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17795 19000
211	IVECO	URBANWAY	VNE4226N400313640	GL-432-ET	20/07/2020	1,466	41	26	86	112	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17795 19000
212	IVECO	URBANWAY	VNE4226N400313640	GL-034-FR	02/09/2022	2,332	37	23	78	101	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17795 19000
213	IVECO	URBANWAY	VNE4226N400313640	GL-359-FR	02/09/2022	2,332	37	23	78	101	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17795 19000
214	IVECO	URBANWAY	VNE4226N400313640	GL-277-NL	23/09/2022	2,274	37	23	78	101	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17795 19000
215	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS9090100003514	CR-151-SB	22/02/2013	11,86	37	26	80	107	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17295 19000
216	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS9090100003514	CR-151-SB	22/02/2013	11,86	37	26	80	107	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17295 19000
217	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS9090100003514	CR-151-SB	22/02/2013	11,86	37	26	80	107	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17295 19000
218	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS9090100003514	CR-151-SB	22/02/2013	11,86	37	26	80	107	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17295 19000
219	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS9090100003514	CR-151-SB	22/02/2013	11,86	37	26	80	107	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17295 19000
220	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS9090100003514	CR-151-SB	22/02/2013	11,86	37	26	80	107	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17295 19000
221	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS9090100003514	CR-151-SB	22/02/2013	11,86	37	26	80	107	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17295 19000
222	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS9090100003514	CR-151-SB	22/02/2013	11,86	37	26	80	107	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17295 19000
223	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS9090100003514	CR-151-SB	22/02/2013	11,86	37	26	80	107	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17295 19000
224	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS9090100003514	CR-151-SB	22/02/2013	11,86	37	26	80	107	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17295 19000
225	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS9090100003514	CR-151-SB	22/02/2013	11,86	37	26	80	107	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17295 19000
226	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS9090100003514	CR-151-SB	22/02/2013	11,86	37	26	80	107	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	17295 19000
227	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS9090100003514	CR-151-SB	22/02/2013	11,86	37	26	80	107	Oui	Euro 6	GRAND ANGOULEME	

OFFRE DE SERVICE PAR LIGNE

	Cumul 2023	Cumul 2024	evol. valeur	%
1) Km lignes Bus (km STGA)				
A	876 510	873 114	-3 397	-0,4%
B	544 164	541 122	-3 042	-0,6%
1	532 800	534 154	1 354	0,3%
2	457 683	459 036	1 352	0,3%
3	497 193	506 276	9 083	1,8%
4	537 124	535 820	-1 304	-0,2%
5	355 784	356 740	956	0,3%
6	195 572	204 512	8 940	4,6%
7	404 363	406 968	2 605	0,6%
9	257 602	258 809	1 207	0,5%
Navette Cœur d'Agglo		60 305		
NAU	0	0	0	-
Total 1	4 658 796	4 736 856	78 061	1,7%

* **dont Km HLP**

A	190 379	188 518	-1 861	-1,0%
B	73 925	73 253	-672	-0,9%
1	77 901	78 194	294	0,4%
2	92 481	90 321	-2 160	-2,3%
3	100 698	104 457	3 759	3,7%
4	100 269	102 072	1 803	1,8%
5	57 671	57 500	-171	-0,3%
6	26 089	30 082	3 993	15,3%
7	53 644	53 708	64	0,1%
9	33 408	32 254	-1 154	-3,5%
Navette Cœur d'Agglo		39 020		
NAU	0	405	405	-
Total 1 (bis)	806 465	849 784	43 319	5,4%

ANNEXE 3 : DETAIL DE L'OFFRE KILOMÉTRIQUE PAR LIGNE

	Cumul 2023	Cumul 2024	evol. valeur	%
--	---------------	---------------	-----------------	---

2) Km lignes Bus affrétés

1	0	0	0	-
2	0	0	0	-
3	0	0	0	-
4	0	0	0	-
5	0	0	0	-
6	0	0	0	-
7	0	0	0	-
8	0	0	0	-
9	0	0	0	-
EXP	191 402	197 981	6 579	3,4%
NAU	0	0	0	-
31	0	0	0	-
Total 2	191 402	197 981	6 579	3,4%

* dont Km HLP

1	0	0	0	-
2	0	0	0	-
3	0	0	0	-
4	0	0	0	-
5	0	0	0	-
6	0	0	0	-
7	0	0	0	-
8	0	0	0	-
9	0	0	0	-
EXP	36 500	36 241	-259	-0,7%
NAU	0	0	0	-
31	0	0	0	-
Total 2 (bis)	36 500	36 241	-259	-0,7%

	Cumul 2023	Cumul 2024	evol. valeur	%
--	---------------	---------------	-----------------	---

3) Km lignes MINIBUS (km STGA)

20	249 603	247 530	-2 072	-0,8%
21	83 280	83 556	275	0,3%
22	0	0	0	-
23				
24				
Total 3	332 883	331 086	-1 797	-0,5%

Km lignes MINIBUS (km Affréts)

20	123 970	124 618	648	0,5%
21	122 495	141 839	19 344	15,8%
22				
23				
24				
Total 3 bis	246 465	246 465	3 768	1,6%

* dont Km HLP

20	25 900	26 018	118	0,5%
21	25 446	26 260	814	3,2%
22	11 871	11 760	-111	-0,9%
23	12 314	12 487	174	1,4%
24	0			
Total 3 ter	75 531	76 526	995	1,3%

	Cumul 2023	Cumul 2024	evol. valeur	%
--	---------------	---------------	-----------------	---

4) Km lignes scolaires spécialisées STGA (LSS)

Total 4	0	0	0	-
Total 4 (bis)	0	0	0	-

* dont Km HLP

Total 4 (bis)	0	0	0	-
----------------------	---	---	---	---

5) Km lignes scolaires spécialisées affrétées (LSS)

Total 5	263 649	256 458	-7 191	-2,7%
Total 5 (bis)	263 649	256 458	-7 191	-2,7%

* dont Km HLP

Total 5 (bis)	153 726	149 402	-4 324	-2,8%
Total 5 (bis)	153 726	149 402	-4 324	-2,8%

Cumul 2023	Cumul 2024	evol. valeur	%
---------------	---------------	-----------------	---

6) Km lignes TAD sous traitées (évolution des zones au 1er septembre 2023)

Zone 1	8 816	5 094	-3 721	-42,2%
Zone 2	6 883	8 878	1 996	29,0%
Zone 3	6 432	5 636	-796	-12,4%
Zone 4	5 536	5 024	-512	-9,3%
Zone 5	5 346	6 328	982	18,4%
Zone 6	5 459	7 071	1 612	29,5%
Zone 7	24 128	36 390	12 262	50,8%
Zone 8 - zone 8 La Couronne Mouthiers	27 231	55 103	27 872	102,4%
Zone 9 - Zone 8 Roullet / Clax	12 721	0	-12 721	-100,0%
Zone 10 - Zone 9	6 011	8 504	2 493	41,5%
Zone 11 - Zone 10	5 002	5 213	211	4,2%
Zone 12 - Zone 11	3 522	4 325	803	22,8%
Total 6	117 086	147 567	29 678	26,0%

Cumul 2023	Cumul 2024	evol. valeur	%
---------------	---------------	-----------------	---

7) Nbre courses lignes TAD sous traitées (évolution des zones au 1er septembre 2023)

Zone 1	2 121	1 368	-753	-35,5%
Zone 2	908	811	-97	-10,7%
Zone 3	1 553	1 400	-153	-9,9%
Zone 4	1 540	1 400	-140	-9,1%
Zone 5	2 410	2 381	-29	-1,2%
Zone 6	1 947	2 668	721	37,0%
Zone 7	4 719	6 008	1 289	27,3%
Zone 8 - zone 8 La Couronne Mouthiers	4 361	9 150	4 789	109,8%
Zone 9 - Zone 8 Roullet / Clax	3 637	401	-3 236	-89,0%
Zone 10 - Zone 9	2 105	3 089	984	46,7%
Zone 11 - Zone 10	1 727	1 800	73	4,2%
Zone 12 - Zone 11	1 365	1 168	-197	-14,4%
Total 7	28 393	31 644	3 251	11,5%

Cumul 2023	Cumul 2024	evol. valeur	%
---------------	---------------	-----------------	---

8) Total km TAD-Adapté sous traités

Total 8	157 742	153 568	-4 174	-2,6%
----------------	----------------	----------------	---------------	--------------

Cumul 2023	Cumul 2024	evol. valeur	%
---------------	---------------	-----------------	---

9) Total courses TAD-Adapté sous traités

Total 9	25 123	21 104	-4 019	-16,0%
----------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Cumul 2023	Cumul 2024	evol. valeur	%
---------------	---------------	-----------------	---

10) Total km lignes régulières réalisées en taxis

Total 10	31 320	79 753	48 433	154,6%
-----------------	---------------	---------------	---------------	---------------

1/ Services Reguliers de transport public

Récapitulatif

Cumul 2023	Cumul 2024	evol. valeur	%
---------------	---------------	-----------------	---

6) Récapitulatif

Km STGA (bus, minibus)

* dont Km HLP

4 991 679	5 067 942	76 264	1,5%
830 649	874 032	43 382	5,2%

Km Affrétés (bus, minibus)

* dont Km HLP

701 516	720 896	19 380	2,8%
241 572	237 921	-3 651	-1,5%

Km sous traités TAD Lignes régulières

31 320	79 753	48 433	154,6%
--------	--------	--------	--------

Km sous traités TAD

117 086	147 567	30 481	26,0%
157 742	153 568	-4 174	-2,6%

5 999 342	6 169 726	170 384	2,8%
-----------	-----------	---------	------

nbre courses sous traitées TAD

28 393	31 644	3 251	11,5%
--------	--------	-------	-------

nbre courses sous traitées TAD-Adapté

25 123	21 104	-4 019	-16,0%
--------	--------	--------	--------

ANNEXE 4 : DETAIL DE LA FREQUENTATION PAR TITRE

DETAIL DE LA FREQUENTATION PAR TITRE

	Cumul 2023	Cumul 2024	evol. 2024/2023 valeur	%
--	---------------	---------------	---------------------------	---

Tickets / voyages

1 Voyage	153 093	153 982	889	1%
Dépannage	388 581	348 720	-39 861	-10%
3 Voyages	64 806	67 779	2 973	5%
Journée - Pass 24h	23 973	32 094	8 121	34%
Pass 48h	964	0	-964	-100%
2-5 Voyages Groupe	19 120	24 585	5 465	29%
10 Voyages	742 930	672 630	-70 300	-9%
30 Voyages	12 090	0	-12 090	-100%
10 Voyages Groupe	35 990	43 330	7 340	20%
Titre Evénementiel	38 354	38 155	-199	-1%
7 jours glissants	5 544	0	-5 544	-100%
1V Correspondance Région	1 000	0	-1 000	-100%
30 voyages correspondances	8 730	12 030	3 300	38%
10 Voyages solidarité	3 260	2 690	-570	-17%

Ventes de tickets en équivalent voyages

Ventes de tickets en équivalent voyages	1 498 435	1 395 995	-102 440	-7%
--	-----------	-----------	----------	-----

Abonnements / rechargements

26 ans et +	18 433	18 258	-175	-1%
26 ans et + correspondance	433	480	47	11%
26 ans et + PDE	1 893	2 238	345	18%
-18 ans	50 487	55 942	5 455	11%
-18 ans tarif réduit	19 034	15 780	-3 254	-17%
-18 ans correspondance	6 835	6 003	-832	-12%
-18 ans gratuit	816	796	-20	-2%
18/25	14 042	9 485	-4 557	-32%
18/25 Etudiants - Apprentis	2 390	8 005	5 615	-
18/25 correspondance	520	446	-74	-14%
Abonnements gratuit	2 638	1 949	-689	-26%
65 ans et + gratuit	8 279	27 947	19 668	-
65 ans et +	1 651	33	-1 618	-98%
65 ans et + zen	3 807	111	-3 696	-97%
Solidarité Niveau I	7 713	8 633	920	12%
Solidarité Niveau II	22 135	23 401	1 266	6%
Autres	3 120	3 120	0	0%

Ventes d'abonnements en équivalent mois

Ventes d'abonnements en équivalent mois	164 226	182 627	18 401	11%
--	---------	---------	--------	-----

Voyages Totaux

Voyages Totaux	11 673 701	12 093 258	419 557	3,6%
-----------------------	------------	------------	---------	------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20251218-2025_12_253-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2025

Publication : 26/12/2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20251218-2025_12_253-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2025

Publication : 26/12/2025

IMMOBILISATIONS MATERIEL ET MOBILIER

IMMOBILISATIONS 2018

TYPE	H.T.	DATE	L ou D
ESII - Borne gestion accueil public	9 392,46 €	17/01/2018	D
SYNOLIA - devlpt logiciel crm	4 500,00 €	12/01/2018	L
ALKEV - Borne multimédia agence	2 470,00 €	12/01/2018	D
AESPRINT - Imprimant Pebble 4 basic	613,30 €	30/01/2018	L
MISCO - MacBook Pro 15	2 382,08 €	15/02/2018	D
PROMOBURUO - Aménagement bureau SCL	10 702,26 €	23/03/2018	D
MISCO - Apple iMac 21,5" retina	3 390,00 €	15/03/2018	D
PROMOBURUO - Aménagement bureau SCL	500,45 €	09/04/2018	D
IVELEM - logiciel sage comptia, immo	6 508,75 €	18/04/2018	L
MISCO - MacBook Pro 15	2 242,59 €	04/04/2018	D
MAXERVICIZ - serveur	3 284,00 €	27/03/2018	D
NEXTIRAONE - licences Trend micro	2 704,00 €	27/03/2018	L
PROMOBURUO - Aménagement bureau SCL	512,87 €	23/04/2018	D
MISCO - Apple iMac 21,5" 4K	3 390,00 €	19/04/2018	D
LMS - Imprimante Lexmark M3250 bac	2 410,76 €	23/05/2018	D
Trottix - trottinette électrique	1 358,00 €	16/07/2018	L
TIBCO - Evolution serveur RDS	3 221,02 €	19/09/2018	D
IVELEM - Logiciel paie 100c	1 930,00 €	17/09/2018	L
IVELEM - Logiciel pack sage 100c	1 550,00 €	17/09/2018	L
TES - Cablage	4 220,96 €	08/02/2018	D
IP STORE - 1 Mac mini quadricœur	1 315,00 €	20/12/2018	D
LMS - Imprimante Kyocera 3252CI	4 473,90 €	20/12/2018	D
NEXTIRAONE - Poste IP et switchs	33 739,59 €	12/12/2018	D
CLEVER AGE - Concept° Applic MDCI	44 850,00 €	20/12/2018	L
DUFFAU - Balayeuse	13 180,00 €	31/12/2018	D
CIA - pompe gasoil version web	15 262,33 €	14/12/2018	D
CIA - Controle accès automatique	18 900,00 €	14/12/2018	D
TOYOTA - Chariot élévateur	24 625,00 €	26/12/2018	D
BRUNET - Centrale intrusion	20 873,00 €	10/12/2018	D
ACCEN - Conformité logiciel vélo	1 590,00 €	22/11/2018	L
LMS - Imprimante LEXMARK M3250	990,00 €	14/12/2018	D
NEXTIRAONE - FW SonicWall NSA 2650	9 648,85 €	10/12/2018	D
PROVAC - Monte/Demonte pneus	3 262,78 €	20/12/2018	D
TIC BOUTANT - Station charge	5 837,50 €	19/12/2018	D
KODEN - Photocopieur SMV	4 244,85 €	31/12/2018	D
KODEN - Photocopieur AT	5 690,00 €	31/12/2018	D
KODEN - Photocopieur REPRO	13 472,24 €	31/12/2018	D
NEXTIRAONE - Commutateur réseau	3 958,88 €	31/12/2018	D
NEXTIRAONE - Plan adressage réseau	1 502,00 €	31/12/2018	D
MISCO - MacBook Pro	1 884,99 €	20/12/2018	D
TOTAL GÉNÉRAL	296 584,41		

IMMOBILISATIONS MATERIEL ET MOBILIER

IMMOBILISATIONS 2019

TYPE	H.T.	DATE	L ou D
CATP - Application ticket mobile	33 000,00 €	01/01/2019	L
AIRWEB - D,vpnt trafic Google	1 870,00 €	25/03/2019	L
TES - Raccordement r,seau & coffret	2 777,51 €	09/05/2019	D
SIMPLICITI - module log XE Mobility	10 815,00 €	15/05/2019	L
INMAC - HP ProBook 470 G5	602,48 €	18/07/2019	D
INMAC - iMac 21.5 8GB	3 323,40 €	29/07/2019	D
LUMIPLAN - Interface Heur��s/Ceccli	1 500,00 €	31/07/2019	L
INMAC - Imprimante carte EvolisPrim	1 368,43 €	19/08/2019	D
QOS - Solute embarqu,e wifi 26 bhn	5 340,40 €	02/09/2019	D
SCENE+ - QOS - Etude couverture wif	3 100,00 €	13/09/2019	D
SIMPLICITI - ��volution XE Mobility	9 012,50 €	31/08/2019	L
SIMPLICITI - ��volution XE Mobility	9 012,50 €	31/08/2019	L
IP - 1 iMac 27" Retina 5K Core i5	2 581,00 €	27/09/2019	D
INMAC - HP ProBook 470 G5	753,24 €	30/09/2019	D
INMAC - iMac 21.5 8Gb	1 661,70 €	24/09/2019	D
LUMIPLAN - D,velp logiciel Heur��s	1 800,00 €	30/09/2019	L
MAXERVICIZ - Serveur s,curis, NAS	3 040,00 €	30/09/2019	D
CLEVERAGE - Evolut��site internet	9 900,00 €	31/10/2019	D
MOZAIK - 1 Horloge	770,00 €	18/11/2019	D
SCENE+ - Point acc,s vid,oprotect	3 644,00 €	29/11/2019	D
ARKEA - D,veloppement GAB/AEP	15 000,00 €	09/12/2019	L
INMAC - MacBook Pro 16"	2 840,00 €	13/12/2019	D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821dn	654,09 €	20/12/2019	D
SEIPRA - Girouettes	6 850,20 €	13/12/2019	D
SEIPRA - Girouette 400*500	1 060,50 €	23/12/2019	D
BRUNET - prise r,seau bq atelier	1 524,00 €	31/12/2019	D
TOTAL G��N��RAL	133 800,95		

IMMOBILISATIONS MATERIEL ET MOBILIER

IMMOBILISATIONS 2020

TYPE	H.T.	DATE	L ou D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821dn	620,81 €	05/02/2020	D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821dn	1 254,38 €	14/02/2020	D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821dn	620,81 €	18/02/2020	D
INMAC - 2 MacBook Pro	3 030,68 €	16/03/2020	D
INMAC - MacBook Pro TFT 16	3 245,00 €	10/04/2020	D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821dn	627,19 €	07/05/2020	D
INMAC - MacBook Pro TFT 16	2 297,76 €	07/05/2020	D
ADP - Player diffusion G3240	2 250,00 €	04/06/2020	D
BRUNET - contrle accs vestiaires	3 987,00 €	08/06/2020	D
IP STORE - MacBook Pro 2019	5 317,05 €	26/03/2020	D
IP STORE - iMac 27" QuadCore i5	2 132,00 €	11/05/2020	D
TIBCO - Mise  jour serveurs	4 745,02 €	16/06/2020	D
INMAC - iMac 21.5 8GB	3 319,34 €	17/07/2020	D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821dn	627,19 €	29/06/2020	D
INMAC - Ecran Lenovo led	1 106,53 €	27/08/2020	D
SCENE+ - Point accs antenne T300	1 850,00 €	21/10/2020	D
MONETIK - Mise  jour DAC	7 658,00 €	21/09/2020	D
APPEL - Processeur 3,2GHz 6 core i7	1 490,83 €	06/10/2020	D
INMAC - Portable panasonic Core i5	1 914,35 €	15/10/2020	D
INMAC - Imprimante HP color M577dn	1 560,83 €	09/09/2020	D
TES - Cablages baie t��l��phone	1 797,66 €	28/10/2020	D
LUMIPLAN - D��velopp logiciel Heur��s	3 000,00 €	30/10/2020	L
MECATRAN - int��gration donn��es TAD	3 200,00 €	26/10/2020	L
HOMEDESIGN - Meubles SI	641,70 €	18/11/2020	D
ECRITEL - Installation hebergement	1 125,00 €	17/11/2020	L
SIMPLICITI - devlpt logiciel crm	1 837,50 €	27/10/2020	L
LUMIPLAN - D��velopp logiciel Heur��s	3 200,00 €	30/10/2020	L
IP STORE - 4 licences Adobe Cr��atif	3 360,00 €	27/05/2020	L
IP STORE - 5 pack office	1 270,00 €	04/03/2020	L
IP STORE - 5 pack office	1 270,00 €	16/03/2020	L
IP STORE - 10 licences micros.offi	2 540,00 €	16/09/2020	L
ITS IBELEM - 25 licences airwatch	1 407,00 €	16/03/2020	L
NETIRAONE - Licences sonicwell	4 004,00 €	07/02/2020	L
4D - Logiciel maj server	1 788,98 €	07/12/2020	L
TOTAL G��N��RAL	80 096,61		

IMMOBILISATIONS MATERIEL ET MOBILIER

IMMOBILISATIONS 2021

TYPE	H.T.	DATE	L ou D
APPLE Mac mini 8C	1 049,17 €	12/05/2021	D
MOZAIK - Vidéoprojecteur WUXGA	2 305,00 €	28/05/2021	D
TIBCO - mise à jour anti virus	3 464,60 €	29/09/2021	L
ORANGE - Hotspot wifi	2 603,71 €	29/09/2021	D
APPLE - Mac Book Pro 16,0	2 249,17 €	14/10/2021	D
INMAC - MacBook pro 16"	2 181,53 €	12/10/2021	D
TES - câblage Atelier	946,04 €	19/10/2021	D
TES - câblage Atelier, Si et SMV	1 487,68 €	19/10/2021	D
LAVANCE - Chassis jet	32 160,91 €	24/09/2021	D
APPLE - iMac 24" oragne 8C	1 795,83 €	11/11/2021	D
BOULANGER - Iphon 13 bleu	1 889,15 €	30/11/2021	D
APPLE - iMac 24" Green et Blue	3 591,66 €	26/11/2021	D
APPLE - iMac 24" Yellow	1 795,83 €	26/11/2021	D
DARTY - iMac 24"	1 783,32 €	25/11/2021	D
APPLE - iMac 24" green	1 795,83 €	26/11/2021	D
APPLE - iMac 24" green	1 795,83 €	26/11/2021	D
APPLE - iMac 24" purple et Blue	3 591,66 €	26/11/2021	D
BOULANGER - Iphon 13 bleu	774,17 €	31/12/2021	D
BOULANGER - Iphon 13 rose	757,50 €	31/12/2021	D
DARTY - Iphon 13 rose	857,50 €	31/12/2021	D
CLEVERAGE - Evolut' site internet	10 000,50 €	31/12/2021	L
TIBCO - Clone système	3 200,00 €	31/12/2021	L
TOTAL GÉNÉRAL	82 076,59		

IMMOBILISATIONS MATERIEL ET MOBILIER

IMMOBILISATIONS 2022

TYPE	H.T.	DATE	L ou D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821dn	711,45 €	18/03/2022	D
CLEVER AGE - Mise conformité RGPD	2 487,29 €	31/03/2022	L
APPLE - iMac 24" Blue	1 604,17 €	11/04/2022	D
INMAC - Mac Mini PC de bureau	1 111,31 €	22/04/2022	D
APPLE - iMac 24" Yellow	1 604,17 €	18/05/2022	D
APPLE - iMac 24" Orange	1 604,17 €	24/05/2022	D
APPLE - iMac 24" Violet	1 604,17 €	07/06/2022	D
AEP - CDB4	1 931,35 €	18/05/2022	D
AEP - CDB4	22 245,30 €	18/05/2022	D
NEXTIRIAONE - Switch réseau inform.	4 958,60 €	17/06/2022	D
APPLE - iMac 24" Orange	1 604,17 €	08/07/2022	D
PC Bureau	856,29 €	09/08/2022	D
APPLE - 7iMac 24"	10 549,00 €	06/07/2368	D
TOTAL GÉNÉRAL	52 871,44		

IMMOBILISATIONS 2023

TYPE	H.T.	DATE	L ou D
ID&S licence Adobe creative	6 174,00 €	31/05/2023	L
ECUS - Onduleur	1 361,50 €	31/05/2023	D
APPLE - iMac 24" Orange	1 594,00 €	06/06/2023	D
PROLIANS - Echafaudage roulant 2M	1 003,00 €	30/06/2023	D
INMAC - Vidéoprojecteur Epson	774,81 €	28/06/2023	D
AEP - Modification eBoutique	9 680,00 €	28/07/2023	L
APPLE - Mac Book Air 13 pouces	2 140,83 €	22/09/2023	D
INMAC - Mac Mini PC de bureau	1 502,54 €	17/10/2023	D
CLEVERAGE - Refonte site internet	17 025,00 €	31/08/2023	L
CLEVERAGE - Evolution site internet	10 075,01 €	31/12/2023	L
PIERRE INDUS - Nettoyeur Haute pres	27 050,26 €	03/11/2023	D
INMAC - Mac Mini PC de bureau	1 438,69 €	08/12/2023	D
AEP - Déploiement SIM	6 000,00 €	30/09/2023	L
TOTAL GÉNÉRAL	85 819,70		

IMMOBILISATIONS MATERIEL ET MOBILIER

IMMOBILISATIONS 2024

TYPE	H.T.	DATE	L ou D
INMAC - Mac Book Pro 14,2	2631,3	17/01/2024	D
HP - 2 pc pour sae equans	4550,14	24/01/2024	D
APPLE - iMac 24" Orange	1737,51	14/02/2024	D
APPLE - iMac 24" Violet	1737,51	14/02/2024	D
APPLE - iMac 24" Violet	1737,51	14/02/2024	D
APPLE - iMac 24" Bleu	1737,51	14/02/2024	D
APPLE - iMac 24" Bleu	1737,51	14/02/2024	D
APPLE - Ecran studio display 27p	1840,83	16/02/2024	D
INMAC - Mac Mini PC de bureau	937,53	14/02/2024	D
NXO - Firewall	31076,53	22/02/2024	L
NXO - Fortigate 60F	2854,99	22/02/2024	L
INMAC - Toughbook 40 i5	4324,84	15/04/2024	D
INMAC - Mac Mici Apple M2	937,53	16/04/2024	D
LUMIPLAN - Interface Heurès / Equans	10 000,00 €	09/07/2024	L
MOZAIK - vidéoprojecteur	2 734,00 €	08/04/2024	D
PROLIAN - Autolaveuse	17 377,96 €	31/05/2024	D
FLOWLY - suivi fréquentat°Bluebus	5 000,00 €	03/06/2024	D
FLOWLY - suivi fréquentation navette thermique	1 500,00 €	03/06/2024	D
CLEVERAGE - Evolution site internet	10 075,00 €	31/05/2024	L
C&C FRANCE - Adobe creative licence	8 370,00 €	27/05/2024	L
C&C FRANCE - Adobe illustrator licence	402,00 €	27/05/2024	L
AEP - Mis à jour logiciel billetique	2 600,00 €	17/09/2024	L
APPLE - Ecran studio display nano	2 049,17 €	31/10/2024	D
INMAC - Mac Mini PC de bureau	774,17 €	02/11/2024	D
ESII - Mini PC Célon Orion	2 604,07 €	17/10/2024	D
TOTAL GÉNÉRAL	121 327,61		

IMMOBILISATIONS VÉHICULES

IMMOBILISATIONS 2018

TYPE	SCE	H.T.	DATE FACTURE	L ou D
UGAP - Dacia Sandero EZ-761-MB	A	14 398,43 €	17/07/2018	L
TOTAL GÉNÉRAL		14 398,43 €		

IMMOBILISATIONS 2019

TYPE	SCE	H.T.	DATE FACTURE	L ou D
UGAP - Renault clio FK-094-SM	SM	14 104,91 €	29/10/2019	L
TOTAL GÉNÉRAL		14 104,91 €		

IMMOBILISATIONS 2020

TYPE	SCE	H.T.	DATE FACTURE	L ou D
VIA - Dépanneuse DE-791-TR	AT	79 881,86 €	17/11/2020	L
TOTAL GÉNÉRAL		79 881,86 €		

IMMOBILISATIONS 2022

TYPE	SCE	H.T.	DATE FACTURE	L ou D
UGAP - Renault Zoé GE-265-SE	AT	28 139,86 €	09/02/2022	L
TOTAL GÉNÉRAL		28 139,86 €		

IMMOBILISATIONS 2024

TYPE	SCE	H.T.	DATE FACTURE	L ou D
UGAP - Peugeot e-208 GT-161-AC	AT	35 260,50 €	13/02/2024	L
UGAP - Peugeot e-208 GT-351-GK	AT	35 260,50 €	26/02/2024	L
TOTAL GÉNÉRAL		70 521,00 €		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20251218-2025_12_253-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2025

Publication : 26/12/2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20251218-2025_12_253-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2025

Publication : 26/12/2025

Liste des dépositaires

Nom	Adresse	Commune
Agence Mobilité	Place du Champ de Mars	Angoulême
Bar Tabac Presse PMU "Le Navarre"	267 avenue de Navarre	Angoulême
Billetterie Centre Leclerc	Rue de St Roch à Lunesse	Angoulême
Boulangerie C.C. Plein Sud	1 Boulevard Jean Moulin C.C Plein Sud	Angoulême
Centre Information Jeunesse	4 Place du Champ de Mars	Angoulême
Librairie Cosmopolite	Galerie du Champ de Mars	Angoulême
Tabac Presse de la Madeleine	34 bd du 8 Mai 1945	Angoulême
Tabac Presse de St Cybard	24 rue de Saintes	Angoulême
Tabac Presse L'Echiquier	82 bis rue de Paris	Angoulême
Tabac Presse La Civette	20 rue des postes	Angoulême
Tabac Presse Le Chatelet	11 bis rue du Chat	Angoulême
Tabac Presse Le Diplomate	329 route de Bordeaux	Angoulême
Tabac Presse Le Fado	70 rue Tourgarnier	Angoulême
Tabac Presse Le Gaulois	388 Rue de Périgueux	Angoulême
Tabac Presse Le Khédive	21 rue René Goscinny	Angoulême
Tabac Presse le Passage des Valois	79 rue Hergé	Angoulême
Tabac Presse Le Saint-Antoine	31 rue St Antoine	Angoulême
Tabac Presse Le Seven	4 place Saint Pierre	Angoulême
Tabac Presse le St Claude	106 Ter Rue de Saintes	Angoulême

ANNEXE 6 : LISTE DES DÉPOSITAIRES

Nom	Adresse	Commune
Tabac Presse Le Val Joly	9 Rue des sources	Angoulême
Tabac Presse Le Victor Hugo	27 Place Victor Hugo	Angoulême
Tabac Presse LIS-MEDIAS	223 rue de Basseau	Angoulême
Tabac Presse Nouveau Hong Kong	132 Rue de Périgueux	Angoulême
Tabac-Presse-Bar le Bo'Bar	127 Avenue Gambetta	Angoulême
Tabac Presse Bar Le Briaud	211 rue de la mairie	Brie
Tabac Restaurant Le Dragon Nuage Les Bosquets	317 Rue du souvenir des fusillés de la Braconne	Brie
MAISON Y'S	66 Rue de la Clé d'Or	Dignac
Bar Tabac Le Relais	272 Route de Vars	Gond-Pontouvre
Tabac Presse Le Liberté	284 route de Paris	Gond-Pontouvre
Tabac Presse Le Pisany	116 ter route de Paris	Gond-Pontouvre
Tabac Presse Café des sports	191 avenue de la République	L'Isle D'Espagnac
Hypermarché Auchan	Centre commercial	La Couronne
Tabac Presse Bar Le Gibbus	143 Route de Bordeaux	La Couronne
Tabac Presse de la Libération	34 bis rue de la Libération	La Couronne
Le LINARIUS	10 route d'Angoulême, Les Groies	Linars
Alimentation le Relais des Mousquetaires	1 rue de l'Eté	Nersac
Tabac Presse Le Relais des Mousquetaires	Place Genainville	Puymoyen
Tabac Presse de Roullet	19 rue Nationale	Roullet

Nom	Adresse	Commune
Tabac Presse Le Jean Bart	2 rue Jean Jaurès	Ruelle-Sur-Touvre
Tabac Presse Le Richelieu	70 Avenue Jean Jaurès	Ruelle-Sur-Touvre
Tabac Presse L' Entraygues	36 avenue de la République	Saint-Michel
Super U	144 Route de St Jean d'Angély	Saint-Yrieix
Superette Tabac Presse VIVAL	Place Pierre Émile Martin	Sireuil
Tabac Presse Le Calumet	117 avenue du Général De Gaulle	Soyaux
Tabac Presse Le Pérou	Centre commercial Carrefour	Soyaux
Tabac Presse Epicerie St Saturnin	Place du Marché	St Saturnin

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20251218-2025_12_253-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2025

Publication : 26/12/2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20251218-2025_12_253-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2025

Publication : 26/12/2025

FESTIVAL ANGOULÊME

INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE



Le festival de la bande dessinée s'est déroulé du 25 au 28 janvier 2024 à Angoulême. La STGA a de nouveau participé activement à la réussite de cette 50ème édition par la mise en place de navettes gratuites pour faciliter le bon déroulement du festival, et la vente des tickets BD à 0,5€ pour associer toute la population à cette manifestation.

I. FREQUENTATION DES NAVETTES BD

Afin de faciliter l'accès des festivaliers aux sites d'animations, la STGA a mis en place des navettes gratuites, accessibles aux personnes à mobilité réduite. Comme l'an passé, pour répondre au plan de sécurité du festival déployé, les navettes n'ont circulé que dans un sens, entre la gare SNCF, l'Alpha, la Cité, le centre-ville.

En 2023, sur les quatre jours du Festival environ 93 000 personnes ont emprunté les navettes BD gratuites, une fréquentation bien plus élevée que celle des années précédentes de l'ordre de 30 000, et 40 000 personnes en 2019. Sur 2024, environ 61 000 personnes ont emprunté ces navettes gratuites sur les 4 jours du festival.



II. OPERATION TICKET BD A 0,5 € SUR LE RESEAU MOBIUS

Le ticket à 0,5€ est une opération commerciale visant à valoriser l'image du bus et à favoriser le développement du transport en commun, donc le développement durable.

Tout comme les années précédentes, l'opération « Ticket BD à 0,5 € » a été menée pendant les 4 jours du Festival pour permettre aux voyageurs utilisant ces tickets BD de circuler de manière illimitée sur l'ensemble du réseau durant une journée complète.

Cette opération a été soutenue par une campagne de communication : presse, affichage bus, site Internet et radio.

Les « Tickets BD » à 0,5 € le voyage, uniquement valables durant ces quatre jours, ont été mis en vente à l'Agence Mobilité, sur l'e-boutique (tickets mobiles et papier), dans l'ensemble des points de vente de la STGA, ainsi que dans les bus auprès des conducteurs.

13 528 tickets BD à 0,5€ ont ainsi été vendus et 13 123 validations ont été effectuées soit une moyenne de 1 voyage par ticket BD. (Pour mémoire : 14 362 tickets BD avaient été vendus en 2023, 7 888 tickets BD avaient été vendus en 2022 et 12 665 tickets BD avaient été vendus en 2020).

III. FREQUENTATION SUR LE RESEAU MOBIUS

Globalement, la fréquentation du réseau a augmenté de +5% durant cette période par rapport à une période dite « normale », avec une fréquentation plus conséquente constatée sur les samedi et dimanche :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	TOTAL
Journées classiques (*)	32 118	32 447	13 076	2 045	79 686
Journées FIBD 2024	32 247	31 890	16 610	2 915	83 662
Évolution	0,4%	-1,7%	27,0%	42,5%	5,0%

(*) du 12 au 15 janvier 2023

Les validations de tickets BD correspondent à 23% des validations totales sur les 4 jours du festival. Cette part est plus importante le samedi et le dimanche : elles correspondent respectivement à 49 % et 46 % des validations totales.

Ces proportions sont identiques à celles de l'année dernière.